

EXAMEN

DE

L'INOCULATION.

EXAMEN

DE

L'INOCULATION,

PAR UN MÉDECIN DE LA FACULTÉ DE PARIS.

par M. Dorigny.

Le Prix est de 36 sols Broché.



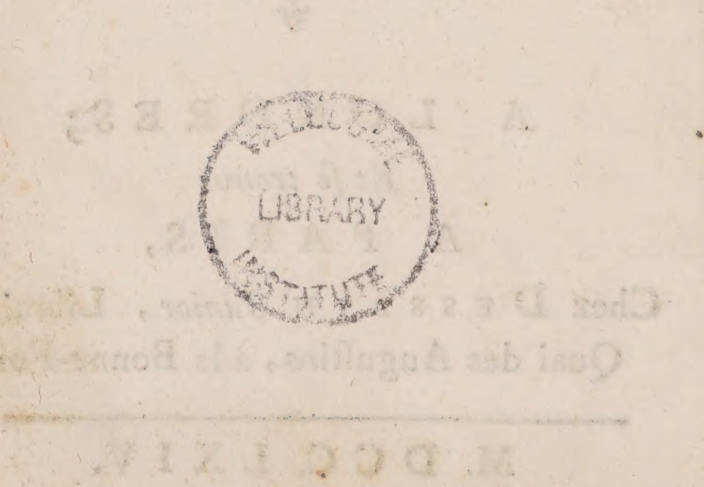
A LONDRES;

Et se trouve

A PARIS,

Chez DESSAIN *Junior*, Libraire, Quai des Augustins, à la Bonne-Foi.

M. DCC. LXIV.





EXAMEN
DE
L'INOCULATION.

IL ne faut pas juger de l'Inoculation par ſon origine & par la baſſeſſe des motifs qui ont déterminé les Géorgiens & les Circaſſiens, chez leſquels elle a pris naiſſance, à la mettre en uſage.

Il n'eſt plus queſtion de s'occuper uniquement de conſerver la beauté des perſonnes du ſexe, dans la perſpective d'en faire

un jour, un trafic infâme & ſi humiliant pour l'humanité.

Des vues bien ſupérieures ont animé des citoyens diſtingués par leur mérite & leurs talents. Indignés ſans doute du motif qui avoit fait naître cette pratique, ils ſe ſont néanmoins tenus en garde contre la prévention que ſon origine étoit bien capable d'inſpirer; & croyant pouvoir ramener l'Inoculation au véritable avantage de la ſociété, ils l'ont tirée des mains viles & groſſiéres où elle ſe trouvoit, pour ſe l'approprier & l'accréditer.

La condition humaine ſeroit triſte, ſi nous devions être à jamais privés des avantages d'une invention heureuſe & inno-

cente en elle-même, ſous prétexte que des vues illicites y auroient pu donner lieu.

Rectifier l'intention, tourner la découverte à de meilleurs uſages, en rendre l'application ſûre, facile & licite : c'eſt, ſi l'on y parvient, rendre à la ſociété autant de ſervices, qui, en établiſſant l'importance d'une pratique devenue auſſi légitime qu'avantageuſe, lui donnent un prix ſupérieur à celui de la nouveauté.

Tel eſt vraiſemblablement le but où ſe ſont portés les efforts de ceux qui, regardant l'Inoculation comme propre à garantir l'eſpéce humaine des dangers de la petite vérole, ont travaillé après avoir adopté cette mé-

thode, à la mettre en vigueur. Il s'agit d'examiner, ſi ces vues ſont remplies, & de décider par-là, ſi l'Inoculation doit être admiſe ou rejettée.

L'objet même de cette diſcuſſion en annonce l'importance. On ſeroit parvenu depuis long-temps à découvrir la vérité ſur ces points vraiment interreſſants, ſi elle n'eût été obſcurcie par la paſſion ou l'eſprit de préjugés, dont il eſt eſſentiel de ſe dépouiller, pour ne conſulter en cette matiére, que la raiſon & les faits.

Nous paſſerons ſous ſilence l'hiſtoire & les progrès de l'Inoculation en les ſuppoſant connus, ou en renvoyant à tous les auteurs qui en ont traité; nous

n'insisterons pas non plus, au moins en ce moment, sur la méthode des traitements que les Inoculateurs emploient avant & après l'Inoculation ; ce qui s'y rencontre d'essentiel à examiner se présentera tout naturellement à discuter dans le détail, de façon à pouvoir fixer ses idées sur ce point.

Il est inutile de passer en revue les diverses maniéres qui ont été employées jusqu'à présent pour inoculer, & qui toutes consistent à mêlanger le virus ou levain varioleux avec la masse du sang : ce qu'on appelle métaphoriquement *Insertion*, ou *Inoculation.*

La méthode d'inoculer qui paroît aujourd'hui la plus usitée,

& qui eſt regardée comme préférable, ſe trouve décrite par Heiſter dans ſa Chirurgie.

On ſe contente d'une inciſion qui entame la peau, ſans la tranſpercer, que l'on pratique dans un endroit muſculeux, aux deux bras, ou à un ſeul, à-peu près, où l'on place les cautéres. On inſére dans cette inciſion un morceau de fil tordu, trempé auparavant dans des boutons de petite vérole, ouverts dans le temps de leur maturité complette, de façon à en être bien imbu. On contient le tout, pendant un ou deux jours, pour que le pus introduit dans les bleſſures puiſſe pénétrer plus ſûrement, & que ſe communiquant à toute la maſſe, il produi-

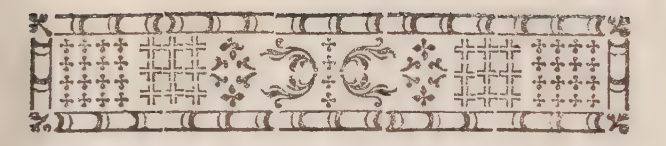
ſe ſix ou ſept jours après, plus ou moins, l'effet deſiré, c'eſt-à-dire, la fiévre & l'éruption de la petite vérole.

Pour que cette pratique s'admette comme capable d'affranchir l'humanité des dangers de la petite vérole; il faut: 1°. qu'elle ſoit éxempte de danger pour ceux qui s'y ſoumettent, ſoit dans la petite vérole qui en réſulte, ſoit dans les ſuites; 2°. que ceux qui ont été une fois inoculés, ſoient déſormais à l'abri de l'aſſaut de la petite vérole; 3°. que les Inoculés recueillent cet avantage ſans aucun riſque, ou dommage pour le reſte de la ſociété, & ſinguliérement ſans que la contagion ſe multiplie, ce qui ne pourroit arriver, qu'au

préjudice du public, & produiroit un mal général, ſous prétexte d'un bien particulier. Rien ne ſeroit plus directement contraire à la profeſſion que font les Inoculateurs, de diriger leurs vues au bien public, par préférence à tout autre conſidération.

Voilà trois points de vue diſtincts, ſous leſquels il faut conſidérer l'Inoculation. D'après la maniére dont elle aura ſoutenu l'épreuve de cette diſcuſſion, il ſera aiſé de conclurre ſi elle eſt licite, conforme à la bonne Médecine, à la raiſon, au droit naturel, & aux maximes d'un ſage gouvernement.





PREMIÉRE PARTIE.

L'Inoculation eſt-elle exempte de danger pour ceux qui s'y ſoumettent, ſoit dans la petite vérole qui en réſulte, ſoit dans les ſuites ?

L'Enoncé même de cette queſtion apprend que notre objet eſt d'enviſager l'Inoculation non-ſeulement dans la petite vérole qui en réſulte immédiatement, & que la main inoculatrice a eu deſſein de procurer ; mais dans les ſuites, ſuppoſé que l'Art ne puiſſe prévenir toutes celles dont l'Inoculé peut être affligé, après que la petite vérole artificielle eſt diſſipée. Nous diſtinguerons même dans ces ſuites,

celles qui peuvent être regardées comme des dépendances de la petite vérole, conſidérée en elle-même, & celles qui, étrangéres par elles-mêmes à la petite vérole, ne peuvent être attribuées qu'au ſujet duquel la petite vérole inoculée a été empruntée, ou à l'opération même de l'inſertion. Ainſi cette premiére queſtion en renferme quatre, dont la premiére demandera beaucoup plus de détail que les trois autres. 1°. La petite vérole reçue par l'Inoculation, forme-t'elle, dans ſes divers périodes, une maladie ſans danger? 2°. La petite vérole inoculée ne peut-elle pas, après avoir parcouru les périodes ordinaires, laiſſer au malade des ſuites dangereuſes, comme le fait, quelquefois, la petite-vérole naturelle? 3°. L'Inoculation même, qui emprunte d'un autre ſujet la pe-

tite vérole qu'elle transmet à l'Inoculé, n'ajoute-t'elle pas, par cet emprunt, au danger des suites de la petite vérole artificielle? 4°. L'opération n'emporte-t'elle pas, par sa nature, un danger particulier pour le sujet sur lequel elle s'exécute? C'est ce qu'on examinera en quatre articles séparés.

ARTICLE PREMIER.

La petite vérole reçue par l'Inoculation forme-t'elle dans ses divers périodes une maladie sans danger?

POUR se déterminer avec lumiere sur ce premier point, qui est comme la base de tout cet écrit; il faut commencer par constater la nature de la petite vérole & le genre de traitement qu'elle exige; rechercher d'où

dépend le plus ou moins de gravité dans cette maladie ; examiner jusqu'où la disposition du sujet peut y contribuer, & ce que peuvent les préparations sur cette disposition. Les précautions, requises pour l'Inoculation par ses partisans, entrent par conséquent dans cette discussion. Il convient de voir si elles sont justes, indispensables, infaillibles, pratiquables ; si les Inoculateurs se réunissent sur la nécessité de les observer ; non content d'envisager ainsi l'Inoculation à la lumiere du raisonnement, il faut y joindre celle de l'expérience. C'est ce qu'on se propose de remplir, principalement dans ce premier article, & ce qui forcera d'y donner plus d'étendue.

Principes sur la nature & le traitement de la petite vérole.

Il n'est point d'homme versé dans l'art de la Médecine, qui ignore l'étendue du pouvoir

de la nature dans la guérifon des maladies aiguës, & que la Médecine n'y agit que comme caufe feconde ; c'eft même en quoi confifte une des principales différences entre les maladies aiguës & les maladies chroniques ; dans celles-ci la nature abbatue, ou ne fait aucun effort, ou n'employant que des armes trop foibles pour combattre la maladie, a grand befoin du fecours de l'art, & il faut qu'il y déploie fa puiffance. Au contraire dans les maladies aiguës, la fiévre qui les accompagne fi conftamment, n'eft autre chofe que le réfultat des efforts que fait la nature pour fe délivrer de fon ennemi ; c'eft avec grande raifon qu'on regarde comme des plus dangereufes, celles d'entre les maladies aiguës, où l'on n'apperçoit pas d'augmentation dans l'action de la nature. Hippocrate l'a judicieufement remar-

qué. *Apoplectici intra septem dies intereunt nisi febris eos prehenderit* (*a*).

Il y a dans toutes les fiévres, si on en excepte quelques-unes provenantes uniquement de l'irritation des solides, & qui étant passageres, ou de nature à céder facilement à des précautions fort simples, en un mot sans danger, ne méritent pas le nom d'aiguës; il y a, dis-je, dans toutes les fiévres quelque chose d'hétérogéne, ou qui s'écarte de l'état de santé qu'on peut appeller la cause matérielle de la maladie. La santé ne peut être recouvrée que cette matiere ne redevienne saine, en s'assimilant aux humeurs du corps, ou qu'elle ne soit chassée par les voies convenables.

Tout ceci ne peut s'opérer

(*a*) Hipp. Aph. 51. sect. VI. *de Morbis Lib. I. Cap. VII. Aph. V. Sect. V.*

qu'au préalable il ne se fasse un changement, une altération de la matiere morbifique. C'est ce que la nature exécute par la fiévre & les commotions qu'elle excite pendant un certain temps, & ce qu'on appelle digestion ou coction.

Il y a peu de maladies où la coction de la matiere morbifique puisse suffire, c'est-à-dire, dans lesquelles cette matiere soit susceptible d'être ramenée à un état salutaire, ou de se dissiper par la transpiration insensible. Il faut que l'indisposition soit légère, pour qu'elle se guérisse par une simple coction de la matiere morbifique, ou par la voie de résolution.

Dans la plûpart, le changement qui résulte de la coction n'est pas tel que la matiere, qui causoit la maladie, soit incapable d'occasionner aucun désordre dans le corps. Elle a besoin

d'être chaſſée. La maladie ne ſe termine, ou ne ſe *juge*, que par quelque évacuation ſenſible, ou dépôt, ce qu'on nomme criſe ou décharge critique. *Parvi morbi ſolvuntur ſolùm, magni verò judicantur* [*a*]. La criſe, qui ſuccéde à la coction, eſt uniquement l'ouvrage de la nature, qui ſeule en régle l'eſpece & le temps.

Tout ſe réduit donc de la part du Médecin, dans le traitement des maladies aiguës, à favoriſer la coction & l'expulſion de la matiere morbifique. Il ne peut y parvenir qu'en étudiant la nature, épiant ſes mouvements & obſervant ſoigneuſement ſes opérations, pour l'imiter en miniſtre éclairé.

Il faut, pour ſe former une idée juſte & préciſe de la nature & de ſa maniere d'opérer, fuir également les deux excès

(*a*) Galen *de Criſibus, Lib.* 3. *cap.* 4.

qui ont donné lieu à de funeſtes erreurs. Le premier de Vanhelmont & de ſes ſectateurs, qui la regardant comme une idole, ſe faiſoient une loi de ne lui jamais réſiſter, & s'efforçoient d'augmenter ſes mouvements par des cordiaux & des alexipharmaques qu'ils employoient dès le commencement des maladies aiguës; le ſecond de ceux qui, ſe glorifiant mal-à-propos du titre de *Reſtaurateurs* de la pratique des anciens, & jugeant les efforts de la nature toujours faux & défectueux, prétendoient devoir s'en rendre maîtres, en attaquant toutes les maladies ſans diſtinction par des évacuations réitérées.

La nature, qui n'eſt autre choſe que la fabrique & le méchaniſme du corps, la combinaiſon de ſes organes, le réſultat de leurs fonctions, l'action réciproque des ſolides & des li-

quides, ou, ce qui revient au même, le *vis vitæ* de Boerhaave, eſt un agent méchanique & néceſſaire, dont les opérations ſont conſtantes & uniformes, auſſi ſtrictement régulieres en maladie qu'en ſanté, quoi qu'avec des effets fort différents, & toutes dirigées par les loix immuables que lui a impoſées l'auteur de ſon être. Le méchaniſme du corps humain eſt ſi ſagement, ſi parfaitement diſpoſé, que les mouvements que la nature excite, lorſqu'elle eſt dans le déſordre; ſont très-ſouvent les moyens de remédier au déſordre même; ce qui paroît évident dans les criſes des maladies aiguës.

Cependant qu'on examine la nature abandonnée à elle-même dans une inflammation; que l'on conſidere ſon action ſur un poiſon avalé, on en con-

clura non-ſeulement qu'elle n'agit pas avec deſſein & en connoiſſance de cauſe, comme le prétendoit Vanhelmont; mais que ſes actes ſont ſalutaires ou nuiſibles, ſuivant les matériaux qu'on lui fournit pour agir; qu'elle peut produire ou augmenter les maladies comme elle les guérit, & que ne ſe ſuffiſant pas à elle-même pour la guériſon, elle a grand beſoin d'être ſecondée, contenue, ou réprimée par l'art.

En effet, pour que la coction & l'expulſion de la matiere morbifique avancent comme il faut, il eſt néceſſaire que les Médecins continuellement en obſervation, & ne ſe tenant dans l'inaction, que lorſque les efforts de la nature ſont préciſément au degré requis pour procurer l'effet deſiré, travaillent (*a*) tantôt à les aider, &

(*a*) *Voyez* Barker, eſſai ſur la Confor-

les ſoutenir lorſqu'ils ſont favo-rables, à les augmenter s'ils ſont trop foibles, à les modérer & réprimer s'ils ſont trop vio-lents; tantôt à rectifier la na-ture, lorſque s'égarant, elle excite des mouvements, qui, au lieu d'être ſalutaires, ne manqueroient pas de devenir nuiſibles.

On ne fait ici que retracer des principes dont ne ſe ſont jamais écartés, dans le traite-ment, les meilleurs Médecins de tous les âges. Mais de toutes les maladies aiguës, il n'y en a point où ces regles doivent être plus ſtrictement obſervées, que dans la petite vérole, cette maladie doublement critique, où l'action de la nature eſt en-core plus caractériſée, où les coctions & les criſes ſont plus multipliées, que par-tout ail-leurs.

mité de la Médecine des Anciens & des Modernes.

C'eſt d'après l'étude aſſidue des opérations de la nature, la recherche profonde & l'obſervation ſoigneuſe de ſes mouvements, que Sydenham, en la prenant pour guide, s'eſt acquis tant de réputation, & nous a donné ſur la petite vérole un Traité qu'on regarde à juſte titre comme un chef-d'œuvre, par comparaiſon à tout ce qui avoit été écrit avant lui ſur cette matiere. On ne peut pas cependant nier qu'il laiſſe quelque choſe à déſirer. Qu'on parcoure Sydenham dans la peinture & la deſcription qu'il fait des différents périodes de cette maladie, & les regles de conduite qu'il nous donne : on le voit, lors de la ſuppuration, revenir au régime chaud, contre lequel il s'étoit élevé lors de l'éruption; fréquemment incertain ſur le parti à prendre, ne ſçachant comment ſe

retourner, &, comme le remarque judicieusement le Docteur Thompson, dans son excellente Dissertation sur la petite vérole, semblable à un pilote qui a fait un grand nombre de découvertes, & à qui il en manque d'autres pour achever son voyage, on le voit prédire les dangers qu'il étoit incapable d'éviter, & indiquer les écueils, où lui & les autres avoient fait naufrage.

Il n'est pas étonnant qu'une maladie critique-inflammatoire, où la combinaison des indications variées, & singulierement deux excès opposés qu'il est également important d'éviter, rendent le juste milieu difficile à saisir, soit susceptible de différentes révolutions capables d'embarrasser le Médecin.

C'est sur-tout dans l'état le plus laborieux de la petite vé-

role, & lorſqu'après de premiers efforts, qui ont abouti à l'expulſion de la matiere varioleuſe ſur toute l'habitude du corps, la nature renouvelle ſon travail pour s'appliquer à une ſeconde coction de cette humeur, par la ſuppuration qui s'établit dans les puſtules; qu'on apperçoit ces révolutions, dont Huxham nous a donné la deſcription; leſquelles étant quelquefois imprévues, & trop ſouvent funeſtes au malade, doivent rendre les Médecins extrêmement réſervés ſur le prognoſtic dans cette maladie.

On en doit conclurre, que la petite vérole, loin d'être abandonnée à la nature, qui à la vérité conduiroit mieux les choſes, que la plûpart des gens qui en uſurpent le traitement, ſans en connoître la délicateſſe, exige les plus habiles Artiſtes.

Il y a lieu d'eſpérer que ceux-

ci, étudiant de plus en plus la nature, ſuivant & perfectionnant le plan que Sydenham nous a marqué, s'inſtruiront plus à fond des limites des pouvoirs reſpectifs de la nature & de l'art dans la guériſon de la petite vérole, & que devenus aſſez juſtes eſtimateurs des efforts de l'une pour les favoriſer ou les réprimer, de façon à les contenir par le ſecours de l'autre dans un juſte degré, ils parviendront à prévoir & à prévenir ces ſortes de révolutions, ou tout au moins à s'en rendre maîtres lorſqu'ils n'auront pû les empêcher de ſurvenir.

Il eſt donc certain, quant à préſent, qu'on doit regarder la petite vérole comme une maladie grieve & dangereuſe en elle-même; au reſte, tous les ſuffrages ſont réunis ſur ce point; il n'y a de diverſité d'opinions,

pinions, que ſur le dégré de danger que cette maladie en général entraîne avec elle.

Mais ce qu'il eſt plus important de déterminer, c'eſt d'où dépend immédiatement le plus ou moins de griéveté de la petite vérole.

En effet, la maladie que l'on procure artiſtement & de propos délibéré par le moyen de l'Inoculation, étant une petite vérole, comment peut-elle être à l'abri des révolutions, & exempte de danger?

On diſtingue la petite vérole en diſcréte & confluente. Si la deſcription de ces deux eſpeces, qu'on peut puiſer dans Sydenham & les autres auteurs, nous offrent des ſymptômes communs, elle nous préſente auſſi des différences ſi conſidérables, qu'à peine les deux maladies mériteroient elles le même nom. La petite vérole diſcréte, quoique

beaucoup moins griéve pour l'ordinaire que la confluente, n'eſt cependant pas exempte de danger; l'expérience le confirme. M. Mead (*a*) remarque que de temps en temps la petite vérole diſcréte eſt plus pernicieuſe que la confluente, & même que beaucoup de ſymptômes très-dangereux ſont propres & particuliers à la diſcréte.

Il ſeroit donc à ſouhaiter pour l'Inoculation, qu'il y eût une différence encore plus grande du côté du danger entre la petite vérole naturelle & l'artificielle; ce qui ne peut avoir lieu ſi le danger, au lieu de différer du plus au moins dans les deux ſortes de petites véroles, n'eſt ſi certain dans la naturelle & ſi conſtamment exclu de l'artificielle, qu'on ſoit

(*a*) *Voyez* ſon Traité de la petite vérole, chap. 2.

fondé à nier l'identité des deux maladies, comme quelques-uns des adverſaires de l'Inoculation l'ont entrepris trop légerement, de l'aveu des Inoculateurs eux-mêmes.

Le plus ou moins de grièveté de la petite vérole dépend principalement de la diſpoſition du ſujet.

Entre les cauſes qui établiſſent le plus ou moins de griéveté de la petite vérole, il n'eſt pas douteux qu'on ne doive admettre la diverſité du traitement, l'influence de l'air, le caractère de l'épidémie, qui eſt une des cauſes fréquentes de cette maladie, & la qualité des miaſmes ou corpuſcules vénimeux qui infectent par la contagion; tout ceci eſt démontré par l'expérience journaliere. On voit des épidémies, de petite vérole, généralement heureuſes, de façon que perſonne n'y ſuccombe, ou au moins très-peu de malades. On en voit d'autres, où malgré tout le ſecours de l'Art, cette maladie

ravit un grand nombre de ceux qu'elle attaque ; il eſt évident d'ailleurs que le caractère des petites véroles doit participer de celui des autres maladies qui regnent dans le même temps.

Mais ſi on réfléchit ſur ce qui eſt conſtaté par une obſervation continuelle, que les petites véroles diſcrétes produiſent des petites véroles confluentes, & qu'à leur tour les petites véroles confluentes en produiſent de diſcréres ; que dans la même épidémie, dans la même famille, & la même chambre, la petite vérole bénigne ou fâcheuſe ſe préſente ſous une forme auſſi variée que le nombre des perſonnes qu'elle affecte, au point d'établir des dégrés de griéveté fort différents, on en conclura que la principale cauſe du danger plus ou moins grand de cette maladie & la plus univerſelle, ré-

ſide dans la diſpoſition où ſe trouvent les ſujets qu'elle attaque.

La vérité de cette propoſition eſt ſi bien établie, que les partiſans & les adverſaires de l'Inoculation ſont parfaitement d'accord ſur ce point.

Pylarini (*a*) l'un des premiers qui nous ait donné une Diſſertation ſur l'Inoculation & en faveur de cette pratique, nous avertit que les ſymptômes qui accompagnent la petite vérole, & qui la ſuivent, varient à proportion du tempérament, des humeurs mêlées avec la maſſe du ſang & des diſpoſitions particulieres de la perſonne inoculée. Gaubius (*b*) dit qu'il dépend de la différente conſtitution des corps inoculés, que la matiere qui s'inocule

(*a*) *Voyez* la méthode d'exciter par tranſplantation la petite-vérole, à Veniſe 1715.

(*b*) Act. de Haerlem, p. 2, p. 356.

produiſe une bonne ou une mauvaiſe eſpéce de petite vérole.

En conſidérant l'Inoculation dans ſa nature, ou l'inſertion du pus de la petite vérole dans la maſſe du ſang, on n'apperçoit pas d'abord, dans le dégré de contagion, une différence capable de diminuer la force de la maladie qui en réſulte. La comparaiſon du venin varioleux, avec d'autres poiſons, n'offre rien que de propre à augmenter les inquiétudes ſur cette méthode.

En effet on voit pluſieurs poiſons, tels que celui de la vipére, qui n'agiſſent que lorſqu'ils ſont inſinués dans la maſſe du ſang (*a*), [la moindre parcelle ſuffit alors pour qu'ils produiſent d'affreux ravages], &

(*a*) *Voyez* les Obſervations de M. Rhedy ſur les Vipéres, & ſon Traité d'Expériences.

qui ne nuiſent pas, ſi on les avale, ou qu'ils ſoient appliqués de toute autre façon. A la vérité le venin varioleux en différe, en ce qu'il produit auſſi ſon effet, ſoit en ſe portant au moyen du véhicule de l'air & des aliments dans les poumons & dans l'eſtomach, ſoit en s'inſinuant par les vaiſſeaux abſorbants de la machine. Mais n'en réſulte-t'il pas que le même venin, immédiatement communiqué à la maſſe du ſang, doit être plus actif par cette voie que par toute autre; ce qui autoriſe davantage ce ſoupçon, c'eſt que beaucoup moins de perſonnes échappent à cette contagion artificielle qu'à la naturelle. Car il y a toujours une infinité de perſonnes que la contagion de la petite vérole naturelle épargne, comme l'expérience le démontre dans les épidémies, où l'on voit plu-

ſieurs enfants d'une même famille, & un grand nombre de pauvres d'un même hôpital, échapper tout à fait à la maladie, ou n'en être attaqués que longtemps après.

Les partiſans de l'Inoculation ne paroiſſent pas faire grand fond ſur la précaution du choix du pus pour l'inſertion, & la maladie qui ſuccéde. Sans adopter la témérité inexcuſable de quelques-uns, qui s'enhardiſſent au point d'employer indifféremment le pus d'une petite vérole confluente, ou d'une petite vérole diſcréte & bénigne; la plûpart conviennent que la bénignité du pus fait moins de différence dans la maladie, que la diſpoſition du corps; quelques-uns, entre leſquels on peut compter Boerhaave, ont même remarqué que dans la petite vérole artificielle, ainſi que dans la na-

turelle, la diſcréte produiſoit la confluente, & réciproquement (*a*).

Des précautions uſitées pour diſpoſer le ſujet à l'Inoculation. Danger de quelques-unes & inſuffiſances de toutes.

C'eſt donc eſſentiellement de la diſpoſition du ſujet à inoculer qu'on doit travailler à s'aſſurer; examinons les précautions qu'on prend à cet effet. Elles conſiſtent dans le régime & dans des remédes généraux qui tendent à augmenter la force du corps ou à la diminuer: rarement ſe détermine-t'on à inoculer gens dont il faille préalablement augmenter la vigueur, & emploie-t'on une ſuite de remédes ſoutenus à cette fin; ce qui ſuppoſeroit une indiſpoſition ou une maladie qui ſuffiroient pour exclure l'uſage de l'Inoculation. Le traitement qui précéde ſe borne donc ordinairement au régime & à quelques remédes géné-

(*a*) *Voyez* les queſtions ſur l'Inoculation par M. de Haen.

raux, tels que la ſaignée, la purgation, l'uſage des tempérants & délayants employés ſous différentes formes.

Nous avons vû que la petite vérole étoit une maladie critique-inflammatoire, dans laquelle les coctions & criſes ſont uniquement l'ouvrage de la nature, & que tout l'art conſiſte à épier les mouvemens de celle-ci, à aider ſes efforts ou à les tenir dans de juſtes bornes en les appréciant comme ils doivent l'être. Faut-il pour perfectionner le plan que Sydenham nous a marqué, & prévenir les révolutions auſquelles cette maladie n'eſt que trop ſujette, que le Médecin, non-content de décider lui-même le moment du travail, s'occupe auparavant de ſe rendre maître de l'ouvrier, en réglant & déterminant ſon ſçavoir-faire? N'eſt-il pas évi-

dent que ces chofes font abfolument contraires & inconciliables ?

Le Médecin, dans le cours de la petite vérole, ne devant tirer fes indications, que de la nature même, qu'il doit continuellement écouter ; pourrat'il fe fixer fur le parti à prendre, avant que le combat foit établi entre la nature & la maladie ?

Si l'on emploie alors les remédes propres à corriger la difpofition inflammatoire des humeurs, on courra rifque de diminuer la force des puiffances motrices, & de mettre la nature hors d'état d'exécuter la crife comme il convient ; fi, plus occupé de mettre la nature en état de fournir la carriere de la maladie qu'on lui apprête, on travaille à foutenir & à ranimer fes forces, on pourra, en augmentant l'inflammation,

rendre la maladie plus grave.

De quelque côté que se tourne alors le Médecin, en employant des saignées, purgations, ou autres remédes, on peut dire qu'il nage dans l'incertitude, & qu'il ne peut y avoir rien de certain dans ce traitement, que le risque de troubler la nature au point de rendre son ouvrage prochain très-équivoque.

Mais, dira-t'on, la nature n'est autre chose que le méchanisme qui résulte de la disposition des solides & des fluides du corps, & de leur action réciproque. On ne doit pas craindre de la troubler par un traitement & des précautions bien plus propres à la rectifier, si elle a besoin de l'être, & à assurer sa meilleure disposition.

On peut distinguer les dispositions du corps en naturelles & accidentelles. Entre les vi-

ces des humeurs, il y en a qu'on apporte en naiſſant, d'autres qui ſurviennent dans le cours de la vie.

On ſçait que les diſpoſitions naturelles, connues ſous le nom de tempéraments, ſont multipliées à l'infini : tout le monde parle de tempérament, très-peu comprennent la force de ce terme, & juſqu'où va la connoiſſance de la variété des tempéraments.

Sans entrer dans le détail de leur différences, il ſuffit de ſçavoir que c'eſt la connoiſſance de l'état des vaiſſeaux & des ſolides de la machine, de la nature & de la conſiſtance des humeurs, dont il eſt eſſentiel que les Médecins ſoient inſtruits dans le traitement ; il n'y a pas de maladie accidentelle qui ne participe du tempérament de la perſonne qu'elle affecte ; c'eſt ce qui fait que la

même maladie doit se traiter différemment, suivant les personnes attaquées. Le Médecin doit y apporter la plus grande attention, pour saisir les indications variées qui en résultent, & pouvoir proportionner les secours au besoin.

Tous les Médecins conviennent que certaines maladies sont plus grièves & plus fréquentes dans certains tempéraments, que dans d'autres; les maladies aiguës & inflammatoires sont d'autant plus violentes qu'elles attaquent un homme plus fort & robuste; elles sont aussi plus fréquentes dans les hommes ainsi constitués. Il n'en est pas à la vérité tout-à-fait de même des maladies contagieuses, quelqu'aiguës qu'elles soient. Les gens foibles ou malades en paroissent moins susceptibles, souvent ils échappent à l'épidémie, ou en sont les derniers

attaqués ; mais quand une fois ils le ſont, la maladie eſt auſſi grave, quoique dans un autre genre. (*a*) Huxham a démontré que la petite vérole en particulier, chez une perſonne foible & épuiſée étoit au moins autant & plus grave, que lorſqu'elle affectoit un homme pléthorique, ayant des fibres fortes & des humeurs denſes ; la raiſon en eſt que dans ces ſortes de maladies éruptives, il faut une dépuration complette & univerſelle de la matiere morbifique, qu'une nature foible & épuiſée ne peut librement exécuter.

Les Médecins les plus inſtruits de la variété prodigieuſe des tempéraments, ceux qui en ont ſuivi juſqu'aux dernieres nuances, n'uſent de leurs lumieres, que pour ſaiſir avec plus de juſteſſe les indications que

(*a*) Traité des Fiévres.

la diſparité des tempéraments diverſifie dans les mêmes maladies, chez différents malades; mais on ne les a jamais vu faire des tentatives, qu'ils ſentoient devoir être infructueuſes, pour réformer entierement les tempéraments.

On ne peut donc ſe propoſer, d'empêcher complettement les différences, que celles des tempéraments apportent dans les maladies. Toutes les préparations doivent ſe borner à rendre le corps le plus ſain qu'il eſt poſſible, en corrigeant la diſpoſition des humeurs, ſi elle eſt vicieuſe, & en chaſſant tout ce qu'on peut découvrir d'impuretés. On ſentira que ce n'eſt pas une petite entrepriſe, ſi on réfléchit ſur la quantité prodigieuſe de vices différents dont les humeurs peuvent être affectées.

Il ſeroit inutile de les par-

courir tous ; il ſuffit de conſidérer les différentes eſpéces d'acrimonie dont la maſſe des humeurs eſt ſuſceptible, ſans qu'il en réſulte des ſymptômes qui caractériſent une maladie capable d'interdire l'Inoculation : ſi l'une des acrimonies, dont Boerhaave nous fait la deſcription dans ſes ouvrages, exiſte, & ſe joint à la petite vérole, il y a lieu de craindre un mauvais ſuccès ; on ſçait que les levains de la galle, des dartres, le ſcorbutique, l'écrouelleux, le vénérien, en ſe combinant avec la petite vérole rendent celle-ci beaucoup plus fâcheuſe. Comment le Médecin peut-il ſe promettre de diſtinguer d'abord les vices accidentels des humeurs, & de les détruire en ſi peu de temps ?

La ſanté, comme nous l'apprend Galien (*a*), a une cer-

(*a*) *De ſanitate tuendâ, Lib.* 1. *Cap.* 5. *Chart. tom. VI. p.* 45.

taine étendue. Perſonne n'eſt parfaitement ſain, ſi on prend ce terme dans la ſignification la plus étroite; les viciſſitudes continuelles & néceſſaires de la vie s'y oppoſent. Mais on regarde comme ſains ceux dont les fonctions s'exécutent librement & ſans douleur (*a*).

Si l'on y prend garde, on verra que les fonctions peuvent s'exécuter aſſez librement, de façon à faire regarder comme en ſanté gens qui portent en eux un principe d'acrimonie conſidérable, ou un levain étranger dont il eſt bien difficile de démêler l'exiſtence & encore plus de ſe rendre maître (*b*).

Combien de fois a-t-on remarqué des ſymptômes légers d'âcreté qu'on croyoit de na-

(*a*) Idem. *De ſanitate tuendâ*, *Lib. VI. Cap. V.*

(*b*) *Voyez* M. Cantwel, tableau de la petite vérole.

ture à céder à de ſimples précautions, & qui étoient le fruit d'un levain intérieur & dartreux diſpoſé à produire, en ſe développant à la premiere occaſion, de grands ravages. Pluſieurs croient des dartres qu'ils ont eues, abſolument guéries, lorſque le levain, qui les produiſoit, ſeulement aſſoupi par les remedes, eſt toujours prêt à ſe réveiller.

La Médecine fourmille d'obſervations de levains étrangers qui reſtent cachés, & ne ſe développent qu'après une exiſtence long-temps ignorée, parce qu'il n'en réſultoit pas de trouble dans l'œconomie animale. On voit, à quatre & dix ans, chez des enfants qui paroiſſoient être dans la meilleure ſanté auparavant, ſe manifeſter des maladies qui ne tirent leur ſource que d'un levain vénérien, tranſmis par leurs parents ou leur

nourrice. Il y a des familles entieres dont le ſang eſt infecté d'un venin qu'on ne ſoupçonne pas. Il y a peu de perſonne qui n'ait hérité de quelqu'un de ſes ancêtres de certains principes morbifiques plus ou moins dangereux

Nous voyons tous les jours, entre ceux qui paroiſſent jouir de la meilleure ſanté, l'un attaqué d'un accès de goutte violente dont il portoit le levain dans la maſſe des humeurs ſans s'en appercevoir; chez un autre une maladie grave & longue ſe déclarer; un troiſiéme enfin pris d'une maladie contagieuſe dont il avoit reçu l'infection pluſieurs ſemaines auparavant, ſans qu'elle ſe déclarât par aucuns ſignes. Les préparations générales, qu'on employe avant l'Inoculation, ſuffiſent-elles pour écarter toute inquiétude, & faire diſparoître les craintes fondées que

de pareilles circonſtances combinées avec la petite vérole peuvent ſuggérer.

Les Actes d'Edimbourg font foi (*a*) que les ſaignées, purgations & autres préparations, n'ont pu empêcher la petite vérole d'être maligne chez de certains ſujets, tandis que chez d'autres préparés de même, ou qui n'avoient ſubi aucune préparation, elle étoit bénigne.

On ne doit donc pas être ſurpris de ce que l'expérience journaliere nous offre, dans une même épidémie & dans la même maiſon des freres & ſœurs paroiſſant tous également ſains, affectés cependant de la petite vérole d'une maniere bien différente; & ſi la Médecine a tant de fois obſervé & conſigné dans ſes annales, des petites véroles précédées des mêmes préparations ou d'une bonne

(*a*) *Vid. Act. Edimburg. part.* 3. §. 2.

ſanté égale, qui parcouroient leurs périodes tout différemment : profitons au moins des leçons que nous font ces exemples ſans nombre. Ne rougiſſons pas d'ignorer un ſecret que l'Auteur de la nature a voulu ſe réſerver, & d'attribuer ces étranges variétés à de certaines diſpoſitions inexplicables, & qui indépendantes de toute préparation, font agir le venin varioleux, tantôt plus, tantôt moins, ſur différents ſujets. Car il en faut revenir à avouer cette vérité que le raiſonnement démontre & que l'expérience confirme. La différence de caractere dans la petite vérole dérive principalement de la diſpoſition particuliere du ſujet, ſur laquelle les précautions ne peuvent rien, ou preſque rien ; de cette idioſyncraſe de Boerhaave que les principes ſeuls laiſſent ignorer, ſi l'on n'y joint

l'expérience & l'obſervation.

M. Jurin, (*a*) connoiſſant l'importance de s'aſſurer ſuffiſamment de la diſpoſition des ſujets, nous avertit qu'on doit avoir grand ſoin de n'inoculer que des perſonnes d'un bon tempérament, & libres non-ſeulement de maladies apparentes, mais, autant qu'on peut le juger, de toute maladie cachée, de crainte qu'il n'y ait en même-temps à combattre & contre la petite vérole, & contre une mauvaiſe conſtitution, ou quelque autre maladie; faute d'avoir eu égard à cette précaution, pourſuit M. Jurin, on a vu de triſtes accidents.

Pour éviter de rencontrer quelques reliquats de levain étranger, ou quelque principe morbifique caché, ſoit héréditaire, ſoit accidentel; il faudra

(*a*) Relation du ſuccès de l'Inoculation en Angleterre.

donc n'inoculer que des ſujets qui de leur vie, ou depuis très long-temps, n'aient été malades; il faudra paſſer en revue & ſoumettre à un rigoureux examen les pere, mere, & nourrice de la perſonne ſur laquelle on ſe propoſe d'opérer. Quelle prodigieuſe connoiſſance ne faudroit-il pas avoir, non-ſeulement de tous les tempéraments, des qualités naturelles ou accidentelles des humeurs, mais de toutes les maladies & les vices poſſibles, pour être en état de remplir ce préalable! L'étude la plus profonde & l'expérience la plus conſommée mettront-elles à portée d'éviter de grandes erreurs, & de préſerver l'Inoculé des dangers qui en réſulteroient?

Quelque habile que ſoit le Médecin, quelque ſagacité que nous lui ſuppoſions, ſes découvertes tourneront-elles à

l'avantage de l'Inoculation? S'il parvient à démêler un levain & une âcreté, qui jusque-là avoient été ignorés, dans l'impossibilité de les détruire par quelques remédes généraux, il interdira l'Inoculation. Entre ceux qui subiront les examens préalables à l'opération, très-peu présenteront un sang doux, balsamique, dépouillé de toute espéce d'acrimonie, & non altéré par les plaisirs, les veilles, les exercices violents &c., de façon à assurer le succès de l'opération, & à mettre le Médecin en état de régler la marche de la maladie, en prévoyant les suites qu'elle doit avoir. Le nombre de ceux qui seront inoculés dans une si heureuse disposition sera d'autant plus resserré (si l'intérêt de chaque sujet guide l'application de cette méthode) que des personnes, en qui toute la dispo-

ſition du corps eſt dans un ſi bel ordre, pouvant eſſuyer la petite vérole avec beaucoup moins de danger qu'elle n'en fait naître ordinairement, ſont auſſi moins intéreſſées que d'autres à ſoutenir l'épreuve de l'Inoculation; mais combien de maladies prêtes à éclorre, de levains cachés ou aſſoupis, & néanmoins capables d'augmenter la grièveté de la petite vérole ſont ſi impénétrables, qu'ils échapperont aux perquiſitions du Médecin le plus vigilant?

Il eſt de ces levains, de ces ſemences funeſtes dont la jeuneſſe retarde les effets, & qui peuvent demeurer enſévelis juſqu'au déclin de l'âge. Ils nuiront d'autant plus, que l'Inoculation ſera plus propre à les faire revivre & les mettre en action, par la révolution forte & intime, quoique peu ſenſible à l'extérieur, qu'excite néceſſai-

rement dans la machine le pus d'une petite vérole appliqué ſur des inciſions, c'eſt-à-dire, porté directement dans le ſang, où ce nouvel hôte venimeux doit s'établir & infecter toute la maſſe des humeurs.

Mais s'il eſt clairement impoſſible de s'aſſurer de l'état des perſonnes qu'on ſe propoſe d'inoculer, de façon à les garantir, dans la petite vérole qu'on leur donne, de tous les dangers que cette maladie peut en général apporter; s'il ſeroit plus raiſonnable de nier l'identité des deux maladies, ce qui ſapperoit l'Inoculation par le fondement, ne doit-on pas au moins regarder la petite-vérole artificielle procurée avec prudence & par des mains habiles, comme moins dangereuſe que la naturelle, quoique la même quant à ſon eſſence?

Entre les cauſes qui établiſ-

ſent le danger de la petite vérole, on compte pluſieurs accidents, qui dépendent ſoit de la quantité, ſoit de la qualité & âcreté de la matiere morbifique. Plus on réuſſira à écarter les cauſes capables d'augmenter la quantité & l'âcreté du levain varioleux, moins la maladie ſera grave & dangereuſe. Le choix de l'âge, de la saiſon & de la conſtitution des ſujets à inoculer; le régime & les préparations relatives à leur diſpoſition ; le choix ſingulierement des circonſtances, préviendront ſans doute beaucoup d'inconvénients. On ſçait qu'à un certain âge, les paſſions, le travail, la bonne chere & les débauches, ne communiquent que trop ſouvent au ſang une âcreté peu propre à la criſe de la petite vérole. Depuis l'âge de quatre & cinq ans, juſqu'à 14, qui eſt celui qu'on préfére pour ino-

culer, les ſymptômes de la dentition ne ſont plus à craindre; les vaiſſeaux du corps ſont encore flexibles, quoiqu'ils aient un peu plus de cette *vis vitæ*, dont l'excès n'eſt pas à craindre à cet âge. On conviendra auſſi que dans la petite vérole inoculée, l'écoulement des plaies des inciſions, qui s'établit preſque pendant tout le cours de la maladie, fournit pour le traitement un ſecours, ſoit en faiſant diverſion de l'humeur morbifique, & garantiſſant par là les parties délicates qui pourroient y être expoſées, ſoit en diminuant la quantité réelle du levain morbifique, ce qui affoiblit d'autant l'ennemi à combattre. On ſentira de même facilement qu'en évitant le temps de la groſſeſſe, des régles, & beaucoup d'autres circonſtances fâcheuſes qui ſouvent ſe combinent avec la petite vérole, cet-

te maladie ſera moins funeſte.

Il n'eſt pas ſurprenant que la petite vérole ſoit très-griève, lorſqu'elle attaque dans le grand froid de l'hyver, ou au milieu des grandes chaleurs de l'été, un adulte dont la ſanté eſt fort équivoque ; tantôt échauffé, tantôt épuiſé par des excès de toute eſpéce, & ſouvent dans les circonſtances fâcheuſes d'une maladie actuelle. On conçoit qu'elle a beaucoup moins de danger, lorſqu'elle ſurvient dans une bonne ſaiſon, un air tempéré, à un enfant de huit ou dix ans, jouiſſant en apparence d'une bonne ſanté, confirmée par le régime & les précautions, en un mot dans le temps & les conjectures les plus favorables.

Convenons-en donc ; tous les préalables uſités étant obſervés, la petite vérole inoculée ou artificielle, quoique non exempte de danger, eſt cepen-

dant moins fâcheuſe en général que la naturelle. Mais qu'on y prenne garde, nous n'accordons nullement que la petite vérole inoculée ſoit ſans danger; nous prétendons même qu'elle en emporte contre leſquels toute la prudence du Médecin riſque d'échouer.

La plus forte preuve de la juſteſſe des raiſonnements en matiere de Phyſique, c'eſt leur confirmation par l'expérience. Voyons ſi celle-ci appuie notre théorie. C'eſt à cet accord qu'il eſt réſervé de perſuader.

Exemples des caractères effrayants que prend de temps en temps la petite vérole Inoculée, & de la mauvaiſe iſſue qu'elle a quelquefois.

Si les Inoculateurs, appuyés de l'obſervation, nous préſentent aſſez ſouvent, en conſéquence des précautions priſes, des petites véroles artificielles avec très-peu de puſtules, & où toutes ſont de la nature diſcréte; où l'on ne voit point ſurvenir cette fiévre ſecondaire, dont la durée établit le temps le

plus critique de la petite-vérole naturelle ; en un mot où tout ſemble annoncer plûtôt une indiſpoſition légère qu'une maladie proprement dite ; il y a bien des cas où la petite vérole inoculée prend une face incomparablement plus hideuſe, & ſe montre avec des ſymptômes & des accidents de nature à ne point laiſſer de doute ſur la réalité du danger, dont la petite vérole artificielle eſt ſuſceptible.

Pour ſe convaincre du fait, il ſuffit en conſidérant d'une part la marche & les progrès de cette maladie dans ſes périodes, de conſulter d'une autre part les obſervations que nous ont données les partiſans de l'Inoculation qui ont traité de cette matiere.

Le Docteur Timone dans une lettre adreſſée à la Société

Royale de Londres (*a*), nous apprend que de cinquante ſujets inoculés, il en a connu quatre dans leſquels l'éruption fut trop précipitée ; la petite vérole approchoit de la confluente ; ils avoient un nombre de puſtules & éprouverent des ſymptômes plus dangereux.

Pylarini, Médecin de Conſtantinople (*b*), dans ſa diſſertation ſur la méthode d'exciter par tranſplantation la petite vérole, fait mention d'un noble Grec qui fit inoculer ſes quatre fils, dont l'aîné qui avoit dix-huit ans eut une fiévre continue & dangereuſe, ſuivie de pluſieurs ſymptômes laborieux & embaraſſants ; l'éruption fut aſſez nombreuſe, & le danger ne ceſſa qu'à peine au quatorziéme jour.

(*a*) Recueil de Piéces concernant l'Inoculation, p. 25.

(*b*) Recueil de Piéces, p. 32.

Enfin la quantité prodigieuse de pustules qui approchoient de la nature de celles qu'on nomme crystallines, avec des symptômes très rudes, dont parle le Docteur Nettleton (*a*), dans une lettre écrite d'Halifax à M. Jurin, & qu'il a observée sur une fille de quatorze ans qu'il a inoculée; la fiévre avec des abattements, des inquiétudes, & même quelquefois des convulsions avant & durant l'éruption, que nous expose M. de la Coste d'après le Docteur Sloane, & qui ont mis celui-ci dans les plus grandes alarmes; les douleurs de dos, saignement de nez, tresaillements & convulsions qu'a observées, quoique rarement M. Amyand, premier Chirurgien de Sa Majesté Britannique (*b*), avant l'éruption de

(*a*) Recueil de Piéces, p. 119.

(*b*) *Voyez* la Lettre de M. de la Coste à M. Dodart en 1732, dans le Recueil de Piéces, p. 160 & 161.

la petite vérole inoculée ; les vertiges, délires, mouvements convulsifs, l'hémorrhagie, toutes choses capables d'intriguer gens moins intrépides que M. Ranby (*a*), Chirurgien, qu en parle dans son Mémoire envoyé à Genève en 1751, comme en étant peu inquiet ; les vertiges, assoupissements, hémorrhagies par le nez, & quelquefois des convulsions ou même le relâchement des nerfs, sur lesquels passe assez légérement le Docteur Kirkpatrich, dans son Analyse de l'Inoculation, imprimée à Londres en 1751 (*b*), les révolutions & délitescences d'éruption, que les Inoculateurs ont observées dans les différents périodes de cette maladie ; les petites véroles confluentes qu'eurent à Lyon près d'un tiers des Inoculés,

(*a*) Recueil de Piéces, p. 231, 232.
(*b*) Recueil de Piéces, page 266 & 267.

ſuivant le rapport de M. Raſt, fils, dans ſon Mémoire lû l'année derniere à l'Académie de Lyon; tout cela fait autant d'accidents, qui ne permettent pas de méconnoître le danger que la petite vérole artificielle entraîne avec elle.

On en a des exemples ſous les yeux en ce Pays, depuis que l'Inoculation y a été introduite. Mademoiſelle Déſ ***, qui fut inoculée, il y a cinq ou ſix ans, eut des ſymptômes ſi graves, & éprouva un danger ſi évident, que les trois Médecins qui la voyoient, Meſſieurs P. L. & H. ne comptoient preſque plus ſur elle; il eſt conſtaté par les Journaux que vient de donner M. Lorry, des maladies de Madame de Boulogne, de Madame de Belſunce & ſon Fils, qui ont été inoculés en dernier lieu, que tous trois ont eſſuyé une maladie véritablement dangereuſe.

Mais ce qui met le comble à la démonſtration, c'eſt la terminaiſon de cette maladie. Il eſt de notoriété publique juſqu'à préſent qu'elle a été funeſte à un grand nombre. Il n'eſt pas même néceſſaire de produire des liſtes des perſonnes qui y ont ſuccombé, dans chacun des pays où l'Inoculation a été miſe en uſage. Perſonne ne révoque en doute que pluſieurs n'en aient été les victimes ; entre les premiers inoculés à Paris, de deux ſœurs qu'on a ſoumiſes à cette épreuve, l'une en a été la victime.

Suivant M. Raſt, dans ſon Mémoire lû à l'Académie de Lyon, » Depuis neuf ans on a » inoculé à Lyon environ cent » trente perſonnes ; tous les » genres de malheurs qui peu- » vent être la ſuite de cette opé- » ration ſont arrivés ; près d'un » tiers des Inoculés ont eu des

» petites véroles confluentes ;
» un enfant eſt mort d'un abſcès
» au foye par le dépôt ſur ce
» viſcére, de l'humeur vario-
» lique qui ne fit jamais aucune
» éruption, quoiqu'elle s'annon-
» çât, après l'Inoculation, par
» les ſymptômes ordinaires. «

Auſſi les Inoculiſtes, n'ont-ils pas pouſſé d'abord leurs prétentions en faveur de l'Inoculation, jusqu'à nier la poſſibilité de la mauvaiſe terminaiſon de la petite vérole inoculée ; tous leurs efforts ſe ſont réduits, à mettre en parallèle le nombre des morts cauſées par la petite vérole naturelle, & celui des morts qui ont été la ſuite de la petite-vérole artificielle, pour faire adopter celle-ci, comme capable d'affranchir la plus grande partie du genre humain des dangers de la petite vérole.

Les partiſans de l'Inoculation enflent

Sans accuſer en général les partiſans de l'Inoculation, de

mauvaise foi, ou de ce que l'esprit de passion, qui n'est que trop commun chez les personnes fortement éprises d'une invention nouvelle, a pû suggérer à quelques-uns d'entr'eux, on a droit de les soupçonner de s'être livrés à leur imagination échauffée, & comme enivrée de l'amour du bien public, qu'ils croient appercevoir dans cette découverte, au point d'avoir d'une part énormément grossi le nombre des morts de la petite-vérole naturelle, de l'autre exténué, outre mesure, les disgraces de la petite vérole artificielle.

considérablement le nombre de ceux qui sont emportés par la petite vérole naturelle, & exténuent dans la même proportion celui des victimes de l'Inoculation. Illusion de leurs calculs.

Le détail fera voir que ce soupçon n'est que trop fondé.

D'abord, on nous présente la petite vérole naturelle comme une maladie meurtriere, qui précipite au tombeau un cinquiéme, un sixiéme, [les plus moderés des Inoculistes comp-

tent un ſeptiéme au moins] de ceux qui en ſont affligés.

Il n'eſt pas douteux que la petite vérole ne ſoit plus ou moins grave ſuivant les climats, & que le degré de ſon danger dépende ſouvent du caractère des épidémies, qui en emportent tantôt plus, tantôt moins. Cette diſparité a pû en impoſer à ceux qui ont fait de tels calculs, dont la fauſſeté eſt conſtatée par l'obſervation journaliere de chaque Médecin.

On ſe diſpenſera, pour prouver la fauſſeté des calculs ſur le nombre des morts de la petite vérole naturelle, de citer ſa propre expérience, qui n'eſt capable que d'opérer une conviction perſonnelle ; mais on ne peut manquer de convaincre les lecteurs impartiaux, en réclamant le témoignage de tous les Médecins de différents climats, qui ont écrit ſur la petite véro-

le, depuis qu'elle existe & avant qu'il fût question de l'Inoculation.

Pour s'assurer que la petite vérole naturelle ne moissonne pas autant de monde que les Inoculateurs le prétendent, il suffit de consulter M. de Haen (*a*), dans sa Réfutation de l'Inoculation, où il a recueilli les avis de tous les auteurs qui l'ont précédé. On y verra qu'Amatus Lusitanus (*b*) eut, il y a deux siécles, à traiter cent cinquante personnes atteintes de la petite vérole, ou de la rougeole, dont trois personnes périrent, & quatre eurent de très-mauvais ulcéres, uniquement par l'opiniâtreté de leurs parents, qui avoient empêché Amatus de les saigner ; que

(*a*) M. de Haen Conseiller Aulique de L. M. M. I. & R. & premier Professeur en Médecine pratique à l'Université de Vienne, p. 64 & suivantes.

(*b*) *Amatus Lusitanus cent.* 3. *N°.* 15.

Pierre Foreſt (*a*), qui a peut-être plus traité de petites véroles, & de plus mauvaiſe eſpéce qu'aucun Médecin, a très-heureuſement guéri ſes malades; Sennert, *Tom.* 6. *Lib.* 4. *de Febribus*, *Cap.* 12. ſe ſert en parlant de la guériſon de cette maladie de l'expreſſion *plerumque*, & de la mort, *quandoque.* Sydenham, que les Inoculateurs citent avec tant de complaiſance, parce qu'il a parlé de la petite vérole comme d'une maladie très-meurtriere, ne ſe fondoit que ſur le mauvais traitement qu'on peut réformer, & il dit, *Sect.* 3. *Cap.* 2. que le genre diſcret ſeroit par ſa nature exempt de tout danger, s'il étoit bien traité, & qu'il ne meurt de la petite vérole que très-peu de gens du peuple, *perpauci.*

Liſter, Anglois, dans ſon

(*a*) *Vide Petrum Foreſtum*, *Lib.* 7.

Traité de la petite vérole, dit que, de quarante perſonnes qui ont la petite vérole, il n'en meurt preſque pas une ſeule, à moins qu'elle ne ſoit mal traitée ; & que cette maladie, quoique contagieuſe, eſt en grande partie bénigne. Baglivi obſervoit la même choſe en Italie, il y a ſoixante ans. Après s'être plaint dans ſon premier Livre de la Prat. Chap. 3. §. 5. des remedes inutiles qui tuoient ſouvent beaucoup d'enfants de grands ſeigneurs, il ajoute dans ſon Liv. 2. Ch. 12. §. 7. qu'il n'eſt mort aucun de ceux qui avoient la petite vérole, & qui ont été traités par ſa méthode. Jean Schmidius, (*apud Mangetum Bibl. Med. Lib.* 18.) parle d'une petite vérole épidémique, qui affecta très-dangereuſement tous les enfants, & dit que malgré le nombre infini preſque tous guérirent.

M. de Violante, jadis fameux Médecin à Vienne, s'énonce ainsi dans son Traité de la petite vérole §. 10 : » Si cette » maladie emporte beaucoup de » monde, il n'en faut pas tou- » jours accuser la quantité ou » la qualité des petites véroles ; » mais le plus souvent il faut » l'attribuer à la mauvaise mé- » thode, ou à de faux préjugés » qui détournent de la bonne..... » Je dis donc que la petite vé- » role est en partie très-béni- » gne, pourvû que les Méde- » cins la traitent comme il » faut ».

M. de Haen, à qui nous sommes redevables de cette collection, qu'on peut voir dans sa réfutation (*a*), s'explique sur le point dont il s'agit dans un autre Ecrit, (Question sur l'inoculation (*b*). On nous sçaura

(*a*) Page 64 & suivantes.
(*b*) Page 33 & 34.

gré de citer deux ouvrages, où tout respire cette candeur & cette ingénuité propres à l'homme de bien qui cherche le vrai. L'auteur nous apprend dans le dernier, que de deux cents vingt malades qu'il a traités en Hollande de petites véroles épidémiques, tant bénignes que malignes, il n'en est mort qu'un, traité suivant les regles de l'Art. Il en retranche à la vérité quatre, mais qui étoient morts par des causes évidemment étrangeres, & sans s'être soumis complettement à ses soins. Les Inoculateurs, au reste, ne lui feront pas grande grace en lui accordant ce retranchement, parce que, comme nous le verrons, le leur est communément bien plus étendu.

Il est donc démontré, que les Inoculistes ont prodigieusemens enflé le danger de la petite vérole naturelle. On est

bien autorifé à avancer, fans crainte d'aller trop loin, qu'il ne meurt pas de cette maladie la vingtiéme partie de ceux qui en font frappés.

Quant à la petite vérole artificielle, pour réfuter ceux qui prétendent qu'à peine un millieme y fuccombe; il n'eft pas befoin de recourir aux liftes mortuaires de Bofton, capitale de la nouvelle Angleterre en 1721 & 1722, temps où l'Inoculation y a été pratiquée de façon à obliger les Magiftrats à la défendre. On pourroit nous objecter l'efpéce d'enfance, où la pratique de l'Inoculation étoit alors en ce pays, le défaut des préparations, la hardieffe & la témérité que pouvoit fuggérer la frayeur d'une épidémie regnante; mais il fuffira d'oppofer aux Inoculiftes l'obfervation continuelle, dans tous les pays où cette pratique a été

miſe en uſage, de les renvoyer aux différents calculs qui ont été faits par gens, qu'on ne peut taxer d'être prévenus contre l'Inoculation, à ceux de M. Jurin lui-même (*a*), qui admet qu'il en périt, tantôt un ſur 50, d'autres fois un ſur 60, enfin pour le moins un ſur 91. En réuniſſant les Blancs & les Négres inoculés à Boſton en 1752, & faiſant un total, on trouvera qu'il y a eu un mort ſur 41 Inoculés. On peut conſulter ſur ces faits M. de Haen dans ſa réfutation de l'Inoculation, page 80 & ſuivantes. Parmi les nations tout-à-fait inoculiſtes, les calculs ſe trouvent à peu près les mêmes.

Des perſonnes ſaines & robuſtes périrent de cette opé-

(*a*) *Voyez* la Lettre au D. Caleb Cotesworth, & la Relation du ſuccès de l'Inoculation, le Recueil de Piéces, p. 63 & 98.

ration, & ne furent pas plus heureuſes que des ſujets infirmes. Wagſtaff dans ſa Lettre au Docteur Freind, pag. 17, fait mention de 13 ſoldats inoculés à Crémone dans la fleur de l'âge, & jouiſſant d'une ſanté parfaite; ſix eurent beaucoup de peine à ſe tirer d'affaire, & furent long-tems malades; trois ſubirent inutilement l'opération; & les quatre autres moururent. M. Dolhonde, témoin de ces malheureux eſſais, n'accuſe que l'Inoculation, dans le rapport qu'il en fait aux Magiſtrats de la Colonie de Boſton.

Si l'on rapproche ces calculs de ce que Liſter, fameux obſervateur Anglois, Baglivi & d'autres nous ont avancé comme certain, ſur la petite vérole naturelle, on appercevra difficilement la prééminence de l'Inoculation, ſur la voie naturelle; on ſera encore moins tenté d'é-

tablir une différence notable dans la terminaiſon de ces deux maladies, en enviſageant l'obſervation du Docteur Netleton (*a*) qui, dans une lettre écrite à M. Jurin, rapporte un certificat d'une famille, qui conſtate que, chez deux enfants travaillés dans la même quinzaine de la petite vérole, l'une artificielle & l'autre naturelle, ſurvenue pluſieurs mois après l'Inoculation ſubie ſans aucun effet, la premiere a été funeſte, & l'autre très-bénigne.

On ne peut cependant nier qu'en conſéquence des précautions priſes, & du choix des circonſtances les plus favorables, la petite vérole artificielle n'ait été & ne doive être moins funeſte, que la petite vérole ordinaire.

Mais il s'en faut beaucoup que la diſproportion de danger

(*a*) *Voyez* le Recueil de Piéces.

ſoit auſſi grande qu'on s'efforce de le perſuader.

Les Inoculateurs zélés, ne pouvant ſe diſſimuler à eux-mêmes, ni couvrir aux yeux du public, le nombre de ceux qui étoient morts dans le ſein de l'Inoculation, s'y ſont pris d'une autre maniere pour pallier les malheurs de leur pratique chérie. Ce n'eſt plus ni le nombre des morts, ni la circonſtance de la mort dans l'Inoculation qu'ils conteſtent. Des faits prouvés & notoires ne ſe détruiſent pas par une ſimple dénégation. Il eſt plus pratiquable de diſputer ſur la cauſe de ces morts, & d'eſſayer d'en diſculper la petite vérole artificielle, en aſſignant tel autre principe de mort qu'on peut imaginer. Car que ne fait-on pas pour une méthode dont on eſt fortement préoccupé ! Par-là on compte ſe débarraſſer de

l'importune liſte des morts dans la petite vérole inoculée.

Il faut, dit-on, retrancher des liſtes mortuaires les valétudinaires ; les femmes groſſes ; celles qui ſe trouvoient dans un temps critique, périodique, ou qui en approchoient ; les maltraités, les indociles ; ceux qui avoient joint par la contagion priſe antérieurement, la maladie naturelle à l'artificielle ; ceux auxquels il étoit ſurvenu un autre mal épidémique ; ceux qui avoient des maladies cachées, comme des vers, ou avoient anciennement été affectés de maladies qu'on croyoit guéries, mais ſur leſquelles on pouvoit jetter le ſoupçon d'avoir laiſſé quelque mauvais levain dans le corps : on veut encore que quelques-uns aient trouvé le principe de leur mort dans une chute ou autre accident. Pour d'autres enfin, leur terme étoit

fixé, & se feroit réalisé, quand même ils n'auroient pas eu la petite vérole. C'est ainsi qu'on a trouvé moyen d'innocenter la petite vérole artificielle, & de faire taire presque tous ces morts qui, ayant trouvé leur tombeau dans l'Inoculation, crioient vengeance contre elle. Il n'y en avoit guéres en effet, à l'égard desquels on ne pût user au moins d'une ou de quelques-unes de ces évasions, si commodes pour la défense de la nouvelle pratique (*a*).

Ne nous arrêtons pas sur des défaites qui ne séduiront que des personnes qu'il seroit impossible de détromper. Observons seulement, que s'il falloit juger de l'Inoculation sur ces régles, la petite vérole naturelle ne devroit pas être jugée avec plus de rigueur; & cela posé, reve-

(*a*) *Voyez* M. de Haen dans sa Réfutation de l'Inoculation.

nant ſur nos pas, nous ceſſerions de la reconnoître plus funeſte que l'artificielle. Car il doit y avoir de la proportion entre les deux termes d'une comparaiſon. S'il eſt permis de mettre ſur le compte de tant de diſpoſitions, ou accidents, à la décharge de l'Inoculation, tout ce qui lui procure une mauvaiſe iſſue ; il faut en uſer de même pour la petite vérole naturelle. L'une & l'autre doivent être bénignement juſtifiées de tous les torts qu'on leur impute, & c'eſt ſur des circonſtances ou accidents étrangers qu'il faut rejetter les ſuites fâcheuſes, qui en donnent des idées ſiniſtres à tant de perſonnes.

La petite vérole naturelle, que les fauteurs de l'Inoculation donnent pour un fléau des plus meurtriers, devroit donc être regardée comme très bénigne.

Qui ne ſent le ridicule de cette maniere de calculer, & où elle peut mener? Que deviendra l'obſervation, s'il eſt permis d'en éluder ainſi les réſultats? C'eſt, à tout prendre, que nous ſoutenons que la petite vérole naturelle n'emporte pas un vingtiéme de ceux qu'elle attaque. L'Inoculation doit s'enviſager de même avec tous ſes riſques acceſſoires, & accidentels, ſi l'on veut, mais réels & conſtatés par des faits. Reſtituons donc aux liſtes inoculatoires les morts qui leur ont été ſi mal-à-propos ravies, & à l'Inoculation ſes victimes.

Mais, pourſuivent les Inoculateurs, les accidents qui ont ſuivi l'Inoculation, les malheurs qu'elle a éprouvés & qui l'ont décriée, ou tout au moins décréditée, étoient le réſultat tant de ſon enfance que de l'impéritie de ceux qui ſe mêloient de

la pratiquer. On a ſi bien rectifié la méthode, les régles ont tellement été portées à leur perfection dans l'application, qu'il n'y a plus lieu de craindre.

Une des cauſes, nous dit-on, par exemple, qui augmente le plus fréquemment le danger de la petite vérole artificielle, eſt la contagion antérieure de la petite vérole, priſe par la voie ordinaire, ou l'addition d'un mal épidémique acceſſoire. Pour y obvier, on ſuſpend l'opération dans des temps d'épidémies, qui ſe joignant à la petite vérole pourroient la rendre funeſte; de même on n'inocule pas, quand la petite vérole dominante eſt de mauvaiſe eſpéce, & même quand l'épidémie ſeroit bénigne, on n'inocule que dans ſon commencement ou à la fin, c'eſt-à-dire, lorſqu'elle n'a que peu de force.

S'il en étoit ainſi, on met-

troit l'Inoculation fort à l'étroit, & il ſeroit bien difficile de trouver dans l'année un temps où elle pût s'employer, ſans riſquer au moins l'infraction d'une telle régle. On nous recommande pour cette pratique le choix du Printemps ou de l'Automne, mais ce ſont préciſément les ſaiſons où regnent le plus ſouvent les épidémies. Elles paroiſſent ſouvent tout-à-coup & bruſquement. Rien n'eſt plus équivoque, plus incertain, que leur retour périodique. Que l'on parcoure les collections épidémiques faites, ſoit par Sydenham, ſoit par Huxham; que l'on conſulte même les calculs de M. Jurin, & ſa liſte des morts, pendant nombre d'années, de la petite vérole; on verra, comme le remarque M. de Haen [a], qu'il n'y auroit plus de temps

(a) *Voyez* la Réfutation de l'Inoculation.

propre à inoculer, & que les prétendues rectifications de cette méthode ſont impoſſibles dans la pratique, & par conſéquent incapables de calmer de juſtes inquiétudes.

Contradiction entre la Théorie & la Pratique des Inoculateurs.

Auſſi les Inoculateurs ſe mettent-ils plus au large dans la pratique, & ſe livrent-ils à cette opération ſans uſer de toutes les précautions qu'exige la théorie faite pour ſa défenſe. Si le ſuccès répond à leurs déſirs, quelques-uns d'eux ſe croient autoriſés à publier que l'Inoculation eſt immanquable, même ſans obſerver les régles preſcrites. Si les choſes viennent à tourner mal, comme l'Inoculation ne péche jamais que ſur le compte de quelqu'autre maladie, accident, ou diſpoſition, ils ont toujours des reſſources pour dérober ces morts à ſon nécrologe.

Contradic-

C'eſt d'après ces diſtractions

tion entre-eux sur les degrés du risque auquel expose l'Inoculation.

de la liste des morts, & les prétendues réformations qu'y apporte M. Kirkpatrich dans son analyse de l'Inoculation [a], qu'ils avancent qu'il ne meurt de l'Inoculation conduite par des gens entendus que près d'un cinquantiéme, depuis la renaissance de cette pratique, & que le danger doit être près de cent fois moindre, que celui de la petite vérole naturelle. Cette proposition se trouve contredite par M. Jurin qui convient, dans le résultat de ses calculs, que des personnes inoculées en Angleterre avec autant de soin, qu'y en ont mis les Inoculateurs habiles, il en périt un sur 91, ainsi que par les listes mortuaires de Boston en 1752, qui nous offrent des rapports bien différents de ceux de M. Kirkpatrich, lequel argumente d'après les succès de Mrs Ramby

(a) *Voyez* le Receuil de Piéces, p. 254.

& Wal Chirurgiens, & autres; on ſentira qu'on doit fort peu compter ſur ces calculs, ſi on les rapproche de ceux qu'on pourroit faire à Paris, depuis que cette méthode y eſt en uſage.

Autres contradictions entr'eux ſur les régles d'application de leur pratique.

Mais ce n'eſt pas ſeulement dans les calculs des Inoculateurs qu'on apperçoit des contradictions. Ils ne ſont pas plus d'accord entr'eux ſur l'uſage & les régles d'application de cette méthode. L'âge, qu'on préfére ordinairement pour la pratiquer, eſt depuis 4 juſqu'à 12 ou 15 ans. Cependant M. Jurin [*a*] prétend que, quoique la petite vérole naturelle ſoit en général plus à craindre dans les adultes que dans les enfans, la petite vérole inoculée a eu plus de ſuccès dans les premiers que dans les derniers. M. Ramby

(*a*) Relation du ſuccès de l'Inoculation. *Voyez* le Recueil de Piéces, p. 98.

nous dit auſſi (*a*), que cette pratique peut ſe mettre en uſage preſqu'avec la même ſûreté ſur les adultes, que ſur des ſujets d'un âge tendre; le même nous dit qu'il faut que le corps, qui doit recevoir le virus varioleux, ſoit parfaitement ſain & ait toutes ſes forces, que les ſaignées & purgations ne manquent jamais de diminuer. M. Kirkpatrich (*b*) enſeigne au contraire, comme un point remarquable, que ceux qui paroiſſent avoir le plus de vigueur, ne ſont pas ordinairement ceux à qui l'Inoculation eſt le plus favorable, & que les perſonnes modérément délicates promettent à l'Inoculation de plus heureux ſuccès.

Les Inocula- Ce ſur quoi les Inoculateurs

(*a*) Mémoire ſur l'Inoculation, Recueil de Piéces, p. 226, 227 & 229.

(*b*) Analyſe de l'Inoculation, Recueil de Piéces, p. 264 & 265.

s'accordent le plus : c'eſt d'une part l'importance, & de l'autre la difficulté de l'application de leur méthode. On les voit ſans ceſſe dans la crainte des revers, que peuvent occaſionner à l'Inoculation, les accidents qui ne manquent pas d'être la ſuite des abus qui ſe commettent dans le choix & les préparations des ſujets. Ils ſe plaignent continuellement des gens mal habiles qui inoculent. Mr. Tiſſot dit que la petite vérole artificielle n'eſt plus facile que la naturelle, que quand elle eſt bien traitée; que la méthode inoculatoire n'eſt rien moins qu'aiſée ; que ſans la plus grande prudence elle a ſes dangers : on les voit tous s'élever contre l'impéritie & la témérité des Chirurgiens qui, par la mauvaiſe application, diſcréditent cette méthode.

teurs ne ſont unanimes que ſur l'importance & la difficulté de bien appliquer cette pratique ; conſéquences qui naiſſent de leur accord ſur ces deux points.

Sur ce point les Inoculateurs peuvent compter qu'ils acquer-

ront bien des ſuffrages. En effet ſi l'on réfléchit ſur la multitude des précautions à prendre, le détail minutieux & embarraſſant où elles jettent, l'incertitude dans l'application, la néceſſité de la préciſion qui eſt telle, que de ſon inobſervation réſulte, ſuivant les Inoculateurs, l'inutilité de l'opération, ou des accidents très-graves; ſi l'on conſidére la prodigieuſe étendue de connoiſſances requiſes pour ſatisfaire à toutes ces loix, on ſe convaincra que l'Inoculation n'eſt pas faite pour être maniée par des gens peu entendus, moins encore par le premier-venu; mais qu'elle exige les plus habiles Artiſtes.

Voilà où en reſtent les Inoculateurs; mais la conſéquence ne peut-elle pas être pouſſée plus loin? Car ſi en ſuppoſant la néceſſité d'une exacte obſervation, & d'une perpétuelle application des régles preſcrites, on ne ſe

persuade pas qu'il est aussi difficile de s'assurer d'un bon Inoculateur, qu'il l'est au plus habile de s'assurer qu'il inocule sans danger, du moins en comparant le fruit à recueillir de toutes les précautions observées, avec les risques toujours inhérents à cette pratique, & qui naissent de la disposition souvent impénétrable des sujets à inoculer, se tiendra-t'on en garde contre la promesse de certains Inoculateurs, qui nous assurent qu'une longue expérience & les essais repétés ont tellement perfectionné leur méthode, qu'il ne mourra plus personne de la petite vérole inoculée. Il n'y a point d'homme sensé, qui, en considérant sans prévention, combien les précautions exigées sont incertaines, fautives, trompeuses & insuffisantes pour le fond, ou impraticables dans l'exécution, ne conclue que les plus habiles Inocu-

lateurs pourront réussir à rendre la petite vérole inoculée beaucoup moins funeste, que la petite vérole naturelle ; mais jamais ne parviendront à en écarter entierement le danger. Elle en est & sera toujours essentiellement susceptible.

Article. II.

La petite vérole inoculée ne peut-elle pas, après avoir parcouru les périodes ordinaires, laisser au malade les suites dangereuses que laisse quelquefois la petite vérole naturelle ?

Le danger se borne-t-il à la maladie qui suit immédiatement l'Inoculation ? La petite vérole artificielle a-t-elle au moins cet avantage sur la naturelle, d'être exempte des reliquats & mau-

vaiſes ſuites, que celle-ci n'entraîne que trop ſouvent après elle. Sans qu'il ſoit néceſſaire de les détailler, il ſuffit de ſçavoir qu'ils ſont le réſultat du caractère d'âcreté que cette maladie laiſſe dans les humeurs, & qui ſe manifeſte tantôt par des clous ou furoncles, d'autres fois par des fluxions opiniâtres ſur les yeux ou ſur d'autres parties, ſur leſquelles l'humeur âcre ſe porte. Quelquefois même il ſe forme ſur des organes plus ou moins eſſentiels à la vie, des dépôts conſidérables, & qui dépendent des matieres laiſſées par une dépuration incomplette. On voit, à la ſuite de cette maladie, des gens atteints d'indiſpoſitions qui les conduiſent à la mort long-temps avant le temps naturel, ou qui les incommodent toute leur vie. Enfin il n'y a pas de maladie aiguë plus ſuſceptible de reliquats que la petite vérole. Par

tout ailleurs on voit la nature occupée de les prévenir. Non-seulement chaque maladie a une crise qui lui est propre, mais il y en a de communes. Qu'on parcoure les épidémies d'Hippocrate, on s'assurera que la nature n'affecte pas toujours une unique voie de guérison, & que plusieurs décharges critiques concourent souvent à la déterminer.

Si l'on est surpris, en envisageant les efforts redoublés que fait la nature dans la petite vérole, les coctions & crises multipliées qui s'y opérent, que cette maladie puisse laisser après elle de fâcheux restes de sa présence; il suffira, pour revenir de son étonnement, de considérer la grandeur de l'ouvrage que la nature y médite & exécute, le lieu, l'étendue & la qualité de la crise, les mouvements extraordinaires qu'elle est obligée d'em-

ployer, les forces qu'elle doit réunir pour y parvenir : de façon qu'il n'y a pas une partie, pas un organe dont elle n'emprunte l'effort, & qui ne se ressente de la révolution générale qui est nécessaire, pour qu'il s'établisse une suppuration universelle, & un torrent d'évacuation qui approche du débordement. On sera bien éloigné de taxer la nature de paresse ou de défaut d'activité, en se plaçant sous ce point de vue. En effet, ce n'est que lorsqu'elle a porté les grands coups, propres, en déterminant la crise en faveur du malade, à assurer la victoire ; ce n'est singuliérement qu'à la fin du combat décisif, que le secours de l'art devient nécessaire pour la relever de ses fatigues acquises à si bon titre, pour la soutenir dans ses derniers efforts, en un mot pour achever la crise ou suppléer à son imperfection ; aussi n'y a-t-il pas

de maladies aiguës à la fin desquelles l'art ait plus de fonctions que dans celle-ci, & où les purgations soient plus nécessaires. Les anciens ne purgoient à la fin des maladies aiguës, que lorsque la crise étoit imparfaite, & restoient oisifs dans tout autre cas, pour suivre la doctrine d'Hippocrate (*a*) *Quæ judicantur & judicata sunt perfecte, neque movere oportet neque innovare, sive purgantibus sive aliis irritamentis, sed sinere.* La conduite à tenir est toute autre dans la petite vérole; la crise a été si étendue, les efforts de toute la machine & de chacune de ses parties si considérables & si multipliées, qu'on doit faire une révision des diverses parties de tous les organes qui ont soutenu l'effort, & toujours craindre que la dépuration n'ait pas été aussi

(*a*) Hipp. Aph. 20. Sect. I.

complette qu'il ſeroit à déſirer ; auſſi les meilleurs praticiens ne manquent-ils pas de purger, & plusieurs fois, après la terminaiſon de cette maladie.

Cette précaution ſeroit-elle inutile, ou beaucoup moins néceſſaire, dans la petite vérole inoculée ? Ou la criſe peut-elle y être plus parfaite, la dépuration plus complette ? Pour ſe fixer ſur ce point, il ſuffit de comparer les deux eſpéces de petite vérole dans leurs différents périodes.

Dans la petite vérole ordinaire, lorſque la nature entreprend de ſéparer les parties impures & hétérogènes, de la maſſe des humeurs, le premier moyen qu'elle emploie eſt la fiévre qui ſe déclare avec tous les ſignes d'une fiévre inflammatoire. L'érétiſme eſt univerſel, tout eſt en combuſtion, on ne ſçait trop où l'orage doit éclater, le calme ne

reparoit que lorſque la peau ſur toute l'habitude du corps ſe trouve parſemée d'une infinité de puſtules, qui ſont autant de tumeurs vraiment inflammatoires; les Inoculateurs nous préſentent ce période de la petite vérole artificielle, comme n'étant le plus ordinairement qu'une très-légére indiſpoſition, ſans fiévre, ou avec une fiévre très-légére, & qui ſouvent n'oblige même pas de garder le lit; ce période ſe termine par une éruption de puſtules, en ſi petit nombre, que rarement elles vont juſqu'à cent, & dont la plus petite quantité ſuffit.

Dans la petite vérole ordinaire, le calme & l'état de bonace, qu'on apperçoit après l'éruption décidée, ne ſont que paſſagers; la nature a un nouveau travail à entreprendre, il faut qu'elle s'occupe d'une autre eſpéce de coction, qui exige

le plus d'effort de ſa part, d'une ſuppuration par laquelle les puſtules inflammatoires dégénérent en autant d'abſcès. Les anciens connoiſſoient bien ce qu'il en coûtoit à la nature pour la formation du pus, qui ne peut s'exécuter par ſes efforts, & ne peut avoir les qualités convenables, que lorſque le combat ſe termine à l'avantage de celle-ci. Le pus ſe fait, nous dit Galien (*a*), *Vincente naturâ.* Hippocrate nous avertit dans ſes Aphoriſmes, que la fiévre & les douleurs augmentent par la confection du pus : *Circa puris generationes, dolores & febres magis accidunt, quàm pure facto* (*b*). Auſſi voyons-nous dans ce période de la petite vérole ordinaire, les ſymptômes de l'inflammation augmenter ſur toute

(*a*) *Lib. I. de Febribus, Cap. 7. Chart. tome VII. p. 115.*
(*b*) Hipp. Aph. 47. Sect. 2.

l'habitude du corps, la fiévre se renouveller ou s'accroître.

Les Inoculateurs nous disent avec complaisance, qu'il n'y a pas de fiévre secondaire dans la petite vérole qu'ils procurent artistement & de propos délibéré. Est-ce un avantage bien réel (*a*) ? Le produit en sera-t'il mieux conditionné ? Timone & les Inoculateurs, qui l'ont suivi, nous apprennent que, dans celle-ci, la matiere que renferme les boutons n'est pas un pus épais, comme dans la petite vérole ordinaire, mais seulement une sanie claire & tenue ; ce qui, à les en croire, est fort utile, parce qu'il ne reste à leur place aucun creux, aucune cicatrice ; parce que, disent-ils, les boutons séchent rapidement, partie dégénere en une pélicule très-mince qui tombe d'elle-même, partie se

(*a*) Recueil de Piéces, p. 26.

dissipe

dissipe par une résolution insensible.

Qui ne sent combien cette marche est éloignée de celle que suit la nature dans la guérison de la petite vérole, & combien une pareille terminaison peut exciter d'alarmes & d'inquiétudes sur les suites ?

La rougeole, dans laquelle, par le défaut de suppuration, la coction & la dépuration ne sont pas si complettes, que dans la petite vérole, n'est-elle pas communément encore plus susceptible de reliquats ?

Mais, poursuivent les Inoculateurs, le dépôt de la matiere varioleuse se fait dans leur petite vérole chérie, de deux manieres ; une grande partie se porte à la plaie faite pour l'insertion, qu'elle trouve déja impregnée d'une matiere analogue, & elle s'écoule par la suppuration, elle sort pour

ainſi dire en germe; de-là moins de boutons à l'extérieur ; cette ſuppuration des plaies, continuant avec abondance jusqu'après la fin de la petite vérole, n'eſt-elle pas propre à prévenir toutes les ſuites fâcheuſes des petites véroles ordinaires (*a*) ?

Il n'eſt pas douteux que les Médecins ne tirent ſouvent de grands ſecours dans le traitement de la petite vérole, de l'uſage des véſicatoires, ſoit pour diminuer la quantité de la matiere morbifique, ſous le poids de laquelle la nature paroît quelquefois prête à ſuccomber, ſoit pour régler les efforts de celle-ci, & empêcher le levain varioleux d'attaquer, en ſe frayant une fauſſe route, des parties qu'il eſt eſſentiel de ménager. Mais il en eſt de ce moyen comme des autres, qui

(*a*) *Voyez* Butini, Traité de l'Inoculation.

ne tirent leur utilité que d'une administration convenable. Fournir, habituellement & d'avance, une issue au levain variolique par la plaie de l'Inoculation, de façon qu'il ne paroisse qu'une légére éruption ; n'est-ce pas risquer de traverser les mouvements de la nature en lui frayant la route, au lieu de la prendre pour guide, & de se contenter d'éclairer ses démarches, pour l'aider, la contenir, la réprimer, ou la soulager par une diversion selon le besoin, qu'elle même doit faire entendre à ceux qui l'écoutent attentivement ? N'est-ce pas singuliérement s'écarter du principe que les meilleurs Médecins de tous les âges ont si exactement suivi, sur-tout dans les crises qui sont uniquement l'ouvrage de la nature, & qu'Hippocrate nous a si bien exprimé dans

ses Aphorismes (*a*) : *Quæ ducere oportet, quo maximè vergant, eo ducenda, per loca convenientia*? Peut-on se flatter que la coction soit plus parfaite dans le pus que fournissent les plaies, que dans celui des pustules ? Le Docteur Netleton (*b*), dans sa Lettre à M. Jurin dit, qu'il ne croit pas que la matiere des incisions puisse communiquer la maladie, comme le fait celle des pustules des Inoculés. M. Mead (*c*), parlant de l'Inoculation, convient que l'écoulement qui se fait par la plaie de l'insertion, & les pustules du voisinage de la plaie, n'est presque d'aucune utilité. N'est-on pas autorisé en envisageant soit les plaies, soit les pustules

(*a*) Hipp. Aph. 21. Sect. I.

(*b*) *Voyez* le Recueil de Piéces, p. 125

(*c*) *Voyez* son Livre de la petite-vérole chap. 5. de l'Inoculation, p. 345, de ses Ouvrages in-8°.

ſoit la terminaiſon de celles-ci, à conclurre que le levain morbifique n'a pas ſubi le degré de coction convenable; que la décharge critique n'a pas, dans la petite vérole inoculée, la qualité qu'elle doit avoir. Revenons aux préceptes qu'Hippocrate (*a*) nous a laiſſés dans ſes Aphoriſmes : *Concocta purgare & movere oportet, non cruda.* Et dans un autre : *Si, qualia oportet purgari, purgentur, confert, & facilè ferunt; ſin minus contrà.* Ces régles n'étant pas obſervées dans la petite vérole artificielle, il y a tout lieu de craindre que la dépuration n'en ſoit pas complette, & qu'elle ne laiſſe après elle des ſuites fâcheuſes; il ſuffit pour s'en convaincre de la regarder comme étant eſſentiellement de la même nature que la petite vérole ordinaire, ce qu'on ne peut

(*a*) Sect. I, Aph. 22 & 25.

nier qu'en attaquant l'identité de ces deux maladies ; identité ſans laquelle l'Inoculation ſeroit un leurre, de l'aveu de ſes plus zélés partiſans.

Si l'on conſulte l'expérience, elle ne fournira pas plus d'armes à l'Inoculation, que le raiſonnement.

Le Docteur Timone (*a*) fait mention d'abſcès à la ſuite de cette maladie, auxquels, ſelon lui, les enfans ſont plus ſujets. Pylarini (*b*) parle d'ulcères aſſez grands dans les lieux de l'inciſion, & même après quelque temps, d'abſcès aux parties glanduleuſes & aux émonctoires. M. Jurin (*c*) préſente des ſuites encore plus funeſtes. Il cite Mademoiſelle Rigby qui mourut, deux mois après l'Inoculation, d'un abſ-

(*a*) *Voyez* le Recueil de Piéces, p. 26.
(*b*) Recueil de Piéces, p. 40.
(*c*) Relation de M. Jurin, Recueil de Piéces, p. 99 & ſuivantes.

cès au bras avec fiévre lente & étique. Madlle Rolt (*a*), âgée de neuf à dix ans, dont la fiévre continua avec tumeurs purulentes dans les articulations, dévoiement & ſuppuration de vingt ou trente clous, qui la firent mourir ſix ſemaines après l'Inoculation : *Elle ètoit*, dit M. Jurin, *d'une mauvaiſe conſtitution, quoique paroiſſant jouir d'une ſanté parfaite.* Madlle Betty Accourt (*b*) mourut auſſi le vingt-deuxiéme jour de l'Inoculation, quoiqu'il fût ſorti une quantité très-conſidérable de matiéres des inciſions, & qu'elles fuſſent environnées d'une quantité prodigieuſe de puſtules. M. de la Coſte nous rapporte une Lettre de M. Amyand (*c*), dans laquelle celui-ci fait mention de quelques

(*a*) Recueil de Piéces, p. 101.
(*b*) Recueil de Piéces, p. 103.
(*c*) Recueil de Piéces, p. 176.

ſuites de la petite vérole inoculée, comme furoncles, ou abſcès ſous l'aiſſelle, & d'abſcès ſous le muſcle deltoïde, où l'os du bras étoit découvert. Le Docteur Nele (*a*), Médecin de Saliſbury, dans une Lettre adreſſée à M. Amyand, rapporte pluſieurs exemples d'Inoculés, qui conſtatent que cette maladie a ſouvent eu pour ſuites, des inflammations & des abſcès en différentes parties. Suivant Mead (*b*), la petite vérole artificielle eſt plus fréquemment ſuivie de furoncles & d'abſcès, que la naturelle ; parce que le venin varioleux étant pouſſé dehors avec moins de force dans la premiere, la nature y ſupplée par les éruptions. M. Cantwel nous apprend, dans ſon Traité de la petite vérole, qu'il n'y a guéres

(*a*) Recueil de Piéces, p. 185.

(*b*) Traité de la petite-vérole, ch. 5. ſur l'Inoculation.

de maladies dont la petite vérole inoculée n'ait été le principe. Combien en a-t'on vû languir à Paris, à la ſuite de cette maladie depuis que l'Inoculation y eſt en uſage. M. Verdelhan a traité un enfant dont on ne pouvoit attribuer l'état de langueur, auquel il a ſuccombé, qu'à l'Inoculation. Enfin, M. Cantwel en cite pluſieurs défigurés & même eſtropiés. M. Raſt nous parle d'une perſonne qui eſt reſtée boiteuſe. Mademoiſelle **, en porte des marques parlantes. L'éryſipéle ſurvenu à M. le Comte de Balincourt ; l'engorgement des glandes qu'éprouva Madame de Séchelles ; les accidents & maladies qui parurent chez pluſieurs Inoculés, & dont convient M. Gatty dans ſa Lettre à M. Roux ; pluſieurs faits de cette eſpéce, qui ne peuvent manquer d'être parvenus à la

connoiſſance de Meſſieurs les Commiſſaires, ne permettront pas de douter que la petite vérole inoculée, n'ait de commun avec la naturelle, d'être ſujette à des ſuites fâcheuſes, & qu'elle doive même y être plus fréquente ; les plaies des inciſions ne donnent-elles pas lieu ſouvent à des ſuppurations faſtidieuſes ? N'y voit-on pas ſurvenir des abſcès & des dépôts, qui fatiguent & embarraſſent ? Que d'inconvénients peuvent réſulter des inciſions trop tôt fermées ? Quelquefois les plaies deviennent fongueuſes, exigent l'application du cauſtique, ou ne peuvent ſe cicatriſer qu'après une ſuppuration longue, & dont la ceſſation eſt d'autant plus dangereuſe, qu'elle date de plus loin.

M. Raſt fait mention de dépôts devenus fiſtuleux, & qui après des années écoulées ne

ſont pas encore taris. Pluſieurs plaies, dit-il, faites pour inoculer dans des gens d'ailleurs très-ſains, ſe ſont converties en ulceres, dont il a fallu entretenir l'écoulement.

De quelque côté que l'on conſidere la petite vérole artificielle, on apperçoit partout des ſuites à craindre; auſſi les plus habiles Inoculateurs ne manquent pas de purger à la fin de cette maladie, au moins autant & plus que dans la petite vérole ordinaire. M. Ranby, Chirurgien, dont les Inoculateurs élevent ſi haut les ſuccès, avoit coutume de purger ſept à huit fois les malades, après la terminaiſon de cette petite vérole. M. Mead (*a*) recommande comme une choſe néceſſaire, de purger plus fréquemment dans la petite vérole artificielle, que dans la naturelle.

(*a*) *Id.* Chap. 5. de l'Inoculation.

ARTICLE. III.

L'Inoculation même, qui emprunte d'un autre ſujet la petite vérole qu'elle tranſmet à l'Inoculé, n'ajoute-t'elle pas au danger des ſuites de la petite vérole artificielle?

L'ÉTAT de langueur où la petite vérole inoculée laiſſe ſouvent les malades qui s'en tirent, & la mort qu'elle produit quelquefois, ſont-ils les ſeuls dangers que l'on courre, en ſe ſoumettant à l'épreuve de l'Inoculation? N'a-t-on pas à craindre qu'elle ne tranſporte en même-temps & la petite vérole, & quelque maladie du ſujet dont la matiere varioleuſe a été priſe? Pour cela il ſuffit que le pus des puſtules de la petite vérole, participe des levains

qui peuvent exiſter dans la machine qui le fournit. Car alors, ſi la perſonne, de qui on a emprunté le pus, eſt infectée de levains ſcorbutiques, ſcrophuleux, vérolique ou autre, il pourra communiquer ces différentes maladies à l'Inoculé.

On ne doutera pas que le pus variolique ne puiſſe participer des levains étrangers, s'il en exiſte dans la machine, pour peu qu'on réfléchiſſe ſur la révolution ſurprenante qui ſe paſſe dans toute l'économie animale, pendant le cours de cette maladie, ſur l'élaboration qu'y ſubiſſent les humeurs; élaboration dont le pus qui ſe forme ſur toute l'habitude du corps, eſt le complément & le dernier terme; enfin, ſur le nombre de maladies de différentes eſpeces qui ont été guéries, ou conſidérablement diminuées par la petite vérole.

Qu'une maladie en puiſſe guérir une autre, c'eſt un fait conſtaté par une infinité d'obſervations en Médecine. On a vû une galle ſurvenue guérir la folie. Combien de fois la gourme des enfants a-t-elle guéri des maladies qui exiſtoient auparavant ? De combien de maladies graves n'affranchit-elle pas l'enfance ? La nature ſe délivre par ce moyen, inſenſiblement & en détail, des impuretés qui la ſurchargent. Que de maux différents ne voit-on pas céder à un flux hémorrhoïdal, qui s'établit habituellement ? Entre les maladies, il n'y en a pas de plus propres à en guérir d'autres, que celles dans leſquelles l'action réciproque des ſolides & des fluides, l'effort de la vie, ſe trouvent accrus, & qui affectant toute la machine, ſont plus à portée de rétablir la liberté des fonctions dans cha-

cune de ſes parties ; auſſi la fiévre eſt-elle regardée à juſte titre, comme un moyen dont ſe ſert la nature pour parvenir à détruire les embarras qui la gênent, & comme une maladie ſouvent utile & néceſſaire pour en guérir d'autres. Sur ce détail, qui ſeroit trop long, on peut conſulter Boerhaave & Van-Swieten.

Les maladies où il s'opere quelque criſe, ſeront néceſſairement plus propres à produire cet effet, ſurtout ſi la criſe eſt univerſelle comme la maladie ; on ſçait combien de maladies ont été heureuſement terminées par les ſueurs, qui forment une criſe commune à toutes. Il réſulte de tout cela, que les fiévres éruptives, critiques, doivent tenir le premier rang entre celles qui ſont capables de ſoulager ou guérir d'autres maladies. Auſſi rien n'eſt-il plus

commun que de voir arriver ces ſortes d'éruptions à la fin des maladies, comme le dernier effort que fait la nature pour ſe dégager entierement; ſi maintenant on compare les différentes éruptions critiques, avec celle dont il s'agit, on trouvera qu'elles n'en approchent nullement. La petite vérole pourroit ſe définir, une gourme univerſelle & ſubite, dans laquelle la nature, par les efforts redoublés qu'elle fait, la commotion générale qu'elle excite, & qui met à l'épreuve chaque partie du corps, ſemble méditer le renouvellement entier de ſa conſtitution. On diroit en effet que la nature, par une coction laborieuſe, vive, & pouſſée au plus haut terme, par une criſe auſſi déciſive qu'étendue, ne tend à rien moins qu'à purifier toute la maſſe des humeurs, en les dépouillant de tous les le-

vains & impuretés qui peuvent y exister ; en un mot, qu'elle travaille à rétablir la liberté des fonctions, l'ordre & l'économie dans toute la machine.

Comme il n'y a pas d'humeur dans le corps, pas de partie organique qui ne reçoive l'impression de cette révolution générale, il n'y a pas de maladie sur laquelle la petite vérole ne doive opérer un changement notable. Les maladies les plus longues, les plus opiniâtres, & les plus difficiles à guérir, ont leur source dans la lymphe. C'est-là que se cantonnent la plûpart des levains les plus pénibles à déraciner ; les remedes les plus efficaces dans ces circonstances, sont sans contredit les fondants & les sudorifiques. Peut-il en exister un plus puissant que la petite vérole, considérée dans ses divers périodes ? Enfin, tous les doutes

seront levés à cet égard, si l'on considere l'analogie particuliere qu'a le levain de la petite vérole avec la lymphe, & qu'on ne peut méconnoître aux suites que laisse cette maladie, lorsque la dépuration n'a pas été complette, ou qu'il est survenu quelque délitescence. Tels sont les clous, fluxions sur les yeux, maux d'oreilles, &c. dont la cause, de l'aveu de tous les Médecins, réside dans la lymphe.

La Médecine fourmille d'observations de maladies de toute espece, sans en excepter même celles qui dépendoient d'un vice dans les parties organiques, qui se sont trouvées guéries, ou notablement changées par une petite vérole survenue. Il n'y a pas de Médecin que l'expérience personnelle n'ait fixé sur ce point; mais c'est surtout des maladies qui ont leur

ſource dans la maſſe des humeurs, que la petite vérole doit être plus ſouvent victorieuſe. Auſſi l'a-t-on vû diſſiper entierement des dartres, des ulceres méchants & opiniâtres. On a vû, en conſéquence de cette maladie, des conſtitutions foibles, des conſomptionnaires, devenir vigoureux, & ſurmonter leurs premieres maladies. Quand une fois les enfants ont eſſuyé cette maladie, il eſt bien rare de les voir ſujets à cette gourme, qui n'eſt que trop fréquente dans ceux qui n'ont pas eu la petite vérole.

Soit que la petite vérole guériſſe, ſoit qu'elle ne parvienne pas à guérir les maladies antérieures, il eſt certain qu'il n'y a pas de partie, pas de maladie qui ſoit à l'abri de ſon impreſſion, pas de levain même caché qui échappe à l'action du levain variolique, & que, par

conféquent, le levain varioleux ayant acquis dans la machine, par le travail de la nature, tout le dégré de coction dont il est susceptible, doit non-seulement être imprégné des levains étrangers, s'il en existe dans la machine, mais forme nécessairement comme l'extrait & la quintessence de toutes les humeurs & des impuretés dont elles sont chargées. Il pourra donc communiquer les principes d'autres maladies qu'il contient, comme scorbut, mal vénérien, écrouelles, &c. M. Cantwel cite des exemples des deux derniers levains, qui se sont déclarés à la suite de la petite vérole inoculée, & qui existoient dans celui duquel on avoit emprunté le pus. M. Maloet a une observation de dartres communiquées de cette façon; c'est ce qui ne peut arriver dans la contagion variolique naturelle,

parce que les miaſmes contagieux plus ſubtils, enlevés par l'air & volatiliſés, ne peuvent être chargés de principes ſi groſſiers. Au contraire, ces principes reſtants néceſſairement mêlés avec le pus variolique qu'on inſere en nature dans les inciſions, doivent par la ſuite ſe développer & donner des ſignes de leur préſence. Si cette vérité n'eſt pas encore confirmée par une infinité de faits, c'eſt parce qu'il faut une ſucceſſion de temps pour les fournir. Ne peut-on pas même ſoupçonner que de ceux qui ſont ſurvenus, partie a été déguiſée, partie a été enſevelie dans le ſilence. Meſſieurs les Commiſſaires ne manqueront pas d'en produire pluſieurs de cette eſpece parvenus à leur connoiſſance.

Les précautions à prendre de la part des Inoculateurs ſe-

ront donc bien multipliées ; il faudra ſoumettre celui qui doit fournir le pus, à un examen auſſi rigoureux que la perſonne qu'on ſe propoſe d'inoculer, ce qui, comme nous avons vû, exige cependant des ſoins prodigieuſement étendus ; nous ne pouvons être de l'avis de M. Mead (*a*) qui en admettant un choix à faire, regardoit cependant comme beaucoup plus important celui du ſujet à inoculer, que celui du ſujet dont on tiroit le pus pour l'opération. Nous ne ſommes pas même ſuffiſamment raſſurés par M. de la Coſte (*b*) qui nous dit, dans une Lettre adreſſée à M. Dodart, que pour n'avoir rien à craindre de ce côté, on n'a qu'à s'adreſſer à des perſonnes prudentes, & qui faſſent atten-

(*a*) Traité de la petite vérole, chap. 5. de l'Inoculation.

(*b*) Recueil de Piéces, p. 166.

tion à tout ceci. Les attentions qu'apportent même des perſonnes ſages dans le choix d'une nourrice, ne les empêchent ſouvent pas d'être trompés. Il s'agit ici d'un choix non moins important, & beaucoup plus délicat, par la difficulté de démêler des cauſes d'excluſion, qui peuvent échapper aux yeux les plus clairvoyants.

ARTICLE. IV.

L'opération de l'inſertion n'emporte-t'elle pas par ſa nature un danger particulier pour le ſujet ſur lequel elle s'exécute?

INDÉPENDAMMENT des principes d'autres maladies, dont peut être impregné le pus variolique emprunté pour l'inſertion, ce qui ſuffiroit pour donner de juſtes alarmes, n'eſt-il pas à

craindre que de l'arrivée d'un levain étranger, d'une matiere venimeuſe ainſi introduite dans la maſſe des humeurs, il ne réſulte dans l'économie animale d'autres commotions, d'autres déſordres, que la petite vérole qui ſe déclare peu de temps après ? L'action des poiſons qui pénétrent dans la maſſe du ſang, par la plaie que fait la morſure ou piquure des animaux venimeux eſt, ce ſemble, aſſez effrayante, pour éloigner d'une pratique qui tend à la reproduire. Car c'eſt vraiſemblablement l'exemple de cet accident même, dont la Médecine ne s'étoit occupée juſques-là, que pour y remédier, qui, vu avec d'autres yeux, a ſuggéré aux Inoculateurs l'idée de donner la petite vérole par inſertion ; jamais l'art n'a plus malheureuſement imité la nature.

Pour ſe convaincre des troubles

bles que cette inſertion peut cauſer dans la machine, il ne faut que ſe repréſenter la fabrique du corps humain, compoſé de fluides continuellement circulants dans des canaux ſolides, élaſtiques, & doués d'une extrême ſenſibilité; auſſi toutes les ſubſtances, capables d'affecter l'économie animale, ont-elles cela de commun, que lui étant communiquées d'une maniere ſi crûe, ſi immédiate & ſi intime, elles ne peuvent y opérer que dangereuſement. Galien (*a*) a très-bien obſervé, qu'il n'y avoit dans la nature aucune ſubſtance qui exerçât la même action ſur le corps humain, priſe à l'intérieur, où appliquée extérieurement; mais cette différence eſt ſur-tout ſenſible par rapport au venin variolique communiqué par voie d'Inoculation, ou par voie de contagion.

(*a*) *Lib.* 3. *de Temperamentis*, *Cap.* 3.

En effet toutes les ſubſtances, qu'offre la nature, enviſagées relativement au corps humain, peuvent ſe réduire à trois claſſes ; l'aliment, le médicament & le poiſon. Il eſt de l'eſſence de l'aliment, d'être ſuſceptible d'altération & de changement par la fabrique du corps, pour pouvoir ſe convertir en ſa propre ſubſtance. Il faut au contraire que le médicament, dont la fonction eſt d'intervertir & de changer la conſtitution actuelle du corps pour la rendre meilleure, au lieu d'être doux & tempéré comme l'aliment, contienne des parties éminentes, un excès quelconque ; en un mot, il doit être comme le remarque Hippocrate (*a*) ἄκρητον, intempéré, & il ne peut agir utilement, qu'en corrigeant un excès oppoſé à celui qu'il porte, de façon que de cette action

(*a*) *Lib. de Locis in homine.*

mutuelle, de ce combat, il résulte l'εὔκρητον, le tempéré.

Le poison ne différe du médicament, qu'en ce qu'il produit un changement si violent & si subit dans la machine, qu'il la corrompt & la détruit.

L'action réciproque des solides & des fluides de la machine, le *vis vitæ*, qui est évidemment nécessaire pour que l'aliment remplisse sa fin, contribue de même à mettre en action le médicament & le poison. Aussi les effets de chacune de ces substances, sur l'économie animale, ne répondent-ils pas constamment à leur propriété absolue. Mais toujours relatifs à la disposition du sujet sur lequel elles opérent, ils varient suivant le dégré de force, de délicatesse & de sensibilité de la machine; la différence quelque grande qu'elle soit entre l'aliment, le médicament & le

poiſon, ne conſiſte même que dans le dégré d'action; en effet non-ſeulement des poiſons puiſſants contre certains genres d'animaux, ſervent de médicaments & même de nourriture à des animaux d'un autre genre; mais la même ſubſtance peut prendre à la fois ces caractères ſi diamétralement oppoſés, à l'égard d'une même eſpéce d'animaux. Galien (*a*) connoiſſoit bien la poſſibilité de réunir les deux propriétés de nourrir & de remédier; il fait mention d'aliments médicamenteux. Les mêmes ſubſtances qui feront fonction de médicaments chez des perſonnes foibles & languiſſantes, pourront donc devenir nourriture chez d'autres plus forts & plus vigoureux, qui ſeront en état de les altérer & de les ſurmonter. Un médicament pris mal-à-propos

(*a*) *Lib. III. de Temperamentis, Cap.* 2.

eſt un poiſon ; & le poiſon ſous la main d'un habile Médecin, peut quelquefois acquérir la vertu d'un médicament très-puiſſant ; tout cela ne regarde que l'opération des aliments, des médicaments & des poiſons ſur différents ſujets.

Si l'on conſidére ces ſubſtances relativement à un ſeul ſujet, chacune d'elle exerce l'action qui lui eſt propre, & les effets en ſont prodigieuſement différents. Il n'y auroit qu'un moyen de faire évanouir cette diſparité d'action ſur un même ſujet, mais moyen funeſte, ce ſeroit de les introduire dans le corps par une voie qui les lui rendît tous préjudiciables, telle eſt celle qu'on nous vante aujourd'hui.

Et d'abord quant aux poiſons : Que leur qualité deſtructive doive en général augmenter conſidérablement, par le mêlan-

ge immédiat dans la maſſe des humeurs, c'eſt ce dont on ne doutera pas, ſi d'un côté l'on conſidére que les ravages affreux qui en réſultent dans l'économie animale, dépendent (*a*) tant de l'impreſſion vive qu'ils produiſent ſur la liqueur des nerfs, que du renverſement énorme qu'ils excitent dans la circulation des humeurs & leur ſécrétion; & ſi d'un autre côté l'on fait réflexion ſur quantité de poiſons, tels que celui de la vipére & d'autres qui, comme l'a remarqué Galien (*b*), n'exerçant leur fureur que lorſqu'ils ſont immédiatement communiqués à la maſſe du ſang par une plaie quelconque (*c*), s'avalent & parviennent impu-

(*a*) *Voyez* le Traité des poiſons par M. Mead.

(*b*) *Lib. III. de Temperamentis, Cap.* 3.

(*c*) *Voyez* l'eſſai de la Vipére de M. Mead, p. 27.

nément dans la machine par d'autres voies (*a*).

On concevra de même facilement, que les parties actives & nécessairement intempérées des médicaments, si on les porte immédiatement dans le sang, doivent, bien loin d'être salutaires, y produire une altération nuisible. L'épreuve, qu'ils subissent ordinairement dans l'estomach, & en général dans les premiéres & secondes voies, avant de passer dans la circulation, a l'avantage de prévenir tout inconvénient, sans diminuer leur vertu.

Quant aux remédes dont l'effet doit se porter du dehors au dedans, outre que leur usage est plus délicat, leur juste application plus difficile que celle des remédes internes, & que les indications & les régles pour l'ad-

(*a*) *Voyez* la question sur l'Inoculation de M. de Haen, p. 58 & suivantes. *Fr. Rhedi, observ. de Viperis.*

miniſtration des premiéres, ſont moins ſûres & plus arbitraires: Quelle prodigieuſe différence entre la combinaiſon lente & paiſible des remédes externes, avec les humeurs du corps! Combinaiſon qui s'exécute par les vaiſſeaux abſorbants, & le mêlange cru qu'on feroit bruſquement de ces remédes externes dans le torrent de la circulation.

Pour ſentir à quel degré d'éloignement doivent être les effets de ces divers mêlanges, il ſuffit de comparer deux phénoménes que nous préſente la petite vérole, par la rentrée du pus dans le ſang; l'un eſt la fiévre qui ſurvient de temps à autre vers la fin du période de la ſuppuration, ou le commencement du déſſechement, en conſéquence de la réſorption d'une portion du pus des puſtules, (fiévre qui mériteroit beaucoup mieux le

nom de fiévre ſécondaire, en l'enviſageant comme accident, que la fiévre de ſuppuration qu'on doit regarder comme utile & même néceſſaire pour la coction & la criſe de cette maladie); l'autre eſt la rentrée & déliteſcence ſubite des puſtules de la petite vérole. Souvent cette fiévre de réſorption céde facilement aux remédes indiqués. La rentrée des boutons au contraire eſt preſque toujours ſuivie de la mort la plus prompte & la moins attendue.

Enfin les ſubſtances capables de nourrir, & qui par-là ſemblent les plus amies du corps humain, n'atteignent point, s'il eſt permis de parler ainſi, à ce dégré de familiarité qui ſeroit néceſſaire, pour qu'elles puſſent être jettées directement & impunément dans la maſſe du ſang. Il faut en effet, avant que de remplir l'utile fonction de nourrir,

qu'elles ſubiſſent bien des changements & beaucoup d'altération. Hippocrate (*a*) & Galien établiſſent un juſte diſcernement, entre la matiére proprement nutritive, & les corps altérables qui peuvent la fournir, en diſtinguant dans l'aliment, *quod alit, quod alimento proximum eſt, & quod alimentum futurum eſt.* Pour acquérir des idées nettes & préciſes ſur la partie mucide qui forme la vraie matiére nutritive, & ſur les ſubſtances qui la fourniſſent, il faut conſulter le ſçavant traité des aliments de Mr. Lorry.

De tous les changements, que doivent éprouver les aliments dans la machine qu'il s'agit de nourrir, le plus eſſentiel, celui qui ſeul peut les mettre en état de paſſer utilement dans la circulation, c'eſt le travail de l'eſ-

(*a*) *Hipp. Lib. de alimento. Galen. Lib. III. de Temperamentis, Cap.* 2.

tomach, l'action des premiéres & secondes voies. Le mêlange immédiat des aliments dans les humeurs, ne pourroit qu'être nuisible, quand ce seroit des aliments qui eussent la plus grande analogie avec elles ; quels troubles n'excitent pas dans l'œconomie animale, les liqueurs les plus analogues au corps humain, si elles sont jettées directement dans le sang en y refluant? Ne voyons-nous pas tous les jours les désordres que produisent dans la nature la suppression de la transpiration, du lait, des lochies, de la matiére des régles? Enfin la funeste issue des expériences par lesquelles on a tenté, pour rajeunir un corps usé, de faire passer le sang d'un animal sain & jeune dans celui d'un vieillard (*a*). Tout concourt à

(*a*) *Voyez* la Thèse soutenue en 1723. par M. Durac, sous la Présidence de M. de la Vigne.

démontrer que les ſubſtances même les plus analogues à nos humeurs, mêlées immédiatement dans le ſang, ſont vraiment dangereuſes.

Quels ravages ne doit-on donc pas attendre d'un levain auſſi étranger, que la petite vérole, introduit dans le ſang par l'opération de l'inſertion; d'une matiére animale qui, ſe trouvant hors des voies de la circulation, ſans vie & ſans mouvement, doit être fort diſpoſée à la corruption, comme il n'y a pas de Médecin ni d'Anatomiſte qui puiſſe en douter? C'eſt un pus extrait des puſtules de la petite vérole, dont l'état de putréfaction & la corruption ſont bien (*a*) démontrées, tant par l'odeur & la puanteur qui s'exhalent du corps du malade, la corroſion du tiſſu réticulaire qui eſt ſous

(*a*) *Voyez* la Thèſe *an Variolas Inoculare nefas.*

l'épiderme, les cicatrices qui restent à la peau à la suite de cette maladie, que par les vers qui se trouvent quelquefois sous les pustules; accidents qui se sont tous rencontrés dans les petites véroles artificielles (*a*). Ce n'est donc pas moins qu'un poison qu'on jette ainsi immédiatement dans nos humeurs, & dont on charge la nature; aussi à peine cette matiére venimeuse est-elle insinuée, (comme le remarque l'Auteur de la thèse citée plus haut) « qu'elle ralentit, affoiblit, étouffe les oscillations des vaisseaux, & répand une espéce de stupeur sur toutes les parties. La nature souffre alors, & ne peut sans une violence extrême se prêter aux intentions de l'Inoculateur. La qualité délétive de cette humeur est encore démontrée d'une façon bien con-

(*a*) Lisez à ce sujet Timone, p. 41.

» vaincante, par ce qui arrive
» ſouvent après cette introduc-
» tion. Les lévres de la plaie
» deviennent dures & carcino-
» mateuſes ; on en voit ſortir une
» humeur virulente & ſemblable
» à celle qui découle d'un can-
» cer ouvert ; des ulcéres quel-
» quefois incurables, mais tou-
» jours rebelles, ſe font dans
» les glandes des iſſues où l'art
» ne peut pénétrer ; les couleurs
» ſe perdent, la pâleur ſe répand
» ſur le viſage, enfin il reſte
» toutes les marques d'un poi-
» ſon que la nature eſt venu à
» bout de ſurmonter (*a*).

N'eſt-ce pas contre le poiſon & ſes effets, que les Inoculateurs dirigent leurs préparatifs, & uniquement dans l'intention d'en émouſſer la force, qu'ils font prendre long-temps avant l'opération, aux gens parfaitement ſains dans les veines deſ-

(*a*) Conſultez encore Timone.

quels ils projettent de jetter ce poiſon, des précautions & des remédes multipliés. Car c'eſt ce qu'on a ſouvent occaſion d'obſerver dans leur pratique. On les voit encore ordonner une diete auſſi ſévére, qu'ils la preſcriroient à ceux qui auroient la petite vérole la plus maligne, & tout cela tandis que d'ailleurs ils annoncent la petite vérole artificielle comme méritant à peine le nom de maladie. Avec quelque ſoin que les Inoculateurs prennent leurs précautions, il faut qu'ils renoncent à calmer nos inquiétudes. Il n'en eſt point de plus légitimes, que celles dont on eſt frappé, en voyant ſurvenir un nouveau venin qui circule dans la maſſe du ſang, une matiére purulente variolique deſtinée à ſe combiner avec nos humeurs. Qui peut répondre que ce nouvel hôte, fidéle aux intentions

de celui qui l'introduit dans le corps, n'y produira que la contagion ordinaire de la petite vérole; que ce véritable poiſon emporté par le torrent de la circulation, ne troublera en aucune façon l'égalité ni l'uniformité de cette importante fonction; que roulant dans tous les viſceres, il ne dérangera pas l'ordre des différentes ſécrétions; que parcourant enfin impunément tous les vaiſſeaux du corps, il ne portera aucune atteinte aux organes ſenſibles, au ſyſtême des nerfs, *à l'homme intérieur* de Sydenham.

Si ceux qui après avoir eſſuyé l'action de quelques poiſons, ont échappé aux ſymptômes effrayants & dangereux qui en résultent, ſont ſouvent dans le cas de ſe reſſentir toute leur vie de ſes impreſſions par une ſanté ruinée; la maladie qui ſuit l'Inoculation & que ſes parti-

ſans nous préſentent comme très-légere, ſuffiroit-elle pour mettre à l'abri de toute ſuite fâcheuſe, mais plus éloignée?

Il ſera donc néceſſaire qu'il ſe faſſe dans la machine, une révolution capable de remédier à cette nuiſible commotion, par quelque maladie grave qui jointe ou ſuccédant à la petite vérole, établiſſe, au péril même de la vie, une eſpéce de régénération dans l'économie animale. Mais alors le reméde & le mal concourront, en portant coup à la machine, à ruiner ou du moins à affoiblir le tempérament : ſi le trouble & le déſordre ſuivent de plus loin, comme nous en avons l'exemple dans quelques poiſons tels que celui de la rage (*a*), & autres, qui couvent long-temps dans la machine, avant leur ex-

(*b*) *Voyez* Mead, Traité des Poiſons, p. 88.

plosion, & dont les effets, pour être retardés, n'en sont pas moins cruels : on verra se manifester des maladies longues & pénibles, capables d'abréger la vie, ou de faire traîner des jours dans la langueur & dans l'infirmité.

M. Rast (c) nous apprend, » qu'une Demoiselle inoculée » après l'âge de puberté, qui » jouissoit avant cette époque » de la santé la plus ferme, a » manqué plusieurs fois de pé- » rir pendant l'espace de deux » années, par les hémorrhagies » utérines énormes auxquelles » la petite vérole inoculée don- » na lieu, & dont elle n'est » point, dit M. Rast, à beau- » coup près rétablie. La petite » vérole volante, les érésipe- » les, les éruptions miliaires, » ont succedé très-fréquem-

(c) *Voyez* Son Mémoire lû à l'Académie de Lyon en Juillet 1763.

» ment à la petite vérole ino-
» culée ; peu ont échappé à un
» de ces maux. Des perſonnes
» ſaines, inoculées ſans effet,
» n'ont pas moins été incom-
» modées très-long-temps. La
» plus grande partie des cent
» trente perſonnes inoculées à
» Lyon depuis neuf ans, ont été
» pendant long-temps & ſont
» encore d'une ſanté très-chan-
» celante.

L'Inoculation étoit donc plus intéreſſée, que fondée à faire retrancher de la liſte des malheurs cauſés par cette pratique, ceux qui ne ſurvenoient que quarante jours après l'opération.

Enfin d'où procédoient immédiatement les maladies de langueur qu'ont eſſuyées, à la ſuite de ce nouveau remède, pluſieurs de ceux qui en avoient ſubi l'épreuve ? Eſt-ce à des cauſes purement accidentelles,

comme s'efforcent de le prétendre les Inoculateurs, qu'on doit attribuer les maladies vives & d'une toute autre nature que la petite vérole, qui se sont déclarées quelque temps après l'Inoculation ?

Quelle cause prochaine assigner des maladies qui, au rapport de M. Gatty (*a*), ont succédé à l'usage de cette méthode, de la fiévre rouge qu'eut peu de temps après Mademoiselle de Galifet l'aînée, de la fiévre aiguë qu'essuya le fils de M. le Duc de Sully cinq semaines après cette opération, de la fiévre maligne dont fut attaquée Mademoiselle de Surgeres un mois après l'inoculation, & lorsque la plaie suppuroit encore ?

Quoiqu'il en soit, sans être à portée de décider si elles dé-

(*a*) *Voyez* la Lettre de Monsieur Gatty à Monsieur Roux.

pendoient de la petite vérole en elle-même, ou des levains combinés avec le pus fourni pour l'insertion, ou enfin de la nature même de l'opération, il faudroit être bien passionné fauteur de l'Inoculation, pour ne les pas mettre en général sur son compte.

On doit donc regarder comme constant & démontré par tout ce que renferme cette premiere Partie: 1°. que la petite vérole inoculée, quoique plus rarement funeste à la vie, que la petite vérole naturelle, forme dans ses divers périodes une maladie véritablement dangereuse; 2°. qu'elle est ainsi que la petite vérole naturelle susceptible de reliquats & de suites dangereuses; 3°. que l'Inoculation ajoute par l'emprunt du pus variolique fait d'un autre sujet, au danger des suites de la petite vérole; 4°. que l'opération de

l'inſertion emporte par ſa nature un danger particulier pour le ſujet ſur lequel elle s'exécute ; & en général par une conſéquence qui embraſſe toutes les autres, que l'Inoculation loin d'être exempte de dangers, en entraîne de très-notables & multipliés, ſoit dans la petite vérole qui en réſulte, ſoit dans les ſuites.





SECONDE PARTIE.

L'Inoculation met-elle ceux qui la subissent à l'abri de la petite vérole naturelle?

Systême des Inoculistes sur ce point.

LA petite vérole est, à entendre les Inoculateurs, une maladie dont tous les hommes apportent le germe en naissant, & qui n'a besoin pour se développer tôt ou tard, que de la jonction des particules venimeuses qui lui viennent du dehors, & avec lesquelles cette portion de matiere innée sympathise (*a*). C'est ce qu'ils appellent le levain ou foyer varioleux, dont ils font dépen-

(*a*) *Voyez* l'Analyse de l'Inoculation de M. Kirkpatrich, recueil de Piéces, p. 238, le sermon de M. de Worcestre, recueil de Piéces, p. 207.

dre l'universalité de cette maladie : elle est, disent-ils, si générale, qu'à peine le nombre de ceux qui ont vêcu âge d'homme, sans subir cette épreuve, forme une exception. Les uns en Angleterre, le comparant au nombre de ceux chez lesquels le levain n'a pas manqué à se développer, le trouvent être comme un à plusieurs cents ; d'autres croient qu'en France, sur vingt-cinq personnes, il y en a environ une d'exceptée de cette loi commune (*a*). Une seule atteinte de cette maladie, disent encore les partisans de l'Inoculation, consume & détruit si bien le germe, qu'elle laisse le corps dans un état où il est incapable de la contracter de nouveau (*b*). La petite vérole inoculée, étant la même quant à son essence,

(*a*) *Voyez* le recueil de piéces, p. 208.
(*b*) Recueil de piéces, p. 238.

que

que la petite vérole naturelle, elle a ainsi qu'elle l'avantage de préserver de la rechute ; quelques boutons sur le corps, ou même la suppuration des incisions sans éruption, suffisent pour mettre l'Inoculé à l'abri de l'infection. Il peut impunément rester désormais exposé à la contagion (*a*) ; on va plus loin & on lui donne cette assurance, soit que l'Inoculation prenne sur lui, soit qu'elle n'y prenne pas ; en effet, poursuit-on, l'Inoculation n'agit, que lorsque le foyer de la petite vérole se trouve dans le corps, & alors l'Inoculé se rachete par une maladie assez légére, du risque où il seroit toujours d'éprouver cette maladie ; si l'Inoculation est sans effet (*b*), il lui demeu-

(*a*) Recueil de Piéces, p. 300, rapport de M. Hosty année Littéraire 1755. Tom. IV. p. 242. Merc. de Fr. Août 1755.

(*b*) *Voyez* le Traité de la petite vérole inoculée par M. Butini, p. 54.

re au moins redevable de la certitude d'être pour toujours à l'abri de la petite vérole ; car d'une part l'Inoculation ne mord pas ſur ceux qui ont une fois ſubi la petite vérole naturelle, ou l'artificielle, & de l'autre, elle manque également ſon opération ſur ceux qui, ceſſant même cette précaution, n'auroient jamais eu la petite vérole naturelle (*a*). Car tel eſt, pourroit-on ajouter, le caractère merveilleux de ce préſervatif, que peu jaloux d'une confiance uſurpée, il ſe refuſe lui-même à tous ceux à qui il ſeroit ſuperflu.

Juſqu'ici ce ſont les Inoculateurs que nous avons écoutés, & il faut convenir qu'en accordant tout cela, l'on auroit encore droit de ſuſpendre ſon acquieſcement à la pratique de l'Inoculation, juſqu'à

(*a*) *Voyez* Butini, p. 54.

ce qu'ils fussent parvenus à en écarter tout danger. Il est vrai qu'alors ils seroient fondés à prétendre, que le péril y est jusqu'à un certain point, compensé par l'utilité, supposé que cette espéce de compensation fût admissible. Mais craignons de nous prêter aux fictions par lesquelles l'imagination cherche souvent à rehausser le prix d'une invention nouvelle, ou récemment renouvellée. S'il ne faut pas se roidir sans raison contre des découvertes qui peuvent être utiles à la société, il ne faut pas non plus prêter, légerement & sans examen, des oreilles faciles à toutes les belles promesses & les exagérations, dont les partisans d'une invention nouvelle repaissent souvent la crédulité. Parcourons donc les diverses propositions sur lesquelles on prétend fonder l'utilité de l'Inoculation, & ne les admettons

qu'autant qu'elles seront soutenues de preuves.

Le prétendu germe de petite vérole commun à tous les hommes est chimérique.

D'abord quant au germe dont les Inoculateurs nous assurent l'existence sans la prouver, on les voit fort embarassés, surtout ceux d'entre eux qui plus instruits des principes de la Médecine, n'osent adopter la chimére des Arabes, lesquels s'imaginoient que le levain varioleux étoit un reste du sang menstruel, dont ils croyoient que l'embryon se nourrissoit, & qui en concluoient que chaque individu devoit avoir la petite vérole. Quelle est donc la nature de ce levain particulier, de ce ferment? Où réside-t-il dans le corps? Il ne pourroit guéres rester dans son intégrité, si on le place dans les liquides circulants. Dans quelle partie solide & reculée du corps demeure-t-il donc si bien cantonné, qu'il ne puisse se manifester qu'à

un âge très-avancé, comme cela arrive quelquefois? Il faut qu'il ſoit ſi compacte, ſi enchaîné, ſi invulnérable, pour ainſi dire, que tous les changements qui ſurviennent dans la machine, ſoit en ſanté, ſoit en maladie ne l'altérent en aucune façon? Pourquoi donc ſi tous les hommes ſont originairement infectés de ce levain, la petite vérole n'eſt-elle pas de tous les temps? Pourquoi étoit-elle inconnue aux anciens qui n'en font aucune mention, & pourquoi la date de ſa naiſſance en Arabie chez les premiers inventeurs du germe, ne remonte-t-elle pas à plus de douze cents ans? Il faut commencer par concilier le prétendu germe avec l'hiſtoire de la petite vérole. Que ſes défenſeurs nous expliquent, en admettant un levain intérieur, qui n'attend pour ſe développer que l'action ou le

concours des miaſmes venimeux répandus dans l'atmoſphère, comment nombre de gens qui n'ont jamais eu la petite vérole, reſtent néanmoins expoſés à la contagion, ſans s'en reſſentir; & comment cette maladie n'eſt pas conſtamment & continuellement épidémique dans les grandes villes: car il n'eſt pas douteux qu'il ne s'y trouve toujours un nombre plus ou moins grand de perſonnes attaquées de la petite vérole. Enfin ce développement du germe, influe-t-il ſur la qualité de la maladie, dans la même épidémie, à l'égard de différents ſujets? C'eſt ſurquoi les Inoculateurs nous laiſſent dans l'incertitude, & il faut leur pardonner de ne pas nous expoſer d'une maniere claire & diſtincte, ce qu'ils ont autant de peine que nous à concevoir? Seroit-ce à l'excluſion de toutes les autres

maladies, qu'on accorderoit à la petite vérole un germe préexistant, ou résideroit-il en nous un levain de chaque maladie? N'est-on donc pas fondé à conclure avec Lister, que le germe est une pure chimère & un être de raison, d'autant plus qu'on peut expliquer la fréquence de cette maladie sans recourir à une cause si étrange?

En rejettant le germe imaginaire, & sans nous arrêter au systême de l'embarras des entrailles, & de la réciprocité d'action entre celles-ci & le tissu cellulaire, dans laquelle un ouvrage tout récent a fait consister le méchanisme de la petite vérole, non plus qu'à d'autres hypothèses de même espèce, que l'imagination peut suggérer, & qui, purement arbitraires, sont incapables de faire porter un jugement sain sur le fond de la chose, plus encore

de former une règle de conduite, il suffira dans la recherche des causes de cette maladie, de s'en tenir à ce qui est confirmé par une expérience journaliere.

Personne ne doutera que la petite vérole ne paroisse le plus ordinairement, parce que des miasmes ou corpuscules émanés des corps de ceux qui sont affligés de cette maladie, se communiquent par le véhicule de l'air aux personnes saines, soit en entrant dans l'estomach ou dans les poulmons, soit en s'insinuant par les vaisseaux absorbants de la surface externe de la machine. Ce fait est si bien constaté par l'observation, que les personnes les plus étrangéres à la physique & à la médecine, ainsi que les Médecins, qui par état sont dans une observation continuelle de la nature, le poseront comme principe, jusqu'à ce que ces ardents zélateurs de

l'Inoculation, qui projettent de démontrer le contraire, ſoient parvenus à rompre le charme qui a juſqu'ici abuſé tout le monde. En attendant, & en riſque de le faire long-temps, nous regarderons cette maladie comme étant toujours contagieuſe; mais quoique, par une ſuite de la contagion, elle puiſſe aſſez facilement devenir épidémique, ne doit-on pas, ſans admettre à beaucoup près l'opinion de ceux, qui niant la contagion de la petite vérole, ſoit qu'ils admettent ou excluent le prétendu germe, font dépendre cette maladie de la ſeule diſpoſition accidentelle de l'air, leur accorder qu'une certaine intempérie de l'air y contribue ?

Les cauſes communes de toutes les maladies épidémiques ont leur influence dans la petite vérole.

Perſonne ne ſe perſuadera en effet, que les cauſes communes de toutes les maladies épidémiques, telles que le mauvais régime, la qualité des aliments,

les vices & variations de l'air, ſoient étrangéres à la petite vérole. On ne pourra s'empêcher de reconnoître ſinguliérement l'influence de l'air dans la production de cette maladie, en conſidérant, ſoit la marche des épidémies de la petite vérole, dans leſquelles cette maladie prend un caractère aſſez général, ſuivant la ſaiſon & les lieux où elle régne, ſoit la vivacité de ces mêmes épidémies, qui ſouvent prennent bruſquement & dans un temps où il exiſtoit très-peu de petites véroles. On la voit ſortir tout-à-coup de l'état d'inaction où elle reſtoit; ſa fureur ſe ranime, & une très-grande quantité de perſonnes en eſt frappée dans une même ville, dans un même pays, plus ou moins gravement; mais de façon à ne pouvoir l'attribuer uniquement à la contagion ordinaire. Enfin l'obſervation con-

ſtante nous apprend, que pendant le cours d'une épidémie regnante dans une même famille, dans un même hôpital, pluſieurs enfants échappent à la contagion, dont les uns ſont attaqués dans une nouvelle épidémie, quelques années après, d'autres ſortent ſains & ſaufs, & paroiſſent invulnérables dans toutes. Tout cela ne permet pas de douter, que la diſpoſition actuelle de la machine qui, comme nous avons déja vû, eſt ſi déciſive pour établir le caractére de la petite vérole, ne concoure auſſi à ſa détermination. Tout le monde ſçait que la crainte de la contagion ne ſert qu'à rendre ſes traits plus ſûrs & plus envenimés. Si les Inoculateurs n'entendoient par leur germe, que la diſpoſition de la machine, une certaine aptitude à la maladie, ils ſe trouveroient d'accord avec beaucoup d'autres. Diſons mieux,

s'ils se bornoient à prétendre que cette maladie doit s'étendre dans le cours de la vie , sur plus de personnes que ne fait la plûpart des autres maladies, on ne les verroit pas réduits à s'attacher si fortement à ce prétendu levain intérieur, à ce foyer imaginaire. Le concours & la fréquence des causes qui ont été assignées jusqu'ici, le caractére de la petite vérole dans laquelle la nature, par une révolution subite & universelle , comme on l'a dit, semble exécuter une régénération entiere de la machine, pour fonder une santé plus solide & plus stable, tout déposeroit en leur faveur.

Mais il y a deux points essentiels à prouver pour la défense du systême ; c'est l'universalité & le défaut de récidive de la petite vérole. Chez tous, ou presque tous les hommes, ce germe se développe; chez tous,

ou presque tous, une seule atteinte de la maladie le détruit ; telle est la thèse des Inoculistes.

La petite vérole n'attaque pas à beaucoup près tous les hommes.

On conçoit facilement d'après les idées que nous avons données de la petite vérole, qu'il est très-possible que quantité de personnes qui ne se ressentent point de l'infection, quoiqu'exposées à la contagion dans une ou deux épidémies, échappent à plusieurs autres. Quelques-uns peuvent atteindre le terme ordinaire de la vie, sans être exposés à l'action des causes de cette maladie. Un bien plus grand nombre peut être enlevé, avant d'avoir subi l'action de ces causes réunies ; la nature enfin, quand on supposeroit que c'est elle-même qui se procure au besoin cette espéce de reméde extrême, n'a pas toujours besoin d'une révolution aussi considérable, que celle qui se passe dans cette maladie, & les principes

de la médecine qui s'accordent bien avec l'étendue de la petite vérole, ne comportent pas son universalité.

La récidive de cette maladie n'est point ordinaire, mais elle est possible; elle est même quelquefois inévitable.

On ne voit pas non plus, sur quoi pourroit être fondée l'impossibilité de la récidive de cette maladie. Nous ne prétendons rien outrer, & nous accorderons ici, que la récidive est à la vérité moins fréquente que dans d'autres maladies, ou la machine ne subit pas une épreuve si forte & si universelle. Il est assez naturel de penser, qu'ayant été une fois soumise efficacement à l'action énergique de ce virus, elle devient par la suite moins susceptible de son impression. Mais qu'on réfléchisse sur les causes de la petite vérole qui ont été exposées, & dont le renouvellement est si fréquent qu'il est presque inévitable; que l'on considére la nature de la petite vérole, c'est-à-dire, cet-

te criſe & cette dépuration univerſelle, qui doit, ſi elle eſt incomplette, comme nous avons vû que cela arrivoit ſouvent, occaſionner la récidive, ſuivant les principes d'Hippocrate (*a*), *Quæ in morbis poſt criſim relinquuntur, recidivas facere ſolent*; enfin qu'on ſe rappelle l'exemple de pluſieurs maladies aiguës & chroniques, réſultantes d'un mauvais levain intérieur, & ſinguliérement des dartres, éréſipeles, & autres vices de cette eſpéce, qui ſe récidivent pluſieurs fois, avant que la maſſe des humeurs ſoit abſolument épurée : & non ſeulement on ne pourra nier la poſſibilité de la récidive, mais on ſe convaincra qu'il eſt quelquefois impoſſible d'y obvier.

Pour déſintéreſſer les Inoculateurs ſur le compte de leur prétendu germe, ou foyer inté-

(*a*) Aph. 12. Sect. 2.

rieur, ne suffira-t-il pas de leur démontrer, que l'universalité de la petite vérole n'en est pas mieux établie, & que l'impossibilité de la récidive en est encore moins la suite indispensable ?

Le prétendu germe ne prouveroit pas l'universalité de la petite vérole.

Et d'abord, de l'aveu même des défenseurs du germe, il y a des personnes chez lesquelles il ne préexiste pas; ne peut-on pas concevoir que des familles entieres en soient exemptes ? Mais en supposant son existence, qui empêchera de croire que son siége, étant, comme on le prétend, dans les endroits les plus reculés de la machine, il puisse y rester cantonné pendant toute la vie d'un homme, sans éprouver de développement ? Est-il impraticable que les changements, qui arrivent dans la machine pendant le cours de la vie, produisent dans le germe quelque altération; que la nature venant à bout de se rendre maîtres-

ſe de cet ennemi intérieur, l'extermine abſolument. Jean Michel (*a*) nous parle de maladies cutanées, autres que la petite vérole, qu'il croyoit le produit de ce venin originaire, & par leſquelles la nature s'en eſt délivrée. Que de gens enfin ſe trouvent moiſſonnés par d'autres maladies, avant que ce germe ait pû s'animer, & être mis en mouvement par les miaſmes contagieux ou épidémiques qu'il attendoit pour ſe développer.

Il prouveroit encore moins l'impoſſibilité de la récidive.

On voit donc qu'il s'en faut beaucoup que le germe établiſſe d'une maniere inconteſtable l'univerſalité de la petite vérole. Mais il eſt encore moins capable d'aſſurer le défaut de la récidive; car puiſqu'il faut un développement entier de ce levain, puiſque la dépuration doit être complette, ſi l'un ou l'autre manque, ou eſt imparfait, il y aura

(*a*) *Prax. Clinic. ſpecial*, *p.* 573.

matiére à récidive. Qu'il reste tant soit peu du levain dont il s'agit, ce reliquat se multipliant dans le corps, comme tous les levains s'y multiplient, ne sera-t-il pas en état de produire la petite vérole de nouveau? En supposant même que la crise soit parfaite, les émanations varioleuses qui sortent du corps des malades de la petite vérole, ou des hardes qui leur ont servi, en un mot les miasmes contagieux & épidémiques se renouvellant, & continuant d'affecter le corps de ceux qui auront une fois subì la petite vérole, ne pourront-ils jamais rétablir ce germe intérieur, & communiquer de nouveau l'aptitude à contracter cette maladie? C'est ce dont les Inoculateurs & défenseurs du germe ne parviendront pas à démontrer l'impossibilité. Les Arabes, qui étoient sans contredit les plus attachés

à l'opinion du germe & de l'universalité de cette maladie, sentant qu'il s'agissoit d'une crise qui nécessairement étoit plus ou moins complette, n'ont pas nié aussi formellement, que le font les Inoculateurs, la récidive de la petite vérole.

Mais l'expérience vient ici à l'appui du raisonnement. Qu'on la consulte, elle achevera de démontrer la fausseté de ces deux assertions des Inoculateurs.

L'expérience dépose contre l'universalité de cette maladie, & l'impossibilité de sa récidive.

Il y avoit deux vérités également connues avant qu'il fût question d'Inoculation en Europe; c'est que plusieurs personnes meurent sans avoir eu la petite vérole, & que plusieurs personnes en sont attaquées en leur vie deux fois & plus. Tant d'auteurs anciens ont établis ces deux points, qu'on feroit un volume de recueil de leurs témoignages, qui doivent être d'autant plus graves & convainquants,

que d'un côté ayant écrit avant qu'il fût question de la dispute présente, ils ne peuvent être soupçonnés de partialité, ni taxés de mauvaise foi ; de l'autre, plusieurs d'entr'eux, attachés à la doctrine des Arabes, qu'ils respectoient, n'ont pû se déterminer à réfuter leurs opinions, que parce qu'ils étoient contraints & subjugués pour ainsi dire par la force impérieuse de la vérité. C'est à M. de Haen (*a*) que nous sommes redevables de cette importante collection, dans laquelle il nous présente les observations tant d'une infinité d'auteurs anciens, qui ont succédé aux Arabes, & ont écrit sur la petite verole depuis que cette maladie existe, que de plusieurs auteurs modernes & nos contemporains. Toutes ces observations font foi, que nombre de personnes n'ont jamais eu la petite vérole, & que quantité l'ont

(*a*) Réfutation de l'Inoculation.

eu plusieurs fois pendant le cours de leur vie. L'expérience apprend, qu'en réunissant aux personnes qui vivent âge d'homme sans avoir eu la petite vérole, celles qui sont emportées plus jeunes par d'autres maladies, il y a environ la moitié des hommes qui meurent sans l'avoir essuyée. Plusieurs Médecins célébres attestent avoir traité plusieurs fois les mêmes malades de la petite vérole. Mr. de Haen (*a*) rapporte divers exemples de petites véroles récidivées chez gens qui l'avoient eu dans leur enfance, & qui défigurés, portoient des marques parlantes du premier assaut. Il a vû lui-même les uns, & il tient les autres de personnes dignes de foi qui en avoient été les témoins oculaires. Combien n'y a-t-il pas de familles qui trouvent dans leurs membres, des monuments do-

(*a*) Réfutation de l'Inoculation.

meſtiques de ces deux points : il n'y a donc jamais eu dans la médecine & la phyſique de vérité mieux prouvée que celles-ci. Pluſieurs perſonnes n'ont jamais la petite vérole, & pluſieurs perſonnes l'ont plus d'une fois.

La plûpart des Inoculateurs ont enfin abandonné la partie, ſur ce qui regarde l'univerſalité de la petite vérole, quoiqu'ils diminuent conſidérablement le nombre de ceux qui meurent ſans l'avoir eu, en le réduiſant à un vingtiéme. L'expérience démontre le contraire; mais ce qui les touche le plus, c'eſt l'article de la récidive ; auſſi les voit-on faire tous leurs efforts pour en ſoutenir le défaut ou même l'impoſſibilité. Il ſeroit à ſouhaiter dans ce combat d'opinions, qu'on pût n'accuſer que d'erreur, ce qu'avancent à ce ſujet les Inoculateurs.

Ne taxons, ſi l'on veut, de rien de plus la prétention de quelques-uns d'entr'eux, qui ſoutenant mal-à-propos que la petite vérole n'attaque pas les enfants au-deſſous de deux ans, ſe croient autoriſés à retrancher de la liſte des petites véroles récidivées, celles dont on fixe la premiere attaque avant l'âge de deux ans. Car les liſtes des faits, qui démentent leurs prétentions ou obligent à en rabattre, ne paſſent point ſous leur main, ſans éprouver quelques-unes de ces réductions dont ils poſſédent ſi bien la méthode. Mais cet art, tout commode qu'il leur eſt, a cela même d'incommode, qu'il ne ſemble inventé que pour leur commodité. Quelle eſt, par exemple, la preuve dont ils pourroient appuyer ce qu'ils hazardent, que la petite vérole épargne les enfants juſqu'à l'âge de

deux ans ? Le degré de force du ſujet, quelqu'intéreſſant qu'il puiſſe être pour la bonne iſſue de la petite vérole, eſt d'ailleurs ſans conſéquence pour l'idonéité du ſujet à cette maladie. Pour en être ſuſceptible, il ſuffit de vivre & de reſpirer l'air qui la communique. L'expérience confirme encore, en ce point, ce que le raiſonnement ſuffiroit pour perſuader.

Mais peut-on s'empêcher de penſer, que, chez quelques-uns de nos Inoculiſtes, l'eſprit eſt la dupe du cœur, & la paſſion parle plus haut que la raiſon ? quand on les voit accuſer de menſonge ou d'impéritie, les écrivains les plus célébres, dont le témoignage devroit leur paroître reſpectable à tous égards ; quand on les voit taxer les auteurs les plus graves, tant des ſiécles précédents que de nos jours, de négligence & de

de défaut de diſcernement, pour en conclurre que ces connoiſſeurs ont confondu la petite vérole volante ou bâtarde, ou quelques autres éruptions, avec la petite vérole véritable; quand on les voit adreſſer les reproches à ceux qui même parfaitement inſtruits de la diſparité de ces maladies, nous ont donné les vraies & les ſeules régles par leſquelles nous les diſcernons encore aujourd'hui; quand on voit, en un mot, des Inoculateurs refuſer leur confiance ſur les faits, & conteſter le diſcernement des maladies aux témoins les plus irréprochables, aux plus habiles connoiſſeurs, & aux plus ſcrupuleux obſervateurs, pour réſerver le tout à ceux qui nient, comme eux, la poſſibilité du retour de la petite vérole; n'employer enfin que des ſubterfuges & des raiſonnements captieux, & tout ce-

la pour combattre une théſe (*a*) confirmée par quantité de faits, d'exemples & d'obſervations, reconnue même par gens intéreſſés à la nier.

L'obſervation actuelle confirme cette vérité. M. Lépy, l'ancien des Médecins de la Faculté de Paris, traitoit il y a quelques mois, pour la ſeconde fois, la même malade de la petite vérole naturelle bien confirmée, & avec tous les accidents qui ſe ſont rencontrés dans la premiere. Le fils d'un Maître des Requêtes venoit d'être dans le même cas, eſſuyant pour la ſeconde fois la petite vérole qu'il avoit eu quatorze mois auparavant (*b*). MM. les Commiſſaires ne manqueront pas de recueillir quantité de faits pareils.

(*a*) *Voyez* M. de Haen dans la réfutation de l'Inoculation.

(*b*) *Voyez* l'avis ſur l'Inoculation, ſigné Candide.

Quelques-uns des partiſans de l'Inoculation (*a*), ne pouvant ſe refuſer à la démonſtration de cette vérité, cherchent à ſe conſoler & à raſſurer les autres, en prétendant que dans le cas de récidive, le venin ſe trouvant partagé, le combat eſt moins violent & la rechûte moins grave que la premiere attaque. L'obſervation attribuée à M. Mead (*b*), qu'on peut avoir une petite vérole confluente après une diſcréte, & une troiſiéme après la confluente, ne ſe concilie guére avec cette prétention, laquelle eſt d'ailleurs bien démentie par l'expérience. M. Molin, Médecin, mort à l'âge de quatre-vingt & tant d'années, ſans avoir jamais eſſuyé la petite vérole, a

Quelques Inoculiſtes ſe retranchent à ſoutenir que la récidive eſt néceſſairement moins grave. Exemples du contraire.

(*a*) *Voyez* la lettre de M. de la Coſte à M. Dodart dans le recueil de Piéces, p. 161.

(*b*) *Voyez* le Tableau de la petite vérole de M. Cantwel, p. 57 & ſuivantes.

certifié à M. Cantwel (*a*), qu'il avoit traité deux fois à Paris la même perſonne de la petite vérole, que la ſeconde attaque avoit été plus dangereuſe que la premiere, & avoit marquée comme elle. Pierre Borel, dans ſa Centurie 3. N° 10., rapporte l'hiſtoire d'une femme Françoiſe de Boulogne, qui ayant eu ſept fois cette maladie, en fut à la fin emportée à ſa cent dix-huitiéme année. Frédéric Decker (*b*) cite une fille, qui après avoir eu cinq fois cette maladie, dont elle étoit devenue ſi difforme qu'elle n'oſoit plus ſe montrer, mourut d'une très-mauvaiſe eſpéce de petite vérole qu'elle eut pour la ſixiéme fois. Il eſt donc faux que les récidives de petites véroles,

(*a*) *Voyez* ſa diſſertation ſur l'Inoculation.

(*b*) *Exercit. pratic.* Edition de Leyde 1694.

provenant uniquement, comme le disent les Inoculateurs, de quelques reliquats de venin, ne puissent qu'être bénignes : & l'on doit regarder comme démontré, non-seulement que la petite vérole peut se récidiver, mais que souvent les dernieres attaques sont plus graves & plus fâcheuses que les premieres (*a*).

Que deviendra donc le grand avantage attribué à l'Inoculation, de mettre à l'abri des assauts de la petite vérole ? L'artificielle étant la même, quant à son essence, que la naturelle, auroit-elle sur celle-ci la prérogative de donner une plus juste espérance, de n'être pas exposé à contracter de nouveau cette maladie.

Pour peu qu'on envisage la petite vérole acquise par la

(*a*) *Voyez* M. de Haen, réfutation de l'Inoculation.

nouvelle méthode, soit dans sa formation, soit dans les périodes de son cours, on se convaincra non-seulement que cette prérogative n'y existe pas, mais que s'il n'y avoit pas eu d'exemples de récidives de petites véroles avant l'Inoculation, cette méthode ne pourroit manquer d'en servir d'époque.

Nous avons vû que la nature étoit le principal agent dans la cure de la plûpart des maladies aiguës, & que le devoir du Médecin étoit, en s'attachant scrupuleusement à ses loix, d'épier la nature, pour suivre la route qu'elle lui trace, & d'agir conformément à ce qu'elle prescrit ; que tout consistoit, de la part du Médecin, à soutenir les efforts de la nature dans un juste degré ; en un mot, à avancer, en écartant les obstacles, la coction & l'expulsion

de la matiere morbifique par la voie que la nature indique. Les crifes, étant purement & uniquement l'ouvrage de la nature, doivent entiérement être confiées à fes foins. Hippocrate (*a*) & les anciens Médecins, bien inftruits de ces principes, ne négligeoient rien pour que la nature ne fût pas troublée dans ces opérations. On les voyoit non-feulement refter oififs, mais retrancher même de la nourriture dans les efforts critiques, & à l'approche des crifes. C'eft donc fingulièrement dans les maladies effentiellement critiques, & dont la cure eft principalement l'ouvrage de la nature, que tout ou prefque tout doit être abandonné à fes foins; que la fonction & le fçavoir du Médecin confiftent plus dans l'obfervation que dans l'action, & que, fuivant Celfe, la

(*a*) Aph. 8, 11 & 19. Sect. I.

médecine ſans le concours & contre le gré de la nature n'eſt d'aucune utilité ; *repugnante naturâ, nihil medicina proficit* (a).

Dans les maladies aiguës & ſur-tout les critiques, le point eſſentiel pour obtenir une criſe parfaite, eſt d'attendre les moments de la nature ſans les prévenir, de l'aider ſans la forcer, de réprimer ſes efforts ſans trop les abattre, de la régler lorſqu'elle s'égare, ſans cependant la troubler ni la détourner de ſes opérations. Les Helmontiens ne nuiſoient pas moins en forçant la nature par des ſudorifiques & des cordiaux dans les maladies aiguës, que ceux qui, regardant la marche de la nature comme toujours fauſſe & défectueuſe, vouloient la gouverner impérieuſement, s'oppoſoient à ſes mouvements & rendoient ſes efforts inutiles,

(a) *Celſus, Lib. III. Cap. I.*

en l'affoibliſſant par toutes ſortes d'évacuations.

Que l'on applique ces principes à la petite vérole ; c'eſt ſans contredit la criſe la plus marquée & la plus caractériſée que nous offre l'hiſtoire des maladies. Il doit s'y opérer un développement entier des levains morbifiques ; il faut qu'ils ſe ſéparent de la maſſe des humeurs, qu'ils ſubiſſent une évacuation & une dépuration complettes. Les Inoculateurs pourront-ils ſoutenir cette application & juſtifier leur méthode ? Prétendront-ils s'aſſurer de la nature par les précautions qu'ils prennent ? Qu'on s'en rappelle le nombre & l'étendue ; on verra qu'elles ne tendent, & ſouvent infructueuſement, qu'à atténuer la gravité de la maladie qui réſulte de l'Inoculation, & par conſéquent, en diminuant l'effort critique, à

rendre le développement des levains, leur coction & ſupuration moins conſidérables, en un mot la criſe moins parfaite. La premiere & la grande précaution à prendre dans une criſe de cette eſpéce, & qui conſiſte à attendre les moments de la nature ſans la prévenir, eſt préciſément celle qu'ils regardent comme inutile. Ils ne ſe contentent pas, par une infection artificielle plus pénétrante que la naturelle, de forcer la diſpoſition du corps, d'obliger la nature de s'expliquer, & de la mettre aux mains avec un ennemi que peut-être elle n'auroit jamais eu à combattre, ou avec qui elle n'auroit eu à ſoutenir cette eſpéce de lutte, que long-temps après & dans d'autres circonſtances plus favorables, c'eſt-à-dire dans un temps où elle auroit été plus propre à la coction & à une criſe parfaite,

(car ce ſont les deux principaux inſtrumens de la victoire ;) mais ces Inoculateurs, après avoir décidé & établi le combat entre la maladie qu'ils produiſent & la nature, ſemblent en négligeant celle-ci, ne s'occuper que de s'oppoſer à ſes mouvements, & de rendre ſes efforts inutiles ou inſuffiſants.

Sans répéter ici ce que nous avons dit, lorſqu'il étoit queſtion des ſuites que cette maladie peut entraîner, ſans revenir à la comparaiſon établie entre la petite vérole naturelle & la petite vérole artificielle, conſidérées toutes deux dans leurs différens périodes ; il ſuffit de ſe rappeller que dans l'artificielle, tout tend à faire avorter l'éruption, ou la ſuppuration de la petite vérole ; qu'on y fait prendre à la nature une route contraire à celle qu'elle a coûtume de ſuivre ; qu'enfin, la coction

du levain morbifique ; & l'évacuation n'ayant pas les qualités convenables (*a*), donnent matiere à des reliquats & ſuites proportionnées à l'humeur miſe en mouvement.

Mais on ne doutera pas que la petite vérole artificielle ne ſoit bien plus ſuſceptible de récidive que la naturelle, pour peu que l'on conſidére la différence de coction qui s'y exécute. Dans la petite vérole naturelle, ce n'eſt pas tant le défaut de coction de la matiere morbifique qui occaſionne les reliquats, & les ſuites qu'elle laiſſe quelquefois, que l'inſuffiſance de l'évacuation. La ſuppuration, qui eſt le complément & le dernier terme de l'élaboration, change ſi bien le caractère des levains morbifiques, que ſi l'imperfection de la criſe en laiſſe quelques reſtes dans la

(*a*) Hipp. Aph. 22. 25. ſect. I.

machine, ceux-ci dénaturés donnent lieu à des fluxions, furoncles, maladies de la lymphe, dépôts ou vices d'un autre nature que la petite vérole, & produiſent, plus rarement que dans toute autre maladie, la récidive. Au contraire, dans la petite vérole inoculée, où une ſimple ébauche eſt ſubſtituée à un travail complet & fini, un choc léger à un combat déciſif, peut-on ſe flatter d'obtenir le développement ſuffiſant des levains morbifiques, une coction parfaite de la matiere, en un mot une criſe & une dépuration complette qui préſervent de la récidive (*a*)? Eſpérera-t'on que cette légère indiſpoſition, qui ſuivant les Inoculateurs affecte peu la machine, remplaçant la révolution la plus forte & la plus univerſelle que puiſſe éprouver l'œconomie a-

(*a*) Hipp. Aph. 12. ſect. 2.

nimale, ait également la vertu de garantir le corps d'une nouvelle impreſſion de même genre, lorſqu'il ſera expoſé à l'énergie & à l'activité des cauſes capables de la produire? Laiſſons ceux qui voudront ſe livrer à de pareils eſpoirs, repaître leur imagination de ce beau ſonge, & concluons, des preuves qui ont porté la vérité juſqu'à l'évidence, que la récidive de la petite vérole artificielle, doit être auſſi fréquente, que celle de la petite vérole naturelle eſt peu commune. Il n'en faut pas davantage pour faire voir, combien M. Kirkpatrich (*a*) s'eſt abuſé, lorſqu'il a regardé comme un phénomène inexplicable, que l'Inoculation ne préſervât pas de la rechûte.

Cette vérité eſt ſi bien prouvée par le ſeul raiſonnement, que quand le temps n'auroit

(*a*) *Voyez* ſon Analyſe ſur l'Inoculation.

encore pû fournir les expériences néceſſaires pour mettre le ſceau à la démonſtration, elle ſe ſoutiendroit par ſa propre force. Elle auroit dû ſuffire dès la naiſſance de l'Inoculation, pour mettre en garde contre les promeſſes, viſiblement hazardées, des Inoculateurs qui aſſuroient, comme ils le font encore, qu'il ſuffit d'avoir eu la petite vérole inoculée, pour pouvoir dans le reſte de la vie, converſer, habiter, coucher même avec des malades actuellement attaqués de la petite vérole, en un mot s'expoſer à la contagion la plus active, ſans riſque d'une nouvelle atteinte. Les fauteurs de l'Inoculation ne s'apperçoivent pas qu'ils auroient eux-même beſoin d'un temps bien plus conſidérable, & de beaucoup plus d'exemples qu'ils ne peuvent en alléguer, pour fonder l'aſſurance

qu'ils donnent si légerement. Elle est d'ailleurs, de même que toutes leurs autres assertions, démentie par l'expérience d'une maniere victorieuse.

En effet l'observation & les exemples mettent hors de doute, qu'on peut avoir la petite vérole naturelle après l'artificielle. Quelqu'effort qu'aient fait les Inoculateurs pour diminuer le nombre des exemples publics de cette espéce, soit en nous cachant ceux dont ils avoient connoissance, soit en niant les faits les plus clairs, ou les défigurant, & singulierement en prétendant que de deux petites véroles essuyées par une même personne, il y en a toujours une qui n'est que volante ou qu'une ébullition boutonnée, ou autre éruption de ce genre; la récidive de la petite vérole après l'Inoculation, est démontrée par une infinité de faits que les Ino-

culateurs n'ont pû s'empêcher de laisser subsister, qu'ils n'ont pas même entrepris de réfuter, ou qui sont constatés par gens dignes de foi, & incapables de confusion dans le discernement de cette maladie.

Sans parler d'une infinité d'exemples que les Inoculateurs ont attaqués, plûtôt que réfutés, tel que celui de Mademoiselle Degrave (*a*), rapporté par le Docteur Wagstaff, dans une lettre au Docteur Freind, laquelle après une éruption qui suivit l'inoculation, fut déclarée par l'Inoculateur à l'abri de contracter désormais la petite vérole, & cependant l'éprouva trois mois après d'une maniere bien caractérisée; l'anecdote concernant la fille du Docteur Timone morte d'une petite vérole naturelle, quoiqu'elle eût été inoculée du temps

(*a*) *Voyez* le recueil de Piéces, p. 281.

auparavant, suffit pour fermer la bouche à quiconque soutient l'impossibilité du retour de la petite vérole après l'inoculation. Le trait a été si bien éclairci par M. de Haen (*a*), & tellement constaté d'après les perquisitions faites & les réponses de M. Mackensie, qui rapporte d'autres faits aussi frappants pour confirmer la même vérité, qu'il ne peut rester de doute à ceux qui n'ont pas résolu de s'obstiner contre les preuves les plus concluantes.

On a vu feu l'illustre M. de Réaumur pleurer le fils unique d'un Académicien de Londres, que son pere avoit fait inoculer de la petite vérole avant de l'envoyer en France, & qui mourut à Paris de la petite vérole naturelle. Dans le Journal de Médecine du mois de Mai 1761,

(*a*) *Voyez* la réfutation de l'Inoculation, p. 190 & suivantes.

on trouve un homme de bonne foi, qui écrit à M. le Cat, Chirurgien de Rouen, qu'il a inoculé la niéce du Prieur de la Madeleine, & que l'inoculation, dont il étoit partiſan, eut tout le ſuccès deſiré, mais qu'un an après il traita la même malade attaquée de la petite vérole naturelle, dont elle mourut.

Les faits nombreux de récidive que cite M. Cantwel (*a*), les lettres de Mrs Millin, Joſnet, & autres qu'il rapporte, & par leſquelles ce point eſt bien conſtaté; tous ces faits qu'on a eu le loiſir & l'occaſion d'examiner, ſont encore à réfuter de la part des Inoculateurs, qui n'ont pû les entamer, quelqu'intérêt qu'ils euſſent à les détruire. Que faut-il de plus pour établir la poſſibilité d'une

(*a*) *Voyez* le tableau de la petite vérole, p. 190 & ſuivantes.

ſeconde petite vérole après l'artificielle? M. Raſt, dans ſon Mémoire lû à l'Académie de Lyon l'année derniere, nous cite encore pluſieurs récidives de la petite vérole naturelle après l'inoculation, qu'il a obſervées à Lyon depuis que cette pratique y eſt en uſage. Meſſieurs les Commiſſaires n'auront pas manqué de recueillir beaucoup d'exemples de cette nature, capables de démontrer le fait, & dont le nombre ne peut qu'augmenter conſidérablement par le temps, ſi cette méthode continue d'être employée. Les partiſans de l'Inoculation, qui ſoutiennent qu'il ſuffit dans la petite vérole inoculée, que les plaies faites pour l'inſertion ſuppurent, ne doivent-ils pas reconnoître pour une récidive réelle, la petite vérole bien caractériſée & très-abondante, que vient d'éprouver Made-

moiſelle de Roncherolles, plus d'un mois après l'inoculation, quoiqu'à la ſuite de cette opération les plaies euſſent ſuppuré. Il étoit ſurvenu après l'inoculation, un mal de tête, ſuivi d'un écoulement par l'oreille, que M. Gatty (*a*) attribue, il eſt vrai, à une fluxion, & dont d'autres pourroient, à auſſi bon titre, aſſigner pour cauſe l'inoculation même. C'eſt donc vainement qu'il s'efforce d'éluder l'exemple de récidive que préſente ici l'Inoculation.

Ainſi quelque opinion qu'on embraſſe ſur la nature de la petite vérole, quelque cauſe qu'on lui donne, quelque hypothèſe qu'on admette, il doit demeurer pour conſtant, que la petite vérole inoculée n'eſt & ne ſera jamais un préſervatif infaillible contre la petite vérole naturelle.

(*a*) Lettre de M. Gatty à M. Roux.

Il ſera facile d'après ce que nous avons dit, d'apprécier d'autres aſſertions de quelques Inoculateurs zélés, qui en partant de leur prétendu germe, & ſuppoſant (fort gratuitement, comme on l'a vû) que l'Inoculation n'a aucune priſe, ni ſur ceux qui ont eu la petite vérole, ſoit naturelle ſoit artificielle, ni ſur ceux qui ne devroient jamais avoir cette maladie, concluent que l'Inoculation, quoique inutile & ſans effet, donne toujours la certitude d'être déſormais à l'abri de la petite vérole.

Ces fabuleux panégyriſtes de l'Inoculation, devroient au moins éviter de ſe trouver en contradiction, avec les obſervations des partiſans plus modérés de cette pratique. *Si la perſonne inoculée*, nous dit M. Jurin (*a*), *n'a pas reçu la ma-*

(*a*) *Voyez* le recueil de Piéces, p. 85.

ladie par cette opération, (car il est arrivé quelquefois qu'elle a manqué, de même que nous avons mille exemples que de plusieurs personnes exposées à une maladie contagieuse, partie en est infectée, partie en échappe; il y a plus, la même personne s'exposant dans différents temps au même danger, lui échappe une fois & ne le fait pas une seconde) alors nous ne devons pas être surpris qu'elle la prenne dans la suite naturellement. Le Docteur Nettleton (*a*) dans une lettre à M. Jurin, parle de deux personnes qu'on avoit tenté d'inoculer, mais sans succès, & qui ont eu dans la suite la petite vérole naturelle. *Tous ceux qui ont écrit sur l'Inoculation*, poursuit-il, *nous ont appris qu'elle manque quelquefois, & que dans ce cas-là on*

Relation du succès de l'Inoculation en Angleterre.

(*a*) Recueil de Piéces, p. 120.

n'est pas plus à couvert de la petite vérole, que si l'on n'avoit rien fait. Pylarini (*a*), Médecin de Constantinople, quoique aussi grand partisan de l'Inoculation, nous dit dans son Traité de cette méthode : *L'insertion a quelquefois manqué sur certains sujets, & ils n'ont point reçu de petite vérole ; mais dans les épidémies suivantes, les derniers furent attaqués de la maladie comme les autres, & éprouverent le même sort.*

Sous l'article des Inoculations sans effet, M. Jurin (*b*) *comprend non-seulement ceux sur qui l'opération n'a produit absolument aucun effet, mais même ceux qui n'ont eu qu'une éruption très-légere, & dont les incisions ont donné si peu de pus, ou durant si peu de temps, qu'on peut*

(*a*) Recueil de Piéces, p. 39.
(*b*) Recueil de Piéces, p. 26.

douter

douter ſi cela ſuffit ou non pour les mettre en ſûreté : il s'en trouva, dit-il, *quelques-uns ſur qui l'Inoculation ne produiſit aucun effet, quoiqu'on n'eut pas ſujet de ſoupçonner qu'ils euſſent déja eu la petite vérole.*

M. Raſt (*a*) rapporte, que deux jeunes perſonnes du ſexe, inoculées deux fois & inutilement à Lyon, eurent la petite vérole naturellement, l'une deux années, l'autre un an après l'inoculation. Toutes les deux furent malades ou du moins très-valétudinaires pendant cet intervalle; la derniere eut une tumeur ulcérée au col qui ne ſe diſſipa qu'avec la petite vérole. C'eſt apparemment ſur l'obſervation de M. Jurin que nous retracions tout à l'heure, que les fauteurs zelés de l'Inoculation appuient leur principe,

(*a*) *Voyez* ſon *Mémoire.*

que l'Inoculation ne mord pas sur ceux qui ne doivent pas avoir la petite vérole.

Nous avons déja vû que le venin varioleux communiqué par l'Inoculation, étoit plus actif & plus pénétrant qu'il ne l'est, lorsqu'il se transmet par la voie naturelle; nous en avons donné les raisons & l'avons prouvé par l'observation. En effet, on voit que de plusieurs enfants dans une épidémie, quelques-uns seulement sont attaqués, d'autres le sont après des années dans une autre épidémie, enfin il y en a qui échappent à toutes, quoiqu'ils n'aient jamais eu la petite vérole. Les Inoculateurs sçavent qu'un bien plus petit nombre d'inoculés élude l'effet de cette opération. Ils prétendent, comme on le voit par les calculs de M. Jurin (*a*), qu'il

(*a*) *Voyez* la relation du succès de l'Inoculation, Recueil de Piéces, p. 97.

n'y a qu'un vingtiéme de ceux qui ſont inoculés, ſur qui l'opération n'agiſſe point. Cette prétention tient à une autre qui n'eſt pas plus fondée, c'eſt qu'il n'y a que la vingtiéme partie des hommes qui meurent ſans avoir eu la petite vérole. D'autres pour défendre ce ſyſtême, que l'Inoculation ne peut donner la petite vérole, qu'à ceux qui ſont dans le cas de l'avoir un jour, ont accuſé de fauſſeté ce qu'on leur diſoit du nombre de ceux qui n'ont jamais la petite vérole. C'eſt ſur quoi cependant, nous pouvons atteſter nos propres lecteurs, ou au moins ceux qui ont été à portée d'ouvrir des yeux attentifs ſur la petite vérole, avant que la pratique de l'Inoculation rendît cette maladie plus fréquente. Il eſt nombre d'hommes qui meurent dans un âge très-avancé ſans en avoir ſubi l'épreuve; ſi l'on y joint

la multitude de ceux qui périſſent par d'autres maladies, avant que celle-ci ſe ſoit déclarée, on peut avancer ſans crainte d'aller trop loin, que preſque la moitié des hommes meurent ſans l'avoir eſſuyée.

On voit donc clairement la fauſſeté des propoſitions qu'avancent les Inoculateurs, en faveur de leur méthode, & qu'ils nous débitent comme formant autant de dogmes en Médecine. Il en eſt de même de ce qu'ils hazardent encore, que l'Inoculation n'a aucune priſe ſur ceux qui ont eu la petite vérole, ſoit naturelle, ſoit artificielle. C'eſt à force de nier ou de défigurer les faits, que quelques-uns d'entr'eux ſont parvenus à ces aſſertions auſſi fauſſes que téméraires. Ils ſe donnent la licence de qualifier de petites véroles bâtardes, toutes celles qui viennent après la

petite vérole naturelle, ou après l'inoculation, ſoit que cette opération ait agi ou ait manqué ſon effet. Ils en uſent ainſi, au mépris du témoignage des perſonnes les plus irréprochables par leur lumiere & leur ſincérité. Ils accuſent même au beſoin l'Inoculation ou d'avoir été imparfaite, mal adminiſtrée, ou de n'avoir pas été aſſez répétée; en un mot, ils ne voient pas la petite vérole ſe répéter ſur le même ſujet, qu'ils ne dénaturent la premiere ou la ſeconde attaque (*a*). Quelle foi doit-on ajouter à une théorie, qui prétend s'élever ſur les ruines de l'expérience? La raiſon ſeule ne démontre-t-elle pas, que puiſque les petites véroles naturelles peuvent ſe récidiver, on peut auſſi avoir une petite vérole artificielle après la natu-

(*a*) *Voyez* M. de Haen, queſtion ſur l'Inoculation, p. 70.

relle, qu'on peut essuyer la naturelle après l'artificielle, & que celle-ci peut être procurée deux fois à la même personne?

L'auteur (*a*) des doutes sur l'Inoculation, nous apprend que les adversaires de l'Inoculation citent plusieurs personnes, à qui les Inoculateurs ont eux-mêmes donné la petite vérole par insertion, quoiqu'elles l'eussent déjà eu naturellement, & qu'elles en portassent les marques certaines sur le visage; qu'ils allèguent même plusieurs cas, où les Inoculateurs ont eux-mêmes donné par Inoculation la petite vérole une seconde fois, à des personnes à qui ils l'avoient déja donné par la même voie. Nous ne doutons pas que si nous pouvions nous permettre à nous-mêmes de risquer de pareilles expériences, l'événement ne répondît à nos spéculations, & ne

(*a*) Doutes sur l'Inoculation, p. 6.

nous fournît encore des exemples ſans réplique. Mais il eſt plus aiſé de confondre que de convaincre, ſur ce point, des hommes diſpoſés à nier des faits auſſi clairs que le jour, & nous ne tenterons pas même de les confondre, par un moyen ſi périlleux pour ceux qui ſeroient le ſujet de telles épreuves. Nous ne pourrions nous y livrer que par une témérité, qui iroit juſqu'à l'inhumanité.

Il ne faut rien de plus que les preuves développées juſqu'ici, pour conclurre, non ſeulement que la petite vérole inoculée ne garantit pas ſûrement de la récidive, mais que l'Inoculation eſt plus propre que la petite vérole à en laiſſer le principe, dans les ſujets qui ſe ſoumettent à cette opération.

Mais ſi l'Inoculation ne préſerve pas toujours de la petite vérole pour l'avenir, peut-on

aller jusqu'à dire généralement qu'elle n'en préserve jamais ? A la vérité en considérant les petites véroles naturelles qui suivent quelquefois d'assez près l'Inoculation, lorsque celle-ci a manqué ou qu'elle a été imparfaite, comme on pourroit en citer nommément des exemples, on seroit tenté de juger l'Inoculation, capable de rendre la machine susceptible de l'impression des causes ordinaires de cette maladie. Cependant nous regardons comme hors de doute que l'Inoculation, lorsqu'elle produit son effet, & qu'il en résulte une petite vérole caractérisée, diminue pour ceux qui l'éprouvent, la probabilité qu'ils soient par la suite atteints de cette maladie. Mais la mesure d'espérance que produit à cet égard la petite vérole inoculée, doit, si l'on ne veut pas s'abuser, être bien inférieure à celle que donneroit la petite vérole natu-

relle, qui cependant eſt elle-même ſujette à récidive. La ſécurité acquiſe par l'Inoculation, eſt certainement beaucoup plus conjecturale. Elle doit au reſte augmenter ou diminuer ſuivant le degré & la qualité de la petite vérole qui réſulte de l'Inoculation. Plus la petite vérole produite par cette voie, ſera abondante & pleinement caractériſée, plus elle ſera propre par ſa briéveté même à préſerver de la rechûte ; & moins elle ſera grave, moins elle portera de cette vertu préſervative. Ainſi l'Inoculation maniée par Mr. Gatty, qui a ſoin d'y émouſſer les traits de la petite vérole, doit laiſſer bien plus de crainte de la récidive, que l'Inoculation employée ſuivant la pratique de Mr. Hoſty, où la petite vérole eſt plus abandonnée à ſes propres forces (*a*).

(*a*) *Voyez* la Lettre de M. Gatty à M. Roux.

Mais en faut-il davantage pour ôter à l'Inoculation tout crédit? Quoi! la petite vérole inoculée sera d'autant plus inutile, qu'elle portera avec elle moins de risque, & son utilité ne se tirera que du danger qu'elle fera courir à ceux qui voudront bien la subir! Que deviennent ces pompeuses descriptions, où les partisans de l'Inoculation prennent le ton dont on célébre les inventions les plus belles & les plus constamment salutaires au genre humain? Celle dont il s'agit, toujours douteuse dans son effet, ou demeure sans conséquence pour ceux qui en usent, ou leur vend ses services au prix du risque de leur vie. Nouvelle espece de préservatif, dans l'usage duquel on ne se précautionne contre un danger incertain & éloigné, qu'en se plongeant dans un péril actuel & imminent, dont on ne tire, lorsqu'il

manque ſon effet, qu'une plus juſte crainte de l'orage même qu'on prétendoit conjurer, puiſqu'on en devient plus ſuſceptible de la petite vérole naturelle, & dont la vertu, lorſqu'elle agit, ne ſe fait qu'en jettant ceux qui y recourent, s'ils ne s'abuſent pas, dans les juſtes terreurs qu'ils cherchoient à s'épargner pour l'avenir !

Mais l'Inoculation ne ſe montre pas dans ſes revers, ni même dans ſes caractères effrayants, à des perſonnes dont l'eſprit & les yeux ſont fortement préoccupés en ſa faveur. Toute bouche qui s'ouvre pour cette pratique, eſt ſûre d'être écoutée d'elles, & elles ſont ſourdes à toutes autres. Les voix qui s'élevent pour l'Inoculation ne leur plaiſent pas moins, lors même qu'elles ſont diſcordantes.

S'agit-il de raſſurer ceux qui

craindroient, de jouer pour ainſi dire, leur vie ou leur ſanté dans cette épreuve ? on préſente ces alarmes comme vaines & puériles. La petite vérole inoculée n'eſt qu'une légére indiſpoſition, à peine même peut-on lui en donner le nom. Elle eſt ſans puſtules, ou ne produit que très-peu de boutons; les malades n'y éprouvent aucun ſymptôme de la petite vérole naturelle, & ne ſont pas même obligés de reſter au lit. Tels ſont les traits ſous leſquels on peint l'Inoculation à quiconque croit y voir du péril.

Mais traite-t-on avec gens qui héſitent ſur les aſſurances que les Inoculateurs donnent, de l'infaillibilité de leur préſervatif, on change de pinceau & de couleurs. L'art imite parfaitement la nature dans l'Inoculation, & la petite vérole qu'elle procure forme une maladie

réelle. Les principaux ſymptôme de la petite vérole naturelle s'y retrouvent. Il n'y a rien qui n'y annonce une petite vérole bien caractériſée. Ce qui manque du côté des puſtules ou boutons, eſt avantageuſement ſuppléé du côté des plaies qui ont ſervi à l'inſertion, par l'écoulement abondant qui s'y fait. En un mot tout y concourt à la dépuration la plus complette, & la plus propre, par cela même, à prévenir le retour de la petite vérole.

Si l'Inoculation eſt conforme au premier des deux tableaux, qui figurent enſemble, dans les éloges qu'en font ſes partiſans, elle ſera inutile, & l'on aura eſſuyé en pure perte, une maladie ou indiſpoſition que l'homme n'eſt pas fait pour chercher. Si elle l'eſt au ſecond, cette opération ſera toujours dangereuſe, & il eſt impoſſible

que des événements funeſtes n'en conſtatent pas de temps en temps le péril, tant qu'on aura l'indiſcrétion de s'y livrer.

Sans doute il vaudroit incomparablement mieux qu'elle fût inutile que pernicieuſe. Mais comme l'intérêt même de cette pratique, & le deſir de conſerver ou d'accroître le degré de fureur qu'elle s'eſt acquis, ſolliciteront toujours auprès des Inoculateurs l'uſage des moyens les plus propres à prévenir des récidives qui, pour peu qu'elles devinſſent fréquentes & notoires, ſuffiroient pour décrier l'Inoculation, il eſt à craindre qu'elle ne ſoit beaucoup plus ſouvent dangereuſe qu'inutile.

Heureux, s'il en eſt, les Inoculateurs, qui ſçauront ſe ſoutenir entre ces deux écueils ſi inégalement redoutables! Le milieu, ſuppoſé qu'il exiſte, eſt au moins bien équivoque, & ſu-

jet à tromper les plus habiles. Auſſi y a-t-il juſqu'ici trop d'exemples de l'une & de l'autre iſſue de l'Inoculation.

Les Inoculateurs auront d'autant plus de peine à ſortir de ce pas, que quand ils parviendroient, au riſque de la vie des Inoculés, à donner à leur petite vérole artificielle, les caractères communs à toute petite vérole bien décidée, la maladie reçue par cette voie, ſeroit toujours plus ſujette à récidive, que la petite vérole naturelle, comme nous l'avons prouvé plus haut.



TROISIÉME PARTIE.

L'Inoculation peut-elle ſe pratiquer ſans la multiplication de la Contagion.

La petite vérole eſt une maladie eſſentiellement contagieuſe.

LA petite vérole qui, comme nous l'avons vû, n'eſt pas à beaucoup près une maladie univerſelle ni inévitable à preſque tous les hommes, eſt eſſentiellement contagieuſe, ſoit immédiatement & par le contact, ſoit auſſi à une certaine diſtance, & par le véhicule de l'air qui, chariant les miaſmes ou corpuſcules émanés des corps de ceux qui ſont affligés de cette maladie, les communique aux perſonnes ſaines, en paſſant dans l'eſtomach ou dans les poumons, ou en s'inſinuant par les vaiſſeaux abſorbants de la machine.

Elle n'eſt pas ſeulement contagieuſe, mais quelquefois & même aſſez ſouvent épidémique. Par cela ſeul qu'elle eſt contagieuſe, & par la maniere dont elle l'eſt, il eſt aiſé de concevoir qu'elle devienne épidémique. La différence entre ſon caractère contagieux & ſon caractère épidémique, n'eſt que du plus au moins. La petite vérole a cela de commun, avec les maladies qui ſont contagieuſes par le véhicule de l'air. Toutes ſont de nature à pouvoir devenir épidémiques, lorſque la contagion ſe multiplie. Les maladies épidémiques au contraire, ne ſont pas toujours contagieuſes: une cauſe commune ſuffiſant pour les produire, ſoit que cette cauſe dépende d'une certaine intempérie de l'air, ſoit qu'elle réſide dans la mauvaiſe qualité des aliments, comme dans une ville aſſiégée où ſou-

vent la disette oblige ses habitants à user de fort mauvaise nourriture. On conçoit que la maladie qui en résultera pourra frapper bien du monde, s'étendre de plus en plus, en un mot devenir tout-à-fait épidémique, sans qu'elle se communique d'un corps malade à un corps sain ; ce qui caractérise une maladie contagieuse.

La petite vérole peut n'être pas assez contagieuse pour devenir épidémique, si une autre cause ne s'y joint.

Quoique la petite vérole puisse être épidémique autant que contagieuse, il peut arriver néanmoins, & il arrive souvent, que le degré de la contagion ne soit pas assez puissant pour produire par lui-même l'épidémie, si un autre agent ne prête pour ainsi dire la main à celui-là.

L'expérience apprend, que l'épidémie de la petite vérole prend quelquefois vivement & brusquement dans une ville, où il existoit immédiatement aupa-

ravant très-peu de petites véroles, incapables par elles-même de multiplier la contagion, au point de déterminer l'épidémie. C'eſt ce qui, joint au caractère en général aſſez uniforme de la petite vérole épidémique, dont pluſieurs ſont atteints, quoiqu'ayant évité tout commerce contagieux, ne permet pas de méconnoître que l'action & l'influence de l'air ne concourent ſouvent à la formation de cette maladie.

Mais une certaine diſpoſition accidentelle de l'air ſuffira-t'elle, comme quelques-uns l'imaginent, pour produire l'épidémie de la petite vérole, ainſi que d'autres maladies épidémiques non-contagieuſes?

Si l'on réfléchit ſur les phénomènes que nous préſente la petite vérole, ſur l'exiſtence certaine d'un venin particulier qui lui eſt propre, quelque im-

poſſible qu'il ſoit d'en découvrir la nature, ſur la rareté de la récidive plus grande dans cette maladie, que dans beaucoup d'autres qui dépendent de ces cauſes générales, on conclurra avec raiſon, que l'épidémie de la petite vérole ne doit pas être attribuée à un ſimple vice, ou aux variations de l'air. Il n'y a vraiſemblablement que la combinaiſon du miaſme ou levain variolique exhalé des malades, avec une certaine conſtitution de l'air, capable d'étendre, de développer & d'animer ce miaſme venimeux, en un mot de lui donner beaucoup plus d'activité (*a*), qui puiſſe établir l'épidémie de la petite vérole. Cette conſtitution particuliere de l'air, qui eſt propre à produire l'épidémie, ne manque guéres de rencontrer le

(*a*) *Voyez* Mead *de Cauſis, peſtem diſſeminantibus, p.* 239.

miaſme ou venin variolique, dont la préſence eſt preſque continuelle. En effet, il y a dans les grandes villes comme une ligne preſque toujours ſubſiſtante de malades de petite vérole, ligne ſouvent à la vérité réduite à très-peu de têtes. Ces villes ont une communication libre avec les autres, avec les campagnes. Or il n'eſt pas d'épidémie de petite vérole, quelque forte & ſoudaine qu'elle ſoit, quelqu'éteinte que parut la petite vérole qu'elle ranime & reproduit, dont on ne puiſſe expliquer la formation par le concours de ces deux cauſes.

Non-ſeulement la contagion de la petite vérole peut quelquefois produire ſeule l'épidémie, & elle entre conſtamment pour beaucoup dans ſa production; mais de plus elle eſt très-propre à la multiplier & à l'ag-

graver. La raiſon le démontre ; l'expérience le confirme. Il eſt conſtaté par l'obſervation journaliere, que les épidémies de petite vérole, ainſi que d'autres maladies contagieuſes, ſont plus étendues & font plus de ravages que celles des fluxions de poitrine & autres maladies non-contagieuſes. Si l'on joint à tout cela les traits multipliés de reſſemblance, entre cette maladie & la peſte, que M. Raſt nous a expoſés dans ſon Mémoire, l'analogie de ces deux maladies, qu'a établie & prouvée M. Mead dans ſon Traité de la Peſte, & que Schreiber a développé dans la deſcription de la peſte de l'Ukraine en 1738 & 1739, on verra que tout concourt à démontrer que, ſi la petite vérole n'eſt pas uniquement l'effet de la contagion, celle-ci en eſt du moins la cauſe la plus ordinaire & la plus

universelle, & on ne sera pas surpris qu'elle frappe toute sorte de personnes, sans distinction d'âge, de sexe, ni de tempérament.

Boerhaave & la plûpart des auteurs qui ont traité de la petite vérole, se sont réunis sur la contagion de cette maladie; l'expérience a appris à ceux qui ne sont pas versés dans la Médecine, comme les Médecins, que la petite vérole est contagieuse.

Quelques-uns ont nié la contagion de la petite vérole, mais sans fondement, & ils ont été démentis par l'expérience.

Quelques-uns à la vérité ont nié la contagion de la petite vérole, ainsi que celle de la peste. Mais qu'on examine leurs objections; la principale est tirée de l'origine de la petite vérole, dont le premier atteint doit l'avoir eu spontanément & sans contagion; l'on verra qu'elles tombent d'elles-mêmes, & qu'on pourroit retorquer le même argument au sujet

d'autres maladies qui dépendent de virus, & que tout le monde convient qui ne se multiplient aujourd'hui que par contagion, tel que le virus Syphilitique, &c. Aussi cette bizarre opinion sur la formation de la petite vérole, n'a-t'elle pour base que des idées arbitraires, & n'est-elle appuyée que sur des hypothéses vaines & de fantaisie, qui destituées de réalité ne peuvent repaître que les imaginations abusées, qui les ont créées ou adoptées. Enfin leur systême se trouve constamment démenti par l'expérience.

Ceux qui soutiennent qu'une certaine disposition accidentelle de l'air suffit pour produire cette maladie, ne se fondent que sur l'existence du foyer intérieur, dont nous avons démontré la chimère ; de la contagion innée des Arabes, du prétendu germe dont ils ne veulent pas

plus

plus démordre, que les Levantins & les Turcs d'une autre illuſion encore plus groſſiére & préjudiciable. Ceux-ci plus jaloux de leurs préjugés que de leur bien-être, rejettent les exemples qui leur feroient les plus ſalutaires, ſi une prévention qui va juſqu'à la ſtupidité, ne les empêchoit de s'y conformer. Malgré le ſuccès des précautions priſes en Europe pour éloigner la peſte, en écartant la contagion, ils reſtent perſuadés que c'eſt une maladie qui a ſon germe dans eux-mêmes, que toutes les précautions ne peuvent jamais l'éloigner ni même en diminuer l'épidémie, & aiment mieux, en s'endormant dans ce cruel repos, ſe laiſſer ravager & moiſſonner par ce terrible fléau (*a*), que d'eſſayer des précau-

(*a*) *Voyez* le Mémoire de M. Raſt, p. 29 & 30.

tions uſitées chez les nations policées.

Tous les défenſeurs du germe n'ont cependant pas donné dans cette erreur, au ſujet de la petite vérole. La contagion eſt une qualité que la raiſon & l'expérience démontrent ſi clairement propre & eſſentielle à cette maladie, que les fauteurs du germe, ceux qui ſont partiſans de l'Inoculation comme ceux qui ne le ſont pas, preſque tous ſe réuniſſent pour rendre hommage à cette vérité.

Butini (*a*) nous dit, que la matiere du foyer apporté en naiſſant, ne fait aucun mal dans le corps par elle-même, & n'y agit que quand les miaſmes épidémiques & contagieux, l'ont animé & miſe en mouvement. Kirkpatrich (*b*) admet

(*a*) Traité de la petite vérole communiquée par inoculation, p. 9.

(*b*) Analyſe de l'Inoculation, Recueil de Piéces, p. 238.

la contagion & la néceſſité des particules venimeuſes qui viennent du dehors, & avec leſquelles la matiere innée ſympathiſe. Par tout les Inoculateurs (*a*) nous diſent, qu'on contracte la petite vérole par l'approche de ceux qui en ſont attaqués ; que cette appréhenſion fondée, dont on eſt obſédé quand on n'a pas eu la petite vérole, redouble dans les temps d'épidémie ; que le venin ou germe intérieur doit être reveillé par les particules inſenſibles qui s'exhalent des malades attaqués. En un mot, perſonne, ou preſque perſonne ne s'aviſe de nier aujourd'hui la contagion de la petite vérole.

La petite vérole inoculée étant, quant à ſon eſſence, la même que la petite vérole naturelle, doit néceſſairement ainſi qu'elle être contagieuſe. Toutes

La petite vérole artificielle, étant de même caractère que la naturelle, doit, de même que celle-ci, être contagieuſe.

(*a*) *Voyez* le Receuil de Piéces, p. 203 & 211.

les raiſons, dont ſe ſervent les Inoculateurs, pour prouver que ces deux maladies ſont eſſentiellement de la même nature, concourent à ce point. Enfin l'argument que les Inoculateurs regardent comme le plus victorieux, pour mettre hors de doute leur identité, ſe tire de la contagion qui eſt commune. *La petite vérole inoculée*, nous dit Butini (*a*), *a produit les effets de la naturelle. On ſe ſert pour Inoculer indifféremment de l'une & de l'autre. L'on voit même ceux qui n'avoient pas encore eu la petite vérole, la prendre naturellement de ceux à qui on l'a communiquée par l'Inoculation. On ne peut douter*, ſuivant M. Kirkpatrich (*b*), *que l'éruption cauſée par l'Inocula-*

(*a*) *Voyez* ſon Traité de la petite vérole communiquée par Inoculation.

(*b*) *Voyez* ſon Analyſe de l'Inoculation, recueil de Piéces, p. 249, 250 & 251.

tion, ne ſoit celle d'une véritable petite vérole. Si quelques-uns ont avancé que quantité d'Inoculés n'avoient eu à la ſuite de cette opération, qu'une petite vérole volante, (qu'on ſçait d'ailleurs incapable de donner par le commerce la petite vérole véritable) peut-être ont-ils ſeulement prétendu dire par-là que cette petite vérole, donnée par Inoculation à quelques ſujets, s'eſt terminée ſans ſuppuration, & a été ſi légère qu'elle a eu l'apparence de la petite vérole volante; mais ce n'en a pas moins été une petite vérole de la véritable eſpéce, puiſqu'il y a des exemples de perſonnes qui l'ont contractée par l'approche des Inoculés.

Il réſulte de tout ceci, que ce n'eſt pas calomnier que de prétendre que cette opération doit répandre la contagion, & par conſéquent multiplier la petite vérole. Car la petite vé-

role artificielle n'empêche pas que la naturelle n'ait ſon cours ordinaire. A la ſomme de contagion que produit la petite vérole naturelle, il faut donc ajoûter celle que produit auſſi néceſſairement l'artificielle, & qui ſera beaucoup plus forte, s'il y a beaucoup plus de petites véroles artificielles que de naturelles. Or plus il y aura à la fois de petites véroles, plus l'atmoſphère ſe chargera de miaſmes varioliques, qui infecteront les habits, les meubles, & plus la contagion s'étendra. Quand la petite vérole inoculée ſeroit, comme le croit M. Jurin (*a*), moins contagieuſe que la naturelle, à proportion qu'elle eſt plus bénigne, elle devroit toujours augmenter la contagion en un degré quelconque.

Nous avons démontré, que

(*a*) *Voyez* ſa Relation & le Recueil des Piéces, p. 115.

le caractère plus ou moins fâcheux de la petite vérole en général, (qui d'ailleurs est plûtôt l'effet que la cause du dégré d'activité de la contagion) dépendoit beaucoup plus de la disposition des malades, dont il est presque impossible de s'assurer, que de toute autre cause. Les raisons dont nous avons appuyé cette démonstration ; l'observation qui nous offre des petites véroles confluentes produites par des petites véroles discrétes, & des discrétes par des confluentes : qui nous présente des épidémies de petites véroles assez généralement bénignes & discrétes, autant & plus étendues que d'autres épidémies de petites véroles confluentes ou moins bénignes ; l'exemple rapporté par le Docteur Nettleton (*a*), dans une

(*a*) *Voyez* le Recueil de Piéces, p. 122 & 133.

lettre écrite à M. Jurin ; de deux enfants attaqués, dans la même quinzaine, de la petite vérole, artificielle chez l'un, naturelle chez l'autre, dont la premiere a été funeſte & l'autre très-bénigne ; tout concourt à nous éloigner du ſentiment de M. Jurin. Mais ſi l'on examine en détail l'Inoculation & la maladie qui en réſulte, on verra que la petite vérole artificielle doit être plus contagieuſe que la naturelle.

La petite vérole artificielle doit être plus contagieuſe que la petite vérole naturelle, ſoit qu'on conſidère les Inoculés, ſoit qu'on enviſage la ſociété.

Et d'abord quant au venin variolique reçu par l'Inoculation, l'analogie des autres poiſons qui ne nuiſent & n'excitent de déſordre, que lorſqu'ils ſont appliqués immédiatement & mêlés dans la maſſe du ſang, nous a fait ſoupçonner avec fondement que, quoique le virus variolique en différe, en ce qu'il produit ſon effet, par quelque voie qu'il s'inſinue, il doit

être plus énergique & plus pénétrant, lorſqu'on le combine immédiatement avec le torrent des humeurs. Cette activité paroît devoir auſſi augmenter, par la révolution que l'opération de l'Inoculation produit néceſſairement dans l'économie animale. Ce ſoupçon ſe convertira en certitude, & l'on conclurra que l'Inoculation doit infecter beaucoup de perſonnes qui, ceſſant l'uſage de ce préſervatif, n'auroient jamais eu la petite vérole, ſi l'on réfléchit ſur ce que l'expérience nous préſente ſi ſouvent dans des épidémies. Nous l'avons déja dit. On y voit d'un grand nombre d'enfants qui peuplent les hôpitaux, quelques-uns ſeulement être attaqués de la maladie regnante ; d'autres le ſont quelques années après dans une autre épidémie ; enfin pluſieurs échappent à toutes les épidémies, ſans avoir jamais é-

prouvé cette maladie. Qu'on rapproche de cet exemple la pratique de certains peres & meres qui, pour épargner à leurs enfants dans l'avenir, la petite vérole qu'ils croient faussement être inévitable dans le cours de la vie, cherchent à la leur faire essuyer dans l'âge où ils croient que la nature s'en tire à de meilleures conditions. On les voit, prévenus de ces idées, exposer volontairement, & souvent inutilement, leurs enfants à la contagion, les mettant auprès des malades, les faisant habiter, converser, coucher même avec ceux qui en sont affectés, sans réussir à la leur faire essuyer. Qu'on y joigne encore ce que nous avons dit, sur le nombre de gens qui meurent sans avoir eu la petite vérole, & qui va à près de la moitié des hommes, & que l'on compare à tout cela le nombre

de perſonnes ſur leſquelles nos Inoculateurs nous apprennent que l'Inoculation ne mord pas, & qu'ils portent tout au plus à un vingtiéme; qu'on ſe rappelle les levains que peut communiquer, & que communique en effet le venin variolique artificiel, & dont le même venin appliqué naturellement n'eſt pas ſuſceptible; qu'on rapproche encore l'accident que rapporte M. Cantwel (*a*), cauſé par la lancette dont un Inoculateur s'étoit ſervi pour ouvrir quelques puſtules varioliques à l'effet de faire une proviſion de venin, & qu'il employa neuf jours après pour faire une ſaignée du bras : l'Opérateur communiqua par ce moyen la petite vérole au malade qu'il ne prétendoit que ſaigner. D'après tant d'exemples & de faits con-

(*a*) *Voyez* le Tableau de la petite vérole, page 81.

cluants, il doit demeurer pour constant, que le venin variolique employé artificiellement, est plus actif & plus pénétrant qu'il ne le seroit appliqué naturellement, & en un mot que la contagion artificielle doit affecter plus fortement & plus généralement, que la contagion naturelle.

Les Inoculateurs sentent très-bien, que l'activité du virus qu'ils débitent, est grande, & que peu lui échappent. Le Docteur Timone, (*a*) dans sa Lettre adressée à la Société Royale de Londres, nous apprend que malgré le grand nombre d'Inoculations dont il a été témoin, il ne connoît qu'un exemple unique d'un enfant qui ait été inoculé sans avoir eu la petite vérole. Encore soupçonne-t-il que l'opération avoit été manquée ou mal faite, en conséquence de mille efforts

(*a*) *Voyez* le Recueil de Piéces, p. 27.

que fit l'enfant qui n'étoit contenu par personne, pour s'y opposer. M. Maitland (*a*) nous assure, que de tous ceux à qui il a vu faire l'opération à Constantinople, il n'y en a eu qu'un sur qui elle ne réussit pas, & que ce fut par l'inexpérience du Chirurgien. Que le venin soit emprunté d'une petite vérole naturelle ou d'une petite vérole artificielle, cela est indifférent: le dernier produit le même effet que le premier, nous dit M. de la Coste (*b*), qui rapporte d'après l'opérateur lui-même, que M. Amyand, premier Chirurgien du Roi d'Angleterre, a transporté successivement cette premiere matiere inoculée quatre fois, & toujours avec succès, ce qui prouve qu'elle ne perd pas son activité. Le Docteur

(*a*) *Voyez* la Lettre de M. de la Coste à M. Dodart dans le Recueil de Piéces, p. 145

(*b*) *Id.* Recueil de Piéces, p. 149.

Nettleton (*a*) rapporte le trait d'un enfant inoculé par le pus d'une petite vérole artificielle, & qui fut beaucoup plus mal que sa sœur, qui fut inoculée avec une matiere de petite vérole naturelle. Il est donc démontré que le venin variolique pris artificiellement, est plus actif, plus pénétrant & plus énergique, & dès-là même plus contagieux pour ceux qui s'y soumettent, que le même appliqué naturellement.

Jusqu'ici, l'augmentation de contagion dans la petite vérole artificielle, est personnelle aux Inoculés. Mais si l'on se représente la différence de ces deux maladies dans leurs cours, on verra que cet accroissement de contagion dans la petite vérole artificielle, ne se borne pas à ceux qui s'y soumettent, & que celle-ci étant plus capable de

(*a*) Recueil de Piéces, page 124, 125.

charger l'atmoſphere de miaſmes varioliques que la petite vérole naturelle, doit plus étendre l'infection dans la ſociété. Le Docteur Timone (*a*), dans la lettre à la Société Royale de Londres dit, *que les boutons de la petite vérole artificielle en partie dégénérent en pellicules trés-minces & diſparoiſſent par leur chûte, & en partie ſe diſſipent par une réſolution inſenſible, ce qui n'eſt pas ordinaire dans la petite vérole naturelle. Car dans l'artificielle la matiere que renferment les boutons, n'eſt pas un pus épais comme dans l'autre, mais ſeulement une ſanie terne.* Ce ſont au contraire des croûtes deſſéchées, de groſſes galles ſéches, dont la chûte termine ordinairement la petite vérole naturelle. Si la fiévre ſecondaire s'obſerve beaucoup plus dans la naturelle, que dans l'ar-

(*a*) *Voyez* le Recueil de Piéces, p. 26.

tificielle, ce n'eſt pas ſeulement la coction plus parfaite, la ſuppuration, qui établit cette fiévre. Une portion de la matiere morbifique, qui s'y exhalant beaucoup moins, eſt plus ſujette à rentrer, en eſt ſouvent la principale cauſe.

Pour peu qu'on réfléchiſſe ſur ceci, on ſentira non-ſeulement que dans la petite vérole inoculée, l'altération des levains morbifiques étant beaucoup moins conſidérable, ceux-ci doivent beaucoup plus conſerver leur nature, leur qualité contagieuſe, mais que les émanations, les exhalaiſons varioleuſes y ſont auſſi plus néceſſaires, plus inévitables, & par conſéquent qu'elle doit étendre l'infection plus rapidement & plus fortement, & perpétuer la maladie plus que la petite vérole naturelle.

Que les partiſans de l'Inocu-

lation ne nous objectent pas ici, le peu de pustules de la petite vérole artificielle, & la diversion que procure l'écoulement abondant des plaies de l'insertion. Nous avons déja vû combien cet avortement d'éruption, étoit opposé à la tendance de la nature, dans une maladie telle que la petite vérole, & dont la véritable crise ne peut jamais se faire que par la peau. Cet écoulement est d'ailleurs ce qui doit le plus contribuer à augmenter la contagion.

S'il arrive souvent dans la petite vérole naturelle, que les Médecins tirent, suivant les circonstances, des vésicatoires appliqués à propos, de grands avantages, entre lesquels on peut compter une éruption plus réguliere, plus uniforme, & plus abondante, une suppuration des pustules plus parfaite, en un mot une crise plus com-

plette ſur la peau, ils ne ſe ſont jamais flattés de diminuer par ce moyen la contagion de la maladie. Le pus, qui diſtille de ces ſortes de plaies, participant du caractere des levains morbifiques, ne peut qu'en répandre l'infection. Que ſera-ce donc des panſements fréquents & renouvellés, qu'exigent dans la petite vérole artificielle les plaies des inciſions? Que doit-on attendre de cet égout continuel de matiere varioleuſe qui, comme le dit Butini (*a*), ſort pour ainſi dire en germe, & par conſéquent peu dénaturé; de cette ſuppuration des plaies qui, bien différente de celle des véſicatoires, qu'on n'emploie que pour un temps paſſager, continue avec abondance (*b*) juſqu'après la fin de la petite vérole inoculée, lui

(a) *Voyez* le Traité de M. Butini, p. 37.
(*b*) *Ibid.* p. 38.

ſurvit long-temps, & s'étendant ordinairement juſqu'à trois ſemaines, quelquefois un mois, un mois & demi, ſe trouve une ou deux fois plus longue que celle qui s'exécute par les puſtules dans la petite vérole naturelle. Il s'exhale donc du corps infecté de la petite vérole artificielle, plus de particules venimeuſes qui doivent faire accroître la contagion. On ne ſera donc pas ſurpris de l'anecdote que rapporte le Docteur Wagſtaff, dans ſa lettre à M. Freind, d'un homme qui, ayant été inoculé, donna la petite vérole à ſix perſonnes de la même maiſon dont une mourut.

D'un autre côté, il eſt notoire, que les Inoculés ne s'aſſujettiſſent pas à demeurer ſéqueſtrés de la ſociété, pendant l'intervalle de temps qui s'écoule entre le moment où le prêt venimeux leur a été fait, & celui

où éclate la maladie dans laquelle ils doivent le rendre avec uſure. Ils continuent, en attendant ce germe, de vaquer à leurs affaires, ils ont même l'indiſcrétion de ſe trouver dans des aſſemblées publiques. A peine convaleſcents, pluſieurs ſortent avec des ulcères qui ſuivent la petite vérole inoculée, & vont ainſi porter dans la ſociété le poiſon dont ils ne ſont pas encore délivrés. Que faut-il de plus pour communiquer la contagion ?

Les Inoculateurs ſervent eux-mêmes à augmenter la contagion de la petite vérole artificielle.

Réuſſira-t-on à prouver, que les Inoculateurs, vivant continuellement au milieu de l'infection qu'ils recueillent chez les malades, portant avec eux la matiere varioleuſe dont ils ſont ſouvent munis, & qu'ils étalent quelquefois avec appareil, en un mot chargés de venin dans toute leur perſonne, communiquent ainſi avec les

autres hommes ſans danger pour eux. M. Mead (*a*) remarque judicieuſement, que l'on peut reſter expoſé à la contagion variolique, la conſerver un temps conſidérable, la tranſmettre à d'autres, ſans être ſoi-même affecté de la maladie, & que les linges (*b*) & hardes ſingulierement, portent ſouvent ce caractere contagieux, & ont la malheureuſe vertu d'en infecter ceux qui les touchent ou en approchent. C'eſt ce qu'il juſtifie par un exemple frappant. M. Raſt, (*c*) dans ſon Mémoire, fait mention de deux malades morts à Lyon d'une petite vérole qui leur fut communiquée de cette façon par les Inoculateurs. On auroit à citer grand nombre d'exemples

(*a*) Vide *Mead de Peſte*, *part.* 2. *Cap.* I. *de Contag. prævertend*, p. 250.
(*b*) Idem. *Part. I. Cap.* 2. *de Cauſis peſtem diſſemin.* p. 237.
(c) page 14.

de cette nature, & plus encore si ceux qui sont à portée de les voir de plus près, n'avoient grand soin de les ensevelir dans l'oubli.

Mais ce dont on ne peut douter, & ce que l'expérience journaliere apprend, est que les Inoculés ont communiqué la petite vérole à leurs parents, voisins & amis, à ceux qui les ont approchés ou fréquentés; les partisans de l'Inoculation en conviennent (*a*). La petite vérole artificielle doit donc, en étendant la contagion, multiplier la petite vérole naturelle.

Cette maladie, qui frappe indistinctement toute sorte de personnes lorsqu'elle est épidémique, a au moins cet avantage, qu'elle ne dure qu'un certain temps & ne se fait sentir que dans certaines saisons. L'hy-

(*a*) *Voyez* la Lettre de M. Gatty à M. Roux.

ver pour l'ordinaire, diſſipe l'épidémie, arrête la contagion, comme l'avance M. Mead (*a*), ou la diminue conſidérablement. Mais les choſes ont bien changé depuis quelques années que l'Inoculation a pris vigueur à Paris. Tous les Médecins conviendront, qu'on y voit regner cette maladie ſans interruption. C'eſt cette obſervation, ce ſont les juſtes craintes qu'elle a répandues dans le public, & auxquelles les imprudences de quelques inoculés ſont encore venues donner du poids, qui ont attiré l'attention des Magiſtrats. On y reconnoit les principaux motifs de l'Arrêt du Parlement.

La petite vérole artificielle doit par la contagion, multiplier la petite vérole naturelle, la

Non-ſeulement l'Inoculation doit augmenter le nombre des petites véroles naturelles, mais en étendant la propagation du venin varioleux, elle

(*a*) Vid. *Mead de peſte. Part. I. Cap.* 2. *de Cauſis peſtem diſſeminantibus*, p. 240.

perpétuer, & en conséquence en augmenter la mortalité.

ſera capable de la perpétuer, & de rendre cette maladie continuellement épidémique. Ce qui s'obſerve à Paris, a dû ſe remarquer dans tous les pays où cette pratique eſt en uſage. M. Cantwel (*a*) rapporte une infinité d'épidémies obſervées, ſoit à Londres, ſoit dans d'autres villes d'Angleterre, depuis que cette pratique y a été introduite, & qu'on a jugé en être des ſuites. C'eſt ce qui a fait que ſes partiſans ont eu pluſieurs fois la douleur de lui voir eſſuyer bien des contradictions, que tantôt elle y a été abandonnée, tantôt elle y a repris vigueur, & que tout le monde ne convient pas de la faveur où quelques-uns prétendent qu'elle eſt actuellement en ce royaume.

Outre que la petite vérole

(*a*) *Voyez* le Tableau de la petite vérole, p. 214 & ſuivantes.

naturelle

naturelle doit produire de grands ravages en déployant sa fureur, singuliérement dans les saisons où on inocule, & diminuant seulement sans s'éteindre, dans les saisons qui excluent l'Inoculation, n'y a-t'il pas à craindre aussi, que toutes les maladies qui surviendront, ne participent de cette contagion générale; que l'infection de l'air diminuant, ne donne lieu à quelques autres maladies analogues à la petite vérole; qu'on n'en voie naître beaucoup d'autres maux, pour la production desquels l'activité de ces miasmes varioliques, même dégénérés, est encore, par la corruption de l'air (*a*) qu'elle occasionne, plus que suffisante. Sydenham observoit des fiévres varioleuses, des fiévres péripneumoniques. Boer-

(*a*) *Vid. Mead de venenatis habitibus,* p. 162, 163.

haave (*a*) dit qu'on voit souvent la fiévre variolique sans petites véroles. On n'apperçoit donc de tous les côtés, que des suites fâcheuses à redouter de la multiplication de la contagion, que doit entraîner cette méthode.

Mais la plus terrible seroit, celle qui conformeroit les choses, au tableau que les Inoculateurs font de la petite vérole, en la rendant aussi générale, aussi meurtriere; & en en faisant, en un mot, un fléau aussi cruel pour l'humanité, qu'ils cherchent à la faire concevoir. Car sans adopter, à beaucoup près, l'opinion de ceux qui soutiennent, que cette maladie moissonne la septieme partie de ceux qui en sont affligés, moins encore l'avis de ceux qui prétendent, qu'un cinquiéme, qu'un quart même

(*a*) *Voyez* Aph. p. 287.

de ceux qu'elle attaque périt ſous ſes coups, tout le monde conviendra que plus la petite vérole naturelle ſera multipliée, plus elle fera de victimes, par une conſéquence néceſſaire.

L'expérience prouve l'augmentation de cette mortalité.

Quelle foi pourra-t'on donc ajouter à ce que nous avancent les Inoculateurs, en nous aſſurant que cet invention eſt, par ſes progrès, de nature à rendre à la ſociété pluſieurs milliers de citoyens? Quel fonds pourra-t'on faire ſur les éloges multipliés de M. Maddox, Evêque de Worceſtre, dans ſon ſermon (*a*). » C'eſt une obſervation » remarquable, dit-il, que depuis » que cette pratique s'accrédite » parmi nous, le ravage fait par la » petite vérole eſt diminué con- » ſidérablement, le nombre des » morts de cette maladie eſt de- » venu moindre d'un cinquiéme, » ſuivant les bills mortuaires. «

(*a*) *Voyez* le Recueil de Piéces, p. 221.

de Haen (*a*) n'oppose, à ces brillants trophées, que les listes mortuaires communiquées par les partisans de l'Inoculation même; il réfute de la maniere la plus victorieuse l'observation de M. l'Evêque de Worcestre, en remarquant, contre Mrs Tissot & Maty, qui répéterent, deux ans après M. Maddox, l'observation de cet Evêque, que dans les soixante-sept années qu'embrassent les calculs de M. Jurin & d'autres, il n'y en eut point où la petite vérole fut plus meurtriere que l'année 1752; époque du discours prononcé par cet Evêque, & de la multiplication des Inoculations qui se firent sans nombre dans le cours de cette année. Il conclud que ces Messieurs ont été éblouis par les arguments qu'ils ont pris les uns des autres, sans les appro-

(*a*) *Voyez* la Réfutation de l'Inoculation, p. 134 & suivantes.

fondir ni remonter à la ſource. M. Maddox a été trompé par les nécrologes, en ne comparant que quelques années enſemble. La précipitation, où l'a jetté la joie de ſa découverte, ne lui a pas permis de faire réflexion, que les épidémies en emportent tantôt plus, tantôt moins, dans différentes années; qu'elles ne ſe reſſemblent pas, & qu'on pourroit lui rétorquer le même argument en ſe plaçant dans d'autres années; un exemple le fera ſentir. M. Maddox aura trouvé, dit M. de Haen, dans les Nécrologes, que l'an 1751 la petite vérole n'avoit emporté que 998 perſonnes, tandis que 1229 en étoient mortes l'année 1750; ce qui réellement fait une diminution d'un cinquiéme : mais en 1752 les nécrologes portent 3538 morts de la petite vérole. Par le même raiſonnement, en comparant ce

nombre avec celui de 998, en 1751, on conclurroit que l'Inoculation tue deux tiers & demi d'hommes de plus que la petite vérole naturelle.

Tout ce que conſtatent donc les liſtes mortuaires de différentes années, eſt que la petite vérole a une marche inégale. Il faudroit une bien plus longue ſuite d'années, pour fonder une probabilité raiſonnable, & mettre à portée d'approcher d'une juſte eſtimation.

Auſſi M. de Haen [*a*] a comparé, dans l'examen des liſtes mortuaires Angloiſes, les vingt-deux années qui ont précédé l'Inoculation, laquelle commença à s'y établir en 1722, avec 22 années révolues depuis le regne de l'Inoculation juſqu'en 1755 incluſivement. Il a trouvé, calculs faits, que dans ces

(*a*) Sa Réfutation de l'Inoculation, p. 136 & 138.

dernieres, il étoit mort de la petite vérole 7445 morts de plus, que pendant le cours des vingt-deux premieres. A la vérité, le nombre général des morts a été plus grand pendant les vingt-deux années où l'Inoculation a regné. Mais de nouveaux calculs lui ont prouvé que la différence des morts en général, n'étoit que d'un quatorziéme dans les deux époques, au lieu que pendant les vingt-deux années du regne de l'Inoculation, le nombre de ceux que la petite vérole a emportés surpasse, de plus d'un sixiéme, celui des vingt deux années qui ont précédé l'établissement de cette pratique.

Nous avons l'obligation à M. Rast fils, Médecin de Lyon, d'un relevé encore plus considérable du nécrologe de Londres. Il y prend le nombre des morts que la petite vérole a

emporté dans Londres depuis 1721 jusqu'en 1758. Il le compare avec celui des naissances pendant le même espace de temps. Il fait la même chose pour les trente huit années qui ont précédé l'époque de l'Inoculation : il fait plus, il compare les morts de la petite vérole, à la totalité des morts de différentes maladies, avant & pendant l'Inoculation. Il veut bien se prêter à ce dernier calcul, auquel il auroit pû se refuser : il doit, en effet, être plus avantageux à l'Inoculation que le premier, parce que les enfants ont communément la petite vérole dans leur pays natal, & que dans une ville comme Londres, il aborde nécessairement beaucoup d'étrangers qui augmentent le nombre des morts, sans changer celui des nés, & n'accroissent qu'assez rarement celui des morts de la petite vérole.

Dans le calcul fait par M. Raſt [*a*], depuis 1683 juſqu'en 1720 incluſivement, il retranche avec juſtice du nombre des morts de la petite vérole, que ſemble porter le nécrologe, celui qui fut emporté par la rougeole, que l'on confondit ſur les regiſtres mortuaires avec la petite vérole, pendant l'eſpace de quatorze années, depuis 1687 juſqu'en 1700 : & c'eſt ſur le nombre trouvé pour terme commun, en prenant l'année commune parmi les douze qui précéderent cette confuſion, & les douze qui la ſuivirent & répété quatorze fois diſtinctes, qu'il fonde ſa ſouſtraction. D'ailleurs cette différence eſt ſi peu conſidérable, qu'il l'auroit pû abandonner ſans inconvénient, mais il a voulu ſe mettre dans la règle la plus étroite.

(*a*) *Voyez* le Mémoire lû à l'Académie de Lyon.

Le résultat de ses calculs est, d'un côté, que le nombre des morts de la petite vérole, avant l'Inoculation, est à celui des nés, comme 90 est à 1000, & à celui qui comprend la totalité des morts, comme 64 est à 1000; de l'autre, que le nombre des morts de la petite vérole, depuis l'Inoculation, est à celui des nés comme 127 est à 1000, & à celui qui comprend la totalité des morts comme 81 est à 1000: d'où en résumant, M. Rast conclud que, depuis qu'on pratique l'Inoculation à Londres, la mortalité de la petite vérole y est augmentée dans la proportion de 127 à 90, en la comparant au nombre des naissances, ou dans celle de 81 à 64, en la comparant à la totalité des morts, malgré l'inexactitude que présente, à l'avantage de l'Inoculation, cette seconde maniere de calculer.

On oppoſe, à ces calculs de M. Raſt, d'autres faits puiſés dans le nécrologe de Londres. M***. qui, dit-on, eſt un des premiers qui ſe ſoit ſoumis à l'Inoculation à Paris, a, par reconnoiſſance, publié une petite brochure contre ceux qui ſoutiennent, au détriment de l'Inoculation, que depuis que cette méthode eſt pratiquée à Londres, il meurt plus de monde de la petite vérole. Pour prouver le contraire, M***. ſe regardant comme plus inſtruit que ſes adverſaires, de ce qui concerne l'Angleterre, compare, en conſultant les bills de mortalité, les dix années qui ſe ſont écoulées entre 1720 & 1730 incluſivement, avec dix autres années depuis 1748 juſqu'en 1757 incluſivement, où l'Inoculation a été le plus en vigueur. Il trouve, d'après le nécrologe, que le nombre des

morts de la petite vérole eſt moindre d'environ un huitiéme dans la derniere époque ; mais il eſt de trop bonne foi pour ne pas convenir que cette diminution n'eſt qu'apparente. Il avoue que la population, ayant diminué dans une plus grande proportion pendant cette derniere époque, & environ d'un ſixieme, la mortalité de la petite vérole y eſt effectivement plus conſidérable que dans la premiere, lorſqu'on la combine, comme il faut le faire, avec la diminution de la population. Il conjecture, à la vérité, que l'hôpital des enfants trouvés, fondé depuis peu dans cette ville, a bien pû être la cauſe de ce ſurcroît de mortalité. Il ſuppoſe que la plûpart de ces enfants viennent de la campagne, ce qui n'eſt ni prouvé ni probable, & nous croyons ce nombre bien inférieur à celui

des enfans de la ville qui passent leurs premieres années à la campagne, où ils peuvent être attaqués de cette maladie. M. ***. joint à cela l'augmentation de la mortalité génerale, qui doit être commune à la petite vérole avec les autres maladies, & qu'il attribue aux liqueurs fortes.

Mais ces difficultés se levent aisément. La mortalité en général, & singuliérement celle de la petite vérole, étoit augmentée, suivant les observations de M. Short, long-temps avant 1748, & même avant qu'on songeât à inoculer. Si depuis l'Inoculation elle paroît accrue, l'infection de l'air qui résulte de cette méthode peut en être la source : cette pratique a pû même contribuer à augmenter le nombre des morts de la premiere époque ; puisqu'il est constant, de l'aveu mê-

me des Inoculateurs ; qu'elle y a été usitée entre 1720 & 1730. Ainsi tombe de lui-même le reproche fait aux calculs de M. Rast, sur ce qu'il suppose qu'on a inoculé à Londres depuis 1720 jusqu'en 1758, quoiqu'il y ait eu nombre d'années dans cette époque, où on n'a point ou presque point inoculé. Cette particularité n'est propre, qu'à rendre l'influence de l'Inoculation sur la mortalité de la petite vérole encore plus sensible dans la totalité de cette époque. Enfin l'objection tirée de l'incertitude du nécrologe de Londres, du défaut des registres & des bills de mortalité, qui suivant M. Short, sont fautifs & incomplets, & d'autres pareilles, sont applicables aux calculs des Inoculateurs, ainsi qu'à ceux des adversaires de l'Inoculation. Concluons donc que les calculs de

M. Raſt méritent d'autant plus de foi, qu'ils ſont ſimples, s'accordent avec ceux de M. de Haen, leſquels ſont reſtés ſans aucune réplique, & ne ſe concilient pas moins avec la raiſon, qui nous dicte, que la petite vérole artificielle étant contagieuſe, l'Inoculation doit étendre l'infection &, en multipliant le nombre des petites véroles naturelles, augmenter celui des victimes de cette maladie.

Il n'eſt pas ſurprenant que la plûpart des Inoculateurs n'aient entrepris de défendre l'Inoculation, qu'en la conſidérant relativement à ceux qui s'y ſoumettent, ſans l'enviſager par rapport à la ſociété. Les uns n'ont pas effleuré l'article de la contagion, & ſe ſont diſpenſés de prendre cette tâche, le nœud leur paroiſſant trop difficile à réſoudre; les autres ont plûtôt

Silence qu'ont juſqu'ici gardé preſque généralement les Inoculateurs ſur la contagion de la petite vérole artificielle.

touché que traité ce point. Ceux-ci conviennent avec l'auteur de la brochure citée plus haut, que l'*Inoculation donnant une maladie abſolument ſemblable, quant à ſon eſſence, à la petite vérole naturelle, il n'eſt pas douteux que les inoculés ne puiſſent donner la petite vérole par contagion, & qu'il ne faille éviter qu'ils communiquent avec ceux qui ne l'ont pas eue.* Enfin tous forcés de ſortir du ſilence dans lequel ils voudroient ſe retrancher ſur cet objet, nous propoſeront des précautions pour empêcher la multiplication de la contagion. Mais ſi l'on examine ces précautions, on verra que, tout au plus capables de diminuer un mal ſi juſtement redouté, elles demeurent impuiſſantes pour l'écarter entierement, que par conſéquent la contagion croîtra ou diminuera toujours dans chaque pays en raiſon du

nombre d'Inoculations qui s'y pratiquera.

Et d'abord ceux qui ont intention de rendre l'Inoculation générale, donnent des vûes ſur un hôpital à établir dans la ville (*a*) ou les fauxbourgs, pour le peuple ou les étrangers qui n'ont pas de domicile. Ils propoſent de déſigner dans des fauxbourgs, des quartiers où les gens riches ou aiſés ſeroient obligés de ſe tranſporter pour ſe faire inoculer, & d'y reſter juſqu'à parfaite guériſon, s'ils ne vouloient pas s'établir dans des maiſons de campagne. Quelques-uns (*b*) veulent ajoûter à cet hôpital, pour la commodité des gens qui ne ſont pas en état de faire les frais de ſe tranſplanter, & rougiroient ce-

(*a*) *Voyez* les obſervations ſur la petite vérole naturelle & artificielle, p. 32.

(*b*) *Voyez* la brochure qui à pour titre, Réponſe à une des principales objections.

pendant d'accepter le ſecours qu'on ne doit en effet donner qu'aux pauvres, proprement dits, une maiſon d'Inoculation formée ſur le plan de la maiſon d'Aſſociation, imaginée ſans ſuccès il y a quelques années. Dans cette maiſon, dit-on, l'on inoculeroit pour une ſomme modique, avec toutes les précautions qui ſe prennent dans l'hôpital de Londres pour empêcher la contagion.

D'autres Inoculiſtes exigent avec M. Kirkpatrich (*a*), *que pour ne pas s'expoſer à répandre la petite vérole dans une contrée, & ne pas nuire à ſon prochain*, (c'eſt beaucoup dans la bouche d'un ſi ardent partiſan de cette méthode) *l'Inoculation ne ſe pratique que dans un lieu écarté & ſans communication, ou dans quelque ville où la petite vérole*

(*a*) *Voyez* ſon Analyſe de l'Inoculation dans le Recueil de Piéces, p. 270.

ſoit déja répandue, en uſant des précautions convenables, afin de ne pas prendre la maladie par la voie naturelle avant l'artificielle. M. Kirkpatrich exige encore, *que les perſonnes ainſi inoculées, ne retournent pas dans l'endroit exempt de toute contagion, ſans s'être délivrés, en prenant l'air pendant un temps ſuffiſant, de tous les corpuſcules varioleux qu'elles pourroient y porter, & qui, comme autant d'étincelles, ſuffiroient pour exciter un vaſte incendie.*

Enfin quelques-uns parlent d'hôpitaux écartés, & regardent les campagnes comme un abri, où on pourra ſuivre cette méthode ſans danger pour le public.

Inutilité des précautions pour empêcher la multiplication de la contagion.

Sans parler des frais immenſes dans leſquels il faudroit ſe jetter, pour fonder un nombre ſuffiſant d'hôpitaux, on ne

voit pas comment ces hôpitaux, établis dans les villes ou fauxbourgs, ſeroient propres à empêcher la multiplication de la contagion. En effet, il eſt aiſé de concevoir que chacun des malades, attaqués de la petite vérole artificielle, doit fournir à l'air qui l'environne une certaine quantité d'exhalaiſons varioliques; que plus on raſſemblera de malades dans un même lieu, plus les émanations varioleuſes de chaque malade auront leur effet ſur l'atmoſphère; & que ces corpuſcules ou miaſmes contagieux ſe réuniſſant, formeront une maſſe & un tourbillon de venin capable d'infecter le voiſinage, & de proche en proche une ville entiere. L'expérience nous apprend, que, de même que les hôpitaux ſont les endroits où l'on apperçoit ordinairement

les premiers commencements d'une épidémie (*a*), ils ſont auſſi les plus capables de l'étendre & de l'aggraver (*b*). C'eſt ce qui peut s'appliquer même à l'hôpital de Londres. (*c*) Il conſiſte, dit-on, en trois maiſons iſolées, dont l'une eſt deſtinée aux malades de la petite vérole naturelle, & des deux autres, la premiere ſert à la préparation des Inoculés, & la ſeconde à les recevoir, quand les ſymptômes de la maladie commencent à ſe manifeſter. On ajoûte que ces trois maiſons ſont dans une ſituation aërée, & à une diſtance convenable l'une de l'autre ; précautions

(*a*) Vid. *Mead. de venenatis habitibus*, p. 167. *de ſiſtendo peſtis ſemel admiſſæ progreſſu*, p. 276.

(*b*) Vid. *Mead. præfat de peſte*, p. 191. *de ſiſtendo peſtis ſemel admiſſæ progreſſu*, p. 271.

(c) *Voyez* la Relation de la fondation dans le Recueil de Piéces, p. 201 & *ſuivantes*.

néceſſaires pour empêcher la communication mutuelle de la maladie.

Il n'eſt pas facile de ſe perſuader que les trois maiſons renfermées dans l'enceinte de l'hôpital, & par conſéquent dans un lieu très-circonſcrit, ſoient ſuffiſamment aërées, & qu'il n'y ait pas de communication de l'une à l'autre par le véhicule de l'air. On ſeroit bien plus autoriſé à ſoupçonner, non-ſeulement que les trois maiſons réunies, peuvent entretenir l'épidémie de la petite vérole dans la ville de Londres; mais que les deux deſtinées à l'Inoculation ſont fort capables, ſoit de peupler la troiſiéme, qui eſt vouée à la petite vérole naturelle, ſoit d'augmenter la mortalité de cette maladie. Cela pourra ſervir à expliquer ce qu'on trouve dans la Gazette de France du

25 Novembre 1763, à l'article de Londres : *Que ſuivant un état authentique, qui vient d'être publié par les adminiſtrateurs de l'hôpital établi dans cette capitale pour la petite vérole, depuis le 26 Novembre 1746, juſqu'au 24 Mars 1763, la proportion des morts ſur les guériſons eſt plus d'un ſur quatre, ſur ceux qui ont eu la petite vérole naturelle.* Ce qui ne ſe rencontre nulle part ailleurs, pas même dans les plus mauvaiſes épidémies de petite vérole.

Tenons donc pour certain, que des hôpitaux ou des maiſons d'Aſſociations, aſſignées dans des villes ou les fauxbourgs de ces villes, pourroient être ſuſceptibles de grands inconvénients, & ne ſeroient nullement propres à prévenir la multiplication de la contagion.

Quelques précautions que puiſſent prendre ceux qui, au

défaut des hôpitaux, seront forcés de s'isoler dans la ville ou dans les fauxbourgs, pour se soumettre à l'Inoculation; il est évident, non-seulement qu'ils pourront communiquer l'infection à ceux qui les environnent, mais qu'ils fourniront en détail, s'il est permis de parler ainsi, à l'atmosphère ce que les hôpitaux y doivent produire en gros.

S'ils se retirent à la campagne, ils répandront de même la contagion; le seigneur la communiquera à ses vassaux, les bourgeois au village entier. Si l'on suppose que la petite vérole y soit répandue, malgré tous les soins que recommande M. Kirkpatrich, celui qu'on se propose d'inoculer, pourra prendre la contagion naturelle avant ou avec l'artificielle. S'il n'y a pas de petite vérole dans le pays, l'infection de l'artifi-

cielle

cielle pourra s'étendre ; les gens néceſſaires qui ne l'auront pas eue, ceux que leurs affaires appelleront dans cette maiſon, ignorant ce qui s'y paſſe, pourront la gagner, & même ceux qui l'auront eue, ſeront en danger de la contracter une ſeconde fois.

Il faudroit donc (*a*) que cette maiſon fût abſolument iſolée, & éloignée de tout pays habité; que l'entrée & la ſortie en fuſſent interdites à tout le monde pendant l'eſpace d'un mois, après la chûte des croûtes & la ceſſation de tous les ſymptômes de la petite vérole ; que l'on eût la précaution de laver, parfumer la maiſon, les habits, & ceux qui auroient touché médiatement ou immédiatement le malade, ainſi que les linges & meubles, & tout ce qui en auroit ſeulement reçu la vapeur.

(*a*) *Voyez* le Mémoire de M. Raſt.

Il faut convenir que le danger réel & marqué de la contagion seroit diminué pour tout autre que ceux qui environneroient le malade. Mais, qui jamais se résoudra à inoculer ou se faire inoculer à ces conditions ? Et quand elles seroient érigées en loix de Police, comment s'assûrer de tenir la main à leur exécution ? Cependant autant il est impossible d'en maintenir la pratique assidue & universelle, autant l'inobservation en sera préjudiciable à la société. Si ceux qui ont soin de l'inoculé communiquent avec les autres hommes, ils deviendront les canaux de l'épidémie dans les villes & dans les villages. D'ailleurs, toutes ces pratiques ne pourroient avoir lieu, qu'autant qu'il s'agiroit d'inoculer très-peu de personnes, & il faudroit y renoncer si l'usage de l'Inoculation de-

venoit universel. Il y auroit dans les saisons où elle se pratiqueroit, un trop grand nombre de citoyens sequestrés du commerce des autres hommes, comme sujets ou ministres de l'Inoculation. Ce retranchement laisseroit dans la société un vuide qui la feroit languir.

Quant aux hôpitaux écartés, il seroit nécessaire qu'ils le fussent de plusieurs lieues des villes & pays habités, pour éloigner au moins le danger qu'on ne peut faire cesser entierement, & qu'il y eût une loi qui obligeât ceux qui voudroient se faire inoculer, de venir s'y rendre & s'y renfermer pendant un temps très-considérable. Enfin, outre qu'il seroit presque impossible, d'empêcher la combinaison de la contagion naturelle avec l'artificielle, & de prévenir les sui-

tes & les effets d'un air infecté par la réunion des malades ; il faudroit pour s'opposer à la propagation dangereuse du venin contagieux, y prendre continuellement les mêmes précautions, les mêmes mesures qu'en temps de peste, en un mot, y suivre tout le plan détaillé de M. Rast (*a*). C'est le fruit de son zéle, non pas à beaucoup près pour l'Inoculation, qu'il regarde comme une pratique funeste, mais pour l'humanité qu'il voudroit délivrer de la petite vérole, au moins dans l'Europe. Il seroit à souhaiter que la facilité, on seroit même tenté de dire, la possibité de l'exécution du projet de M. Rast, répondît à la sagesse de ses vûes en général, & au vif intérêt avec lequel il s'est occupé du bien public ? Quoi-

(*a*) *Voyez* le Mémoire de M. Rast, p. 31 & suivantes.

qu'il en ſoit, il demeure ſenſible que tous les projets, tous les plans, que pourront nous donner les Inoculateurs, pour prévénir la multiplication de la contagion, rencontreront dans l'exécution des difficultés inſurmontables, ou ſeront inſuffiſants.

Plus cette pratique deviendra fréquente, plus il y aura néceſſairement de perſonnes infectées par la contagion, & plus, par conſéquent, qui périront ſous les coups de la petite vérole naturelle. Faudra-t-il, pour garantir la ſociété de cette ſuite terrible, inoculer à la fois tous ceux qui n'ont pas eu la petite vérole? Non-ſeulement la contagion univerſelle, qui en réſulteroit, ſeroit bien capable d'établir la récidive de cette maladie, chez ceux qui en auroient déja été affectés; mais, d'un côté, ceux qui n'ont pas eu la petite

vérole, formant presque toujours la grande pluralité, chaque ville se trouveroit convertie en une infirmerie, où il resteroit à peine assez de monde sain pour soigner les malades. Tout seroit pendant ce temps exposé au pillage & au massacre, à peu près comme l'étoit la ville de Sichem (*a*), trois jours après la circoncision de tous ses mâles, dans le temps de ses plus cuisantes douleurs.

D'un autre côté, la multitude des précautions requises pour la sûreté quelconque du public, dans l'usage de l'Inoculation, & celle des conditions, faute desquelles nos Inoculistes conviennent que leur pratique pourroit devenir funeste à ceux qui s'y soumettroient, conditions qui ne peuvent se réaliser que pour un petit nombre de personnes; tout cela ne permet pas à beau-

(*a*) Genese, c 34.

coup près d'y aſſujettir en même temps une ſi nombreuſe claſſe de citoyens. Enfin ceux qui reſteroient à inoculer, & qui feroient pendant long-temps la majeure partie, riſqueroient d'être, en attendant, plus griévement attaqués de la petite vérole naturelle, devenue plus dangereuſe, par l'accroiſſement que tant d'Inoculés apporteroient à la contagion.

Mais combien croit on qu'il y eût de citoyens, qui euſſent les yeux aſſez faſcinés en faveur de l'Inoculation, pour que leurs deſirs s'accordaſſent avec la loi qui les y ſoumettroit ? N'eſt-il pas évident, qu'une telle loi paroîtroit à la plûpart une entrepriſe ſur leur liberté naturelle & légitime, & qu'on ne négligeroit rien pour en éluder l'application, s'il étoit poſſible qu'elle fût ſurpriſe à la ſageſſe du Souverain. Rejettons juſqu'à la

crainte d'un malheur qui ne peut arriver. C'eſt la plus fantaſtique de toutes les idées que celle de vouloir rendre l'Inoculation univerſelle.

Vainement quelques partiſans de l'Inoculation, prétendent-ils que cette pratique doit diminuer journellement dans la ſociété, le nombre des petites véroles fortuites & naturelles qui, ajoutent-ils, ſont les plus dangereuſes de toutes, parce qu'on ne peut ordinairement prévenir la communication. En effet, ſans qu'il ſoit beſoin de faire des calculs pour apprécier ce qu'une petite vérole, ſoit naturelle ſoit artificielle, peut donner de contagion; chacun ſent que l'Inoculation, loin de purger la ſociété des petites véroles fortuites & contagieuſes, ne peut être regardée que comme propre à les y multiplier conſidérablement, à moins toutefois

qu'on ne veuille, ce qui ſeroit aſſez raiſonnable, refuſer le nom de petites véroles fortuites, à celles dont la cauſe naturelle & immédiate ſeroit ſi facile à aſſigner.

Sans doute les meſures, qui ſe pratiquent contre la contagion, ſuivies avec exactitude dans l'uſage de l'Inoculation, diminueront le degré de la propagation du venin, & l'on pourra en goûter les fruits d'autant plus ſenſiblement, qu'il n'y a eu juſqu'ici que trop d'exemples de la légéreté avec laquelle on inocule, & d'indiſcrétions impardonnables de la part de quelques-uns des Inoculateurs & des inoculés. Mais quelqu'effort que faſſent les partiſans de cette méthode, quelque torture qu'ils donnent à leur eſprit pour prémunir contre la crainte de la contagion, ils ne feront que ſubſtituer les apparen-

ces à la réalité. Mr. Mead (*a*), qui, avec raiſon, portoit plus loin ſa ſollicitude, s'occupant d'arrêter les progrès de la peſte, a très-bien obſervé en paſſant, à l'égard de la petite vérole, qu'il n'exiſtoit point de préſervatif contre l'infection de cette maladie. Il reſtera démontré que la contagion ira toujours en croiſſant ou diminuant, à proportion de la fréquence ou de la rareté des Inoculations.

Quand il ſera queſtion d'enviſager l'Inoculation, par rapport à la ſociété, ſes protecteurs ſeront-ils réduits à nier l'identité des petites véroles naturelles & artificielles ? Ce ſeroit trahir la cauſe de l'Inoculation, qui ne ſeroit plus qu'un leurre & un piége tendu à la bourſe des citoyens, ſi elle ne leur donnoit pas une petite vérole

(*a*) *De ſiſtendo peſtis ſemel admiſſæ progreſſu*, p. 278.

proprement dite. Car il n'y a qu'une véritable épreuve de cette maladie, qui puisse fonder sinon la certitude qui n'existe pour personne, du moins une confiance plausible, de n'en être plus travaillé à l'avenir, vû la rareté de la récidive. Il faudroit donc, cessant l'identité des petites véroles naturelles & artificielles, reléguer l'Inoculation aux boutiques d'opérateurs. Mais un intérêt plus cher aux vrais Médecins que tout autre, l'intérêt même de la vérité, doit réunir tous ceux qui traiteront ce sujet avec lumiere & bonne foi, à convenir que la petite vérole qui se débite par les Inoculateurs, est spécifiquement & identiquement la même que la petite vérole naturelle, & que la qualité d'artificielle qu'on lui donne, tombe non sur son essence, mais sur la maniere dont elle aborde dans le corps hu-

main, où l'art l'introduit, tandis que la nature ſeule y apporte l'autre. Ainſi la contagion, dont tant d'Inoculations inondent la ſociété, n'eſt autre que celle de la petite vérole proprement dite.

C'eſt ce que l'expérience ne vérifie que trop. Combien de têtes qu'on n'auroit oſé commettre aux riſques de l'Inoculation, nous ont été enlevées par le ſeul contrecoup de cette pratique. On les compte entre celles que la petite vérole naturelle a exterminées, & l'on emprunte ces exemples pour relever l'utilité du préſervatif, dont l'omiſſion eſt, dit-on, ſi ſouvent ſuivie de deuil. Mais on pourroit à plus juſte titre les ranger parmi les victimes de l'Inoculation. C'eſt elle qui leur a au moins médiatement porté le coup de la mort, puiſque c'eſt le régne de cette pratique qui,

en developpant, étendant, aiguiſant, & fortifiant la contagion de la petite vérole, a rendu cette maladie naturelle incomparablement plus commune & plus meurtriére qu'elle ne l'avoit jamais été. L'Inoculation ouvre, ſoit par elle-même, ſoit par les traits mortels qu'elle prête à la petite vérole naturelle, plus de ſucceſſions que la petite vérole n'en avoit jamais ouvertes, avant l'uſage de cette méthode.



CONCLUSION.

Que des empiriques, des gens ſans aveu & ſans nom, euſſent cherché à introduire la méthode de l'Inoculation, en ſéduiſant le public, ſouvent trop avide de nouveautés, & comptant y trouver pour eux-mêmes un moyen de fortune, il ne faudroit pas en être ſurpris; mais qu'elle ait été adoptée par pluſieurs Médecins, d'ailleurs ſages & éclairés, qu'ils l'aient appuyée de leurs ſuffrages, autoriſée dans leurs écrits, c'eſt un triſte exemple de l'aſcendant, qu'une erreur, favoriſée par des noms célebres, prend quelquefois ſur ceux même qui ſembloient appellés à la combattre avec plus de force & de ſuccès. Des plumes en poſſeſſion d'embellir tout ce qu'elles touchent,

ſe ſont exercées en faveur de l'Inoculation, & ont commencé à former une ſorte de parti pour elle. Comme il y a ordinairement plus de chaleur dans les partiſans d'une invention nouvelle, que dans ceux qui s'en tiennent aux uſages reçus, les fauteurs de l'Inoculation, prenant le ton ſur leurs adverſaires, furent bientôt preſque les ſeuls qu'on entendit. Des maîtres de l'art, à qui il appartenoit de faire rentrer la vérité dans ſes droits, crurent voir la pluralité déja décidée pour l'Inoculation, & ſe laiſſerent entraîner par cette multitude apparente, qu'ils devoient détromper. Il eſt temps que tous les yeux s'ouvrent; la juſtice demande à voir clair ſur une innovation que ſes ſuites funeſtes & la terreur publique lui ont en quelque ſorte dénoncée. Il faut lui montrer l'Inoculation

dans tout ſon jour : c'eſt ce qu'on a eſſayé de faire dans cet écrit, en écartant les fauſſes couleurs, par leſquelles ſes partiſans l'ont plûtôt déguiſée que dépeinte. Heureux ! ſi des efforts uniquement conſacrés à l'utilité publique, peuvent arrêter les progrès de cette pratique, & l'empêcher d'uſurper en France un empire auquel elle ſemble aſpirer.

En effet, ſoit que l'on conſidére l'Inoculation dans ce qui la précéde, ſoit qu'on enviſage les circonſtances qui l'accompagnent & ſes ſuites, tout y répugne aux grands préceptes que les maîtres de l'art nous ont laiſſé, tout y répugne aux premiers principes de la Médecine, & à l'idée même de cet art ſi utile.

La pratique de l'Inoculation eſt contraire aux

L'objet de la Médecine eſt de guérir, ou de diminuer les maladies, par le ſecours

des médicaments dont l'eſſence conſiſte, à changer l'état actuel du corps pour lui procurer une meilleure ſituation, ce qui ſuppoſe néceſſairement qu'il y a dans le ſujet quelques fonctions lézées. Car ſi elles s'exécutent librement, ſi tout eſt dans l'ordre, le médicament, qui porte avec lui un excès quelconque, ne rencontrant pas dans le corps un excès oppoſé, qui puiſſe ſoutenir l'effort de celui qu'il porte, & attaquant, pour ainſi dire, armé de toute piéce un adverſaire foible & déſarmé; un combat ſi inégal ne peut ſe terminer qu'au déſavantage du corps humain, dans lequel il doit laiſſer l'épuiſement & une altération nuiſible.

principes de la bonne Médecine & à l'idée même de la Médecine.

La Médecine s'occupe à la vérité quelquefois de prévenir les maladies, mais pour l'ordinaire le régime eſt la ſeule reſſource qu'elle emploie à cet

effet : si elle a recours à des remédes, il faut qu'elle y soit déterminée par la menace prochaine de la maladie, & dans toutes les occasions, où elle en use, elle ne marche que d'après des indications sûres.

Les remédes généraux, qui précédent l'Inoculation, doivent donc laisser le Médecin bien incertain sur leur effet. On les administre sans aucune indication, on traite comme malade un homme en santé : cette incertitude ne peut que s'accroître, par la qualité de la maladie, dans la perspective de laquelle on prend ces précautions.

C'est une petite vérole, une maladie critique-inflammatoire qu'on attend, après avoir pris le vrai moyen de la créer. Si la variété des indications qu'offre au Médecin la présence de cette maladie, lui rend le milieu difficile à saisir, dans quelle

perplexité ne doit-il pas être, à l'égard des précautions par lesquelles il croit la devoir faire devancer? Tous les remédes, qu'on met en usage alors, peuvent-ils frapper sur une maladie qui n'existe pas? Y a-t-il quelque chose de plus douteux, de plus équivoque, & de plus nécessairement hazardé que l'action des médicaments, qui sans pouvoir trouver de prise sur la matiere morbifique, encore inexistante dans le sujet, ne peuvent qu'affoiblir le corps, & nuire à l'exécution de l'ouvrage dont on veut que la nature s'occupe?

Les grands maîtres de l'art nous ont appris, que la nature a la plus grande part dans la cure de cette maladie, qui est essentiellement critique. Ils veulent que le Médecin, loin d'y entreprendre de regner sur la nature & de la soumettre à son art, lui demeure subordonné,

la laiſſe, pour ainſi dire, médiquer elle-même, à moins qu'elle ne donne dans des écarts dont il faille abſolument la ramener. Encore doit-il éviter, en ce cas, de ſe roidir ouvertement contr'elle; il faut qu'il la manie avec art, qu'il feigne, pour ainſi dire, de la ſuivre, lors même qu'il veut la redreſſer.

Tunc fallere ſolers,
Appoſita intortos inflectit regula mores.

L'Inoculateur eſt ſorti de ſa ſphère, en faiſant de lui-même le premier pas; il continue de marcher ſans guide dans tout le cours de la maladie qu'il a donnée. On ne le voit occupé qu'à gouverner la nature, au lieu de ſe laiſſer gouverner par elle. Il donne des entraves à ſon action, au lieu de s'y conformer & de la favoriſer, en un mot, il travaille de gaieté de cœur à la troubler dans ſes efforts, à lui oppoſer une diverſion con-

tinuelle, enfin à faire avorter la crise qu'il l'a forcé d'entamer, & qu'il devoit lui laisser le soin d'amener à sa perfection.

Que les Médecins ne négligent rien pour perfectionner le traitement de la petite vérole, & en assurer encore davantage la méthode; qu'ils choisissent entre les précautions recommandées dans la petite vérole inoculée, celles qui peuvent être salutaires; qu'ils s'efforcent de prévenir ou d'affoiblir, en suivant le plan que les maîtres leur ont tracé, la violence & les sinistres effets de cette maladie; qu'ils examinent soigneusement si le contre-poison dont Boerhaave nous a donné l'idée, le spécifique de M. Loob, l'eau de goudron de M. Cantwel peuvent être utilement employés; qu'ils ne sortent pas cependant de la sage retenue qu'exigent, des spécifiques & des

préservatifs présentés par les mains les plus expérimentées, mais d'un succès encore douteux ; c'est à quoi tout les engage. Le bien public, l'honneur de la Médecine, le devoir & l'honneur personnel de chacun de ceux qui l'exercent, nous répondent qu'ils ne perdront jamais de vue des objets si dignes d'animer leurs recherches. C'est à cela qu'ils consacreront utilement leurs veilles, c'est par là qu'ils illustreront solidement leur profession, & lui acquéreront une gloire que ne lui procurera pas l'adoption d'une méthode qui, destituée de régle & de principe, ne permet de marcher qu'à tâtons, fait flotter perpétuellement dans les doutes, & n'a de certain que son danger.

A la bonne heure, qu'en matiére de mode où les fous font la loi, & les sages la suivent,

de loin toutefois, le goût regnant décide des travaux du fabriquant, & des apprêts du marchand; que ſouvent même ils innovent ſans autre deſſein que d'aiguiſer le deſir des acheteurs par l'appas de la nouveauté, on ne doit pas s'en étonner. L'intérêt eſt le grand reſſort de ces profeſſions, le débit en eſt par conſéquent l'objet, & pour le remplir on s'y conforme au goût des hommes, fût-il mauvais. Les profeſſions purement mercenaires ſe conſiderent moins par ceux qui les exercent ſous la face de l'utilité publique, à laquelle néanmoins elles contribuent en tant de maniéres, que ſous celle de leur intérêt perſonnel, & c'eſt un des caractères qui les diſtinguent des arts libéraux, dans leſquels l'artiſte, pour agir conformément au génie de ces Arts, c'eſt-à-dire, libéralement, doit toujours ten-

dre à la meilleure maniere de ſervir ſes concitoyens. Voilà l'eſprit commun à tous ces états vraiment libéraux.

Que dans une ſi noble carriére, l'artiſte moiſſonne de la conſidération, de la gloire, du profit même, à proportion de la diſtinction qu'il y acquérera, rien n'eſt plus naturel & mieux mérité. Ce n'eſt pas là néanmoins ſon objet, auſſi n'eſt-ce qu'en paſſant, pour ainſi dire, qu'il recueille ces avantages, & loin de s'y arrêter, il continue de marcher d'un pas ferme vers la perfection de ſon art.

Mais entre les arts, même libéraux, les uns, comme la poëſie, la muſique, la peinture, n'ont pour objet que l'agrément, le plaiſir de l'homme; les autres, plus ſolidement ſerviables, ont pour objet l'utilité même de l'homme, & tendent à pourvoir à ſes beſoins, tels

ſont

ſont l'éloquence, l'architecture & la médecine, avec cette différence, que les deux premiers arts ont à la fois l'utilité & l'agrément pour objet, au lieu que le dernier, forcé de renoncer à ſe rendre agréable, borne toutes ſes vues à devenir utile.

Que dans les arts méchaniques, & dans ceux des arts libéraux qui ont, en tout ou en partie, l'agrément pour objet, l'artiſte ſe plie au goût dominant dans le ſiécle & le pays où il vit, c'eſt ce qu'on voit tous les jours, & ce qui eſt juſqu'à un certain point, du génie même de ces arts.

Mais que d'un art dont on n'attend que du ſervice, & qui, par ſa nature, eſt étranger à l'amuſement eſt au plaiſir; d'un art tout fondé en faits & en expériences, comme celui de la

médecine, dont les régles font par conféquent invariables, & la marche imperturbable, on prétende faire une affaire de mode; qu'on exige des Médecins, que dans ce qui concerne la vie & la fanté des hommes, oubliant les régles de leur art, ils confultent moins le véritable intérêt, que le goût des fujets qu'ils ont à traiter, & qu'ils fe rendent miniftres des fantaifies de gens à qui, fur des fpéculations démenties par les principes & les obfervations des hommes les plus habiles en ce genre, il plaît d'acquérir une maladie dangereufe par fa nature, fous prétexte de s'en préferver à l'avenir: c'eft dégrader la médecine, c'eft en faire un miniftre fervile des caprices & des erreurs des hommes; c'eft la mettre au-deffous des arts purement mercénaires, & la faire dégénérer en piperie publique;

c'eſt confondre une profeſſion ſi juſtement honorée, avec le bas & abject métier des empiriques & des charlatans.

L'Inoculation répugne à tous les principes de la morale.

Les dangers de différentes eſpèces, qui doivent réſulter de cette pratique, frapperont encore davantage les Médecins attachés aux devoirs que leur impoſent les premiers préceptes de la religion, dans un état dont toutes les fonctions ſe rapportent à la ſanté & à la vie des hommes.

La ſanté humaine, eſt aux yeux d'un vrai Médecin, un dépôt dont la conſervation lui eſt confiée, ſans qu'il puiſſe ſe croire permis de l'altérer. Si quelquefois il produit une maladie, ce n'eſt qu'à regret, & dans le cas où il eſt forcé d'en ſubſtituer une legére à une plus forte qui exiſte, enſorte qu'alors même il diminue au lieu d'augmenter, s'il eſt permis de parler ainſi, la ſomme de maladie qu'il trou-

ve dans un corps mal affecté. Mais bien éloigné d'en créer dans un corps sain, il n'a recours aux médicaments, que pour remédier à un mal actuel, & ne connoît de cure prophylactique, qu'autant qu'elle est innocente & sans aucun danger.

Il sçait que personne n'a droit sur sa propre vie, & qu'à plus forte raison nul particulier n'a droit sur celle d'autrui. Donner & prendre de propos délibéré, une maladie qui peut causer la mort, c'est se rendre responsable à Dieu & aux hommes, de la malheureuse issue que peut avoir cette tentative, suivant ce principe constant en morale, que qui est cause de la cause, l'est aussi de l'effet produit par cette cause. *Quod est causa causæ, est causa causati.*

Il est défendu en général d'attenter à la vie des hommes. Le partage des hommes est de se soumettre à cette défense,

émanée de celui même de qui ils tiennent leur être. Telle eſt la loi ſous laquelle il le leur a donné; loi non moins douce qu'impérieuſe, à laquelle il ne leur appartient d'apporter ni interprétations arbitraires, qui en éludent l'application, ni exceptions qui en reſſerrent l'étendue. Elle lie ceux même qui ſont le plus d'efforts pour s'y ſouſtraire, & ne les lie qu'en pourvoyant à leur propre ſûreté. Car elle veille pour leur vie par la même diſpoſition, qui prémunit contre eux celle des autres.

Une loi fondée ſur l'autorité de Dieu même, n'a pas beſoin qu'une philoſophie toute humaine, vienne encore lui donner ſon ſuffrage, & ratifier en quelque ſorte ce que la raiſon ſuprême a établi. Mais l'Auteur de la nature, a lui-même gravé dans notre cœur en caractè-

res ineffaçables, les principes qui tendent à notre conſervation, & l'homicide ne ſe préſente à nous qu'avec des caractères d'horreur. De tous les attentats que l'homme peut commettre ſur l'homme, il n'en eſt point de plus énorme que de lui ôter la vie. Faire mourir ſon ſemblable, c'eſt anéantir autant qu'il eſt en ſoi le caractère qui lui eſt commun avec nous, & qui devoit le rendre inviolable à quiconque le partageoit avec lui ; c'eſt lui ravir pour toujours & ſans reſſource, le bien le plus excellent que l'homme puiſſe poſſéder dans l'ordre de la nature, & celui dont la perte le dépouille de tous les autres. C'eſt enlever à l'état un citoyen, au roi un ſujet, à l'égliſe un enfant, à une famille, un membre qui pourroit en faire le ſoutien & l'ornement.

Si ce crime eſt atroce, lorſqu'on le commet à l'égard de quelqu'un à qui l'on n'eſt uni que par les liens communs de l'humanité, combien devient-il plus monſtrueux, quand c'eſt un Médecin, c'eſt-à-dire, un miniſtre de la ſanté des hommes, un homme deſtiné par état à reculer, autant qu'il eſt poſſible, les bornes de la vie humaine, qui emploie contre la vie des hommes, une profeſſion inſtituée pour la conſerver, & change ainſi en miniſtére de mort, un miniſtére de vie.

Un Médecin, qui s'expoſe de ſang-froid au péril de ſervir d'une maniere ſi funeſte ceux qui ſe confient à ſon traitement, par quelque motif qu'il le faſſe, & de quelque maniere qu'il l'exécute, commet à la fois une multitude d'injuſtices. Il dénature & pervertit ſon état, il trahit la confiance publique, il

viole un dépôt précieux, de la garde duquel il étoit ſpécialement chargé, il ſe rend criminel & envers celui qu'il traite, & envers tous ceux qui étoient intéreſſés à ſa conſervation, il uſurpe un droit que Dieu lui-même s'eſt réſervé ſur la vie des hommes.

La puiſſance publique a ſeule droit d'uſer du glaive dont Dieu l'a armée uniquement contre les malfaicteurs. Encore ne le fait-elle qu'avec les religieuſes précautions requiſes, pour vérifier qu'elle exerce en ce point la juſtice de Dieu, qui veut que la ſociété ſoit conſervée, & qu'à cet effet on la purge de ceux dont les attentats la renverſeroient, s'ils avoient un libre cours.

Guidé par ces principes reçus chez toutes les nations, le Médecin ſe garde bien d'expoſer aucun de ceux qu'il traite,

au danger de perdre ou même d'abréger ſa vie. Dans l'application des remedes, dont la vertu dépend uniquement de leur ſage adminiſtration, ſa conduite eſt toujours fondée ſur des connoiſſances certaines, ſur des principes clairs & évidents, & il ne ſe permet de recourir à des remedes douteux, que dans des cas abſolument déſeſpérés. Encore les remedes qu'il adminiſtre alors, toujours gouvernés par les régles de l'Art, tendent-ils par eux-mêmes à guérir, car c'eſt le but où ſe portent les efforts du Médecin, lors même que, par des événements qu'il ne prévoit pas, ils n'ont point tout le ſuccès qu'il en attendoit.

A quoi tend au contraire l'Inoculation ? C'eſt un moyen prophylactique, où il ne s'agit de rien moins, que d'inférer dans les veines d'un homme

en ſanté parfaite, un poiſon capable d'exciter des déſordres, & qui a pour but immédiat de procurer la petite vérole, c'eſt-à-dire, une maladie qui peut être ſuivie de la mort, comme les exemples l'ont prouvé.

Quelle impreſſion pourront donc faire ſur un Médecin chrétien, les arguments, ou plûtôt les ſophiſmes tirés de fauſſes comparaiſons, qu'on emploie pour établir cette méthode prophylactique? Quelle ſimilitude peut-il y avoir, entre une opération de cette nature & l'opération de la taille, dont l'exiſtence de la pierre établit ſeule la néceſſité? Où peut être l'analogie d'une maladie grave, ainſi donnée & reçue de gaieté de cœur, avec une ſaignée ou autres remédes de précaution, auſſi incapables de compromettre la vie? Quel traits de

reſſemblance peut-on trouver, entre l'Inoculation & des choſes conſtamment licites, quelqu'incertaines & périlleuſes qu'elles puiſſent être, tels que les voyages ſur mer, la groſſeſſe, &c. qui ſont néceſſaires au maintien de la ſociété ? On peut ſe diſpenſer de combattre de ſi futiles raiſonnements.

Non occides; non tentabis (*a*) *Dominum Deum tuum* (*b*); voilà deux régles contre leſquelles toute apologie de l'Inoculation viendra toujours ſe briſer. N'y eût-il qu'un milliéme des inoculés qui fût victime de cette pratique, ce ſeroit évidemment tenter Dieu que de s'y livrer. Ceux qui inoculeroient ſeroient toujours coupables d'homicide à l'égard de ce milliéme, & luimême le ſeroit de ſuicide. La vie de l'homme eſt un poſte où

(*a*) Exod. Chap. 20. V. 13.
(*b*) Deuter. Chap, 6. V. 16.

la Providence l'a placé, & d'où elle seule doit le tirer. C'est entreprendre sur le pouvoir de Dieu même, que de le livrer, de propos délibéré, à une maladie qui peut l'enlever. C'est enfreindre une prohibition de droit divin & naturel. Après une défense aussi générale, il faudroit une exception aussi clairement écrite dans la loi, que la prohibition même, pour justifier la pratique de l'Inoculation. Mais cette pratique, n'étant nullement exceptée, se trouve gouvernée par la regle générale. Rarement meurtriere, c'est assez qu'elle le soit quelquefois, pour être toujours illicite.

Quoique la partie morale soit plus proprement du ressort des Théologiens, elle ne peut être étrangére à aucun de ceux, à qui la regle des mœurs ne l'est pas. C'est d'ailleurs des Médecins,

que dans une queſtion de cette nature, les Théologiens doivent apprendre les faits & les particularités qui conſtituent l'eſpece, pour ſe mettre en état de la décider. Faudra-t-il être un Théologien profond, pour juger que la petite vérole inoculée n'eſt pas ſimplement un mal phyſique, comme le prétend M. de la Coſte dans ſa lettre à M. Dodard, mais eſt un mal moral bien réel?

C'eſt conſtamment un mal moral qu'une action injuſte & illicite par elle-même. Pour autoriſer à donner & à prendre de gaieté de cœur la petite vérole, il faut ſuppoſer que cette nouvelle pratique n'eſt pas mauvaiſe de ſa nature, & que par conſéquent on peut s'en ſervir pour une bonne fin; car ce qui eſt mauvais de ſa nature, l'eſt toujours en toute ſorte de circonſtances; nulle bonne fin ne peut le rendre licite.

Il n'eſt pas permis de faire un mal pour procurer un bien. C'eſt un principe de morale fondé ſur la raiſon & l'autorité (*a*). L'obligation de n'employer que des moyens légitimes pour notre conſervation, eſt donc toujours la même, & toujours également indiſpenſable. On manque de moyens pour parvenir à une fin, quand on n'en a que de mauvais, & c'eſt être réduit là, que de l'être à des moyens qu'on ne peut employer, ſans ſe mettre en riſque d'attenter à la vie humaine, contre la prohibition ſi expreſſe de celui à qui il appartient eſſentiellement d'en diſpoſer ſeul.

A lui ſeul auſſi appartient d'envoyer les maladies, par leſquelles il juge à propos d'éprouver ſa créature. Les donner, les acquérir volontairement, par quelque voie & ſous quelque

(*a*) St. Paul Rom. c. III. v. 8.

prétexte que ce ſoit, c'eſt entreprendre ſur ſon pouvoir, c'eſt vouloir contre ſa volonté ſuprême, c'eſt troubler l'économie de ſes œuvres, c'eſt violer les loix de la nature, dictées par ſa ſageſſe.

Qu'il y ait lieu d'eſpérer un heureux ſuccès de l'Inoculation, c'eſt tout ce qu'on peut s'en promettre; mais il y a auſſi lieu d'en appréhender des ſuites funeſtes. Et comment ſeroit-on ſans crainte, puiſqu'au lieu de la certitude, on eſt borné à une ſimple eſpérance? C'eſt néanmoins au milieu de cette incertitude, au milieu du doute & de la crainte inſéparables de l'eſpérance, qu'on ſe permet de riſquer ainſi la vie.

Un autre principe de morale eſt, que dans le doute il faut toujours prendre le parti le plus ſûr, c'eſt-à-dire, qu'entre deux partis, dont l'un eſt ſûrement

licite, & l'autre ne l'eſt pas certainement, la regle des mœurs veut qu'on s'en tienne au premier. Il ne faudroit rien de plus pour réduire les Inoculateurs à l'inaction, par le doute qui ſubſiſte au moins ſur la légitimité de cette pratique, & qui eſt une ſuite du doute inſéparable de ſon prognoſtic.

Le danger auquel la petite vérole expoſe ceux qu'elle attaque inopinément, eſt une ſuite affligeante, mais naturelle & inévitable, de la condition humaine, & chacun a la conſolation de pouvoir ſe rendre témoignage, qu'il n'y a contribué en rien. Mais le danger qui naît d'une petite vérole procurée & acquiſe avec deſſein, par une opération dont la deſtination propre & immédiate, eſt de donner cette maladie, étant l'effet de cette opération, ne peut être attribué qu'au Médecin qui l'a

fait ou fait faire, & au ſujet qui s'y eſt ſoumis par ſon choix. Suppoſé que la mort, qu'on a en quelque ſorte provoquée, vienne confondre cette prévoyance, qui a ſi témérairement entrepris de ſe ſubſtituer à la Providence, comment peuvent-ils ne pas ſe l'imputer ?

Quand même l'inoculé ſurvivroit à la périlleuſe maladie, que l'art lui a procuré, qui peut garantir que cette maladie ne lui laiſſe pas des infirmités, ſuites funeſtes & trop fréquentes du venin variolique ? Or la même loi qui défend de ſe donner la mort, ou de la donner à ſon ſemblable, défend également de lui porter aucun préjudice dans ſon corps, dans ſa perſonne, & en un mot dans tout ce qui lui appartient. En ſuppoſant enfin que l'Inoculation n'eût laiſſé aucune ſuite fâ-

cheuſe, la faute de celui qui a entrepris une opération qu'il ſçavoit environée de tous ces riſques, n'en ſubſiſteroit pas moins.

Mettons à part l'inutilité de cette pratique, & l'incertitude des avantages qu'on lui attribue, & n'enviſageons que les dangers auxquels elle expoſe ceux qui s'y ſoumettent. Il ne faudra rien de plus pour fixer le jugement des Théologiens. Qu'ils ſe repréſentent les ravages que peut occaſionner dans l'économie animale, un véritable poiſon injecté dans le ſang d'un homme ſain, qu'ils ſentent que tous les vices & levains inhérents à cette greffe empruntée, paſſent chez l'inoculé, & peuvent devenir la ſource de maladies fâcheuſes; qu'on mette ſous leurs yeux les exemples, conſtatés par l'obſervation, d'une infinité de perſonnes qui, tôt ou tard,

ont été les victimes de cette pratique, des villes & des colonies entieres infectées par la contagion qui en a résulté; hésiteront-ils à décider, non-seulement que cette pratique est illicite & contraire à la loi divine, mais que l'inoculé, en s'y exposant, commet une espéce de suicide, l'Inoculateur une espéce d'homicide, par cela même que chacun d'eux en court volontairement le risque. Ils feront plus, & ils déclareront que l'un & l'autre, en se portant à un tel essai, qui peut devenir funeste non-seulement à l'inoculé, mais à d'autres à qui il communiquera la contagion de la petite vérole, se souillent par autant d'attentats à la vie des hommes, qu'il peut y avoir de personnes pour qui la petite vérole, ainsi communiquée, devienne meurtriére. Les Théologiens n'au-

ront pas de peine à prouver contre M. l'Evêque de Worcestre, que c'est usurper l'autorité de Dieu sur l'homme, que de se procurer une maladie qui peut précipiter au tombeau ; ils feront voir à l'auteur du conseil de la raison, qu'employer ce préservatif pour garantir de la petite vérole, c'est mettre la puissance de Dieu à l'épreuve, essayer de prévenir ses décrets, en un mot le tenter ; enfin ils démontreront, contre M. de la Condamine, en raisonnant même d'après son calcul, que quand la maladie nous décimeroit, il ne seroit pas permis à l'art de nous millésimer par ce moyen. Les principes de la morale, & ceux de la médecine sont donc d'accord sur l'Inoculation. Elle ne peut manquer d'être réprouvée par les maîtres de l'art, & anathématisée par l'Eglise.

L'Inocula- Mais la raison seule ne de-

vroit-elle pas réunir tous les suffrages, contre un prétendu préservatif qui ne donne que des espérances sujettes à être frustrées, & qui ne peut fonder celles qu'il donne pour l'avenir, que sur le péril présent où il jette, ensorte qu'il demeure sans effet à l'égard de ceux qui l'ont éprouvé sans danger? Etrange prophylactique, qui peut faire toucher aux portes du tombeau, quelquefois même y précipiter, sans autre utilité que de donner à ceux qui survivent à cette épreuve, & qui en ont subi toute l'action, une espérance incertaine, de ne point essuyer à l'avenir une maladie que la nature moins cruelle que l'Art, leur eut peut-être épargné toujours! Art trop légitimement suspect, & digne d'être enseveli dans le plus profond oubli, qui ne peut cesser d'être

tion repugne à la raison, au droit naturel & aux maximes d'un sage gouvernement.

inutile, qu'en riſquant de nuire à ceux pour qui il s'emploie, & dont la méthode eſt néceſſairement de commencer par compromettre la ſanté, la vie même des ſujets ſur qui il s'exerce, ſous le faux ou incertain eſpoir, d'être à l'avenir préſervé d'une ſeule des maladies ſans nombre, dont la vie humaine eſt ſans ceſſe menacée ! Ne vaudroit-il pas mieux, pour les Inoculateurs, demeurer oiſifs, que de n'opérer qu'au riſque de ſe rendre pernicieux aux perſonnes qu'ils ont le plus à cœur de ſervir?

Encore, s'il s'agiſſoit d'opter entre deux maux imminents, dont un même homme ſeroit actuellement & également menacé, pour lui épargner le plus grand par le moindre, loin de blâmer cette méthode, on ne pourroit qu'y applaudir, à proportion du degré de danger qu'elle épargneroit au malade.

Mais que les Inoculateurs prennent un ſujet, dans la meilleure ſanté, pour en faire de gaieté de cœur un malade ; qu'ils impoſent à la nature, la loi de ſurmonter la maladie qu'ils lui donnent, une maladie auſſi grave par ſa qualité, & par la maniere dont elle eſt tranſmiſe au corps humain, que celle dont il s'agit : c'eſt ce qui ne pourroit s'admettre, quand même l'Inoculation ſeroit un préſervatif infaillible contre la petite vérole naturelle, & quand cette maladie ſeroit, ſans ce ſecours, inévitable à tous les hommes, & mortelle pour preſque tous. Il faudroit, s'il en étoit ainſi, attendre que Dieu lui-même ſoumît à cette épreuve, ſans avoir l'indiſcrétion de la prévenir, en ſe la procurant.

A combien plus forte raiſon aura-t-on à ſe reprocher d'aller ainſi au devant de la petite véro-

le, si l'on considere d'une part, l'insuffisance, & de l'autre, la superfluité de ce périlleux préservatif? Pour en établir la nécessité, les Inoculateurs exagerent les ravages de la petite vérole. Souvent malgré l'épidémie, la saison contraire, & la complication des maladies, qui s'y joignent, elle n'emporte pas la vingtiéme partie de ceux qu'elle attaque. Qu'on évite la débauche & l'intempérance, qui assez souvent rendent cette maladie plus fâcheuse, M. l'Evêque de Worcestre n'aura plus besoin de s'attendrir pour prêcher la nouvelle méthode. Qu'on en perfectionne, & qu'on en réforme, s'il est besoin, le traitement, & elle deviendra de plus en plus bénigne. Voilà les ressources que la raison, la religion, le droit naturel, & la Médecine permettent d'employer.

L'Inoculation ne devroit pas même être admiſe dans une épidémie actuelle de petite vérole, non-ſeulement à cauſe du péril, que l'épidémie pourroit ajoûter à cette opération, mais à raiſon du danger intrinſéque & primitif de cette pratique, danger qu'il n'eſt permis à perſonne d'affronter. En effet il eſt d'expérience, que quantité de gens évitent la contagion dans une épidémie de petite vérole. Quelques-uns, comparant la probabilité d'y échapper, à celle de l'eſſuyer, eſtiment la premiére contre la ſeconde à 39 degrés contre un. Il n'en faudroit pas tant, à beaucoup près, il ſuffiroit même qu'il y eût une poſſibilité quelconque, de ſe dérober à la contagion de l'épidémie, pour interdire l'Inoculation à ceux qui vivroient au milieu de cette calamité.

Mais quel égarement n'y a-

t-il pas, à prendre volontairement sur soi de donner & de recevoir une maladie grave, que celui à qui l'on rend le sinistre service de la lui administrer, ne devoit peut-être essuyer naturellement que long-temps après, & dans une situation plus propre à en procurer la bonne issue, ou dont, comme tant d'autres, il n'auroit jamais été atteint, si l'on s'en fût reposé sur la providence? Car encore une fois, l'universalité de la petite vérole est démentie par l'expérience journaliere, & presque la moitié des hommes termine sa carriere sans avoir éprouvé cette maladie.

Qu'on y prenne garde, quelqu'attention que nous ayons eue à ne rien exagérer, les deux seules propositions qui demeurent accordées aux Inoculateurs sont, 1°. que la petite vérole artificielle peut donner aux inoculés plus de confiance

de n'être pas par la fuite affligés de la petite vérole, que n'en doivent avoir ceux qui n'ont jamais eu ni la petite vérole naturelle ni l'artificielle; 2°. que par le choix des circonftances, où l'on place ordinairement l'Inoculation, il meurt moins d'inoculés que de malades de la petite vérole naturelle. Mais en examinant de près ces avantages, on verra d'un côté, qu'ils font bien foibles; de l'autre, qu'ils font plus que furmontés, qu'ils font mêmes effacés par les incertitudes, les équivoques, les difficultés & les dangers réels de l'Inoculation.

Nous avons démontré que la petite vérole en général étoit fufceptible de récidive. L'art fera-t-il plus puiffant que la nature? Il faudroit qu'il s'y prît bien autrement. C'eft envain qu'on flatte ceux qui fe

font inoculer, de se préserver par ce moyen de cette maladie ; prétendra-t-on que la dépuration d'une petite vérole précoce, procurée contre les regles & contre le cours de la nature, puisse être parfaite ? Qui ne voit que c'est une crise manquée & avortée, en conséquence de laquelle les levains morbifiques, non dénaturés, doivent tôt ou tard se réveiller & produire la rechûte. L'expérience vient sur ce point à l'appui du raisonnement, & les exemples prouvent, que la récidive de la petite vérole est plus fréquente après l'artificielle qu'après la naturelle.

Mais ce qui doit le plus éloigner de la nouvelle méthode, est que l'effet qu'on lui prête, de garantir à l'avenir de la maladie, quoique plus incertain & plus hazardé qu'il ne l'est dans la petite vérole naturelle, ne s'achete qu'au prix d'un dan-

ger inséparable de celle qu'on acquiert par l'Inoculation. Ou la petite vérole inoculée perd absolument son caractère de préservatif, ou elle forme une maladie grave, dangereuse, & qui peut être suivie de la mort. Les Inoculateurs s'épuisent en vains efforts, pour exténuer le nombre des têtes enlevées par l'Inoculation, & faire naître sur cette pratique de meilleures espérances pour la suite, en annonçant de prétendus moyens de rectifier leur méthode ; moyens, comme on l'a vû, dont les uns sont équivoques & incertains, les autres impratiquables, & tous insuffisants pour s'assurer complettement de la disposition du sujet, qui influe sur le caractére de cette maladie. Aussi, nonobstant toutes ces promesses, les protecteurs les plus ardents de cette pratique, conviennent-ils que

la petite vérole inoculée peut conduire au tombeau, comme cela eſt conſtaté par une infinité d'exemples.

Toute leur prétention ſe réduit à ſoutenir, qu'elle eſt beaucoup moins meurtriere que la petite vérole naturelle. Sans admettre que la différence ſoit auſſi grande qu'ils s'efforcent de le perſuader, nous convenons qu'il en meurt moins de l'artificielle que de la naturelle, mais la récidive eſt moins à craindre dans la derniere. Si la petite vérole qui ſuit la nouvelle opération, eſt une maladie réelle & en forme, de façon que les levains morbifiques y acquiérent un dégré d'altération & de coction plus marquée, elle a de commun avec la petite vérole naturelle, d'être ſuſceptible de reliquats, qui doivent même d'autant plus fréquemment ſurvenir après l'artificielle, que

la nature y eſt conſtamment troublée dans les efforts qu'elle fait, & la criſe qu'elle exécute. Le ſeul moyen de la mettre quelquefois à l'abri des ſuites ordinaires d'une dépuration imparfaite, ſeroit de s'oppoſer ſi complettement aux efforts de la nature, qu'il n'y eût preſque aucune coction, preſque aucune dépuration du levain varioleux, mais alors ce levain conſervant tout ſon caractére, ne manqueroit pas de déterminer la récidive. Cet avantage de la petite vérole inoculée eſt donc exactement en proportion de ſa gravité, & on ne peut obtenir la diminution du danger de cette maladie qu'au dépens de ſon utilité.

La diſproportion de danger, entre la petite vérole naturelle & la petite vérole inoculée, diminuera conſidérablement aux yeux de quiconque examinera

les dangers qui ſont propres & particuliers à celle-ci. Non-ſeulement la petite vérole naturelle, par une ſuite du renouvellement entier de la machine, que les efforts multipliés de la nature y produiſent, a ſouvent guéri des maladies qui juſques-là avoient éludé les reſſources de l'art, mais lorſqu'elle eſt une fois terminée & que ſa dépuration eſt achevée, les fonctions ne s'en exécutent que mieux, & pour l'ordinaire la ſanté n'en eſt que plus affermie.

Il en eſt tout autrement de la petite vérole inoculée ; celui qui ſe ſoumet à cette opération n'eſt plus ſûr de ſa ſanté. La maladie qui en réſulte immédiatement a-t-elle eu une heureuſe iſſue ? il lui reſte toujours à craindre les ſuites de l'opération même ; tous les vices, tous les levains, qui exiſtoient chez celui duquel on a em-

prunté le pus pour l'insertion, étant passés dans son sang, peuvent devenir la source de maladies fâcheuses comme les exemples l'ont confirmé. C'est ainsi qu'il peut, en travaillant à éviter une maladie, avoir acquis le germe d'une autre, qui se développera un jour chez lui ou chez sa postérité. Comment se persuader, d'ailleurs, qu'on puisse impunément jetter un poison, dans le sang d'un homme qui jouit d'une santé parfaite ? Il suffit de réfléchir sur les troubles & les désordres qu'excitent dans l'économie animale, la suppression de la transpiration ou d'autres évacuations, le mêlange immédiat, ou le reflux dans le sang des matieres les plus analogues à nos humeurs, pour se convaincre des ravages qu'est capable de produire un tel poison. Il doit presque, immanquablement, laisser dans

la machine des restes de sa présence. Aussi n'est-on pas surpris, de voir le tempérament de plusieurs inoculés ruinés pour toujours, ou considérablement affoibli ; de voir quelques-uns d'eux se ressentir toute leur vie de cette opération, & traîner leurs jours dans la langueur & l'infirmité.

Les risques auxquels s'exposent ceux qui se soumettent à l'Inoculation, sont donc évidemment aussi réels, que le fruit à en recueillir est incertain & équivoque, & le danger de cette opération surpasse de beaucoup son utilité.

Mais que deviendront les avantages de l'Inoculation, si on la considére relativement à la société ? examinée sous ce point de vue, elle ne présente que des suites effrayantes : non-seulement elle augmente le nombre des petites véroles, soit

en procurant cette maladie à une multitude de perſonnes qui en auroient vêcu exemptes, ſoit en aſſurant & déterminant la fréquence de la récidive ; mais elle multiplie prodigieuſement, par la contagion qu'elle porte, & l'infection qu'elle répand, la petite vérole naturelle. En effet, les petites véroles inoculées ne cedent en rien, du côté de la contagion aux petites véroles naturelles ; nous avons même vû que la contagion devoit être plus grande dans les premieres ; elle s'en répandra donc avec plus de violence & plus de rapidité. Les obſervations nous font voir le regne continuel de la petite vérole entretenue par l'Inoculation, des épidémies qu'elle a fait naître & déterminées, d'autre maladies regnantes qu'elle a ſurchargées & compliquées. Si l'Inoculation ſe pratique, elle ne pourra donc

manquer de produire des ravages redoutables. L'attention, les ſoins pourront bien, à la vérité, diminuer la propagation du venin contagieux, qui en eſt une ſuite néceſſaire. Mais quelque précaution qu'on apporte, pour en rallentir ou en reſſerrer les progrès, ils ſeront toujours en proportion du nombre des inoculés.

L'Inoculation ne peut multiplier la petite vérole naturelle, qu'elle n'augmente la mortalité de cette maladie ; c'eſt ce qui a été bien conſtaté par l'obſervation faite en grand, pendant plus de 38 années à Londres, comme le nécrologe de cette ville en a fait foi.

Concevra-t'on que l'objet d'une pratique auſſi évidemment nuiſible à la ſociété, à la population & au genre humain, ait été d'affranchir l'humanité des dangers de la petite vérole.

S'il n'eſt pas permis à l'homme de compromettre ſans néceſſité ſa propre vie, à plus forte raiſon n'a-t'il pas droit de mettre en péril celle d'autrui. La ſienne & celle de ſes ſemblables ſont pour lui autant de choſes ſacrées, auxquelles il ne lui eſt pas poſſible d'attenter ſans une ſorte de ſacrilége.

C'eſt pour les animaux, que les hommes peuvent ſe permettre ces calculs, & ces moyens prophylactiques. Encore faudroit-il que le fruit d'une pareille méthode fût mieux conſtaté que n'eſt celui de l'Inoculation : on ſe garderoit bien, par exemple, de l'employer, s'il s'agiſſoit d'une maladie contagieuſe, qui regnât ſur une eſpèce particuliére d'animaux. On craindroit de la multiplier, au lieu de l'éteindre, d'augmenter le mal au lieu de le détruire. N'eſt-il pas contraire à tout or-

dre de se jouer ainsi de ce que l'humanité a de plus précieux ? Que l'Inoculation demeure donc à jamais bannie de notre hygieine & de notre prophylactique.

La pratique de l'Inoculation ne peut pas même être tolérée.

Vainement ses enthousiastes, par un dernier effort, demandent-ils au moins la tolérance, d'une méthode qu'ils sentent bien qu'ils ne parviendront à faire approuver, ni par l'une ni par l'autre puissance.

La tolérance, précédée d'une instruction telle que celle que le Parlement a désirée, ne pourroit qu'en être considérée comme le résultat, & deviendroit une approbation authentique de ce nouvel usage.

L'Inoculation est contraire à tous les principes de la morale; met en danger la vie de ceux qui s'y soumettent & celles de leurs concitoyens; elle contribue à perpétuer le fléau même contre

lequel on prétend la diriger. C'eſt ce qui a été démontré par des preuves ſans nombre. On ne peut donc lui attribuer, dans le phyſique, un mérite qu'elle n'a pas dans le moral, & elle ne trouvera pas plus de grace auprès de la puiſſance civile, qu'auprès des paſteurs de l'Egliſe. Il ſuffiroit même qu'elle fût contraire aux principes de la morale, pour que la police en arrêtât le cours, dans un Etat, où l'autorité fait gloire de s'employer à faire regner la régle des mœurs. Mais les ſoins, que le gouvernement donne ſi juſtement à la ſanté & à la vie des citoyens, & dont tant de loix de police ſont les monuments, ne permettroient pas d'appréhender qu'il tolérât une telle pratique, quand même elle n'auroit rien de contraire aux préceptes de la ſaine morale, dont il aura toujours à cœur de maintenir l'obſervation.

La fin même de la société & celle du Gouvernement, nous répondent de la proscription de cette innovation. A quoi tendent l'une & l'autre, si ce n'est *ut cives benè beatéque vivant* ? L'ordre public & le bonheur des citoyens sont les titres qui s'élévent contre cette nouvelle méthode, & il n'en peut être de plus décisifs.

Faudra-t'il que la société reste par provision en proie aux dangers de cette pratique? Faudra-t'il attendre que l'Inoculation se soit immolée des milliers de victimes ? Elle n'en a que trop fait pour se creuser à elle même son tombeau.

Laissons les personnes éprises de cette nouvelle pratique, présenter les Inoculateurs, comme les anges tutélaires de la santé publique. La justice, qui pese tout au poids du sanctuaire, & qui est impassible, comme la

loi, demeurera ſourde à ces éloges enthouſiaſtes. C'eſt dans la ſubſtance de la choſe, & non dans les idées dont chacun a pû ſe prévenir ſur une matiere qui agite tous les eſprits, qu'elle puiſera les motifs de ſa déciſion. Eſt-il vrai, comme on croît l'avoir démontré, que l'Inoculation mette en danger la vie de ceux qui s'y ſoumettent, ſoit dans la petite vérole qu'elle leur communique, ſoit par les ſuites que peut laiſſer cette petite vérole, par les levains vicieux & étrangers à la petite vérole que l'Inoculation peut tranſmettre, par la révolution que peut opérer, l'injection immédiate d'une matiere venimeuſe dans le ſang & la maſſe des humeurs? Eſt-il vrai que tant de périls, bravés à la fois, ne donnent pas néanmoins une pleine aſſurance d'être à l'abri du retour de la maladie, & que

la pratique de cette méthode contribue à perpétuer, à fortifier la contagion de la petite vérole, au détriment de la société? Si la justice en demeure convaincue, elle ne peut regarder l'Inoculation, que comme une nouvelle calamité ajoutée par l'art, à celle que portoit déja la petite vérole naturelle. Dans l'impuissance de nous délivrer de celle-ci, la loi se trouvera heureuse, de pouvoir au moins fermer la plaie que l'autre a faite au corps politique, en bannissant à jamais une si funeste méthode. Tels sont du côté physique, les raisons qui s'opposent à la tolérance de l'Inoculation.

Mais il est une autre face, sous laquelle la justice elle-même a déclaré qu'elle vouloit examiner cet usage, & à cet égard la question se réduit à sçavoir, si les raisons morales par lesquelles on combat l'Ino-

culation, ne ſont que de vains ſcrupules, & des chimeres forgées par la ſuperſtition, ou ſi elle bleſſe en effet les premiers principes de la religion & de la morale, comme le prétendent ſes adverſaires, & comme ils le prouvent par cela ſeul, que de l'aveu des plus ardents fauteurs de l'Inoculation, elle peut, quoique rarement, coûter la vie à celui qui veut bien en ſubir l'épreuve. Suppoſé que la religion & la morale, qui en fait partie, ne ſoient intéreſſées pour rien dans l'uſage de cette méthode, il ne reſtera plus qu'à la conſidérer du côté du bien être des citoyens; objet trop préſent à la vigilance du gouvernement, pour qu'il tolere jamais ce qui pourroit y être préjudiciable. Mais ſi la nouvelle pratique ne peut avoir lieu ſans infraction de la regle des mœurs, elle eſt cri-

minelle par elle-même, & par conséquent intolérable. Une saine politique ne peut la proscrire trop absolument.

Ajouterons-nous à toutes ces raisons, qui combattent l'Inoculation en elle-même, une considération fort digne d'intéresser encore la sagesse du Gouvernement. C'est l'abus qu'on pourroit faire de cette méthode, pour attenter à la vie des hommes (*a*), soit par le choix de circonstances qui pourroient la rendre funeste à l'inoculé, soit par le mêlange d'un venin subtil avec le levain variolique.

Loin de nous tout soupçon sur les Inoculateurs actuels. Nous ne parlons que des facilités que cette méthode ouvre au crime. Qu'on pese d'un côté, l'impossi-

(*a*) *Voyez* la Dissertation du Docteur Timone, Recueil des Piéces p. 19. La These qui a pour titre, *An Variolas Inoculare nefas*. Le Tableau de la petite vérole, p. 232.

bilité de conſtater la nature du pus varioleux emprunté pour l'inſertion, de l'autre le défaut de gens établis pour en répondre ; qu'on faſſe attention aux mauvais ſuccès que l'Inoculation peut avoir, même adminiſtrée avec les vues les plus droites & les plus grandes précautions, & qu'on juge s'il ſeroit facile de percer les ténebres qui couvriroient le crime, & ſi l'impunité ne ſeroit pas un encouragement à de nouveaux forfaits.

F I N.



TABLE

DES TITRES ET SOMMAIRES.

Article. II.

Article. III.

Article IV.

SECONDE PARTIE.

TROISIÉME PARTIE.

Fin de la Table des Titres &c.



